Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14099 - 6 F

DIMANCHE 27 - LUNDI 28 MAI 1990

M. Arafat maximaliste

UNE intervention du chef de l'OLP devant les Nations unies est toujours un événement, et M. Yasser Arafat en a profité. Mais, en s'adressant, vendredi 25 mai, aux membres du Conseil de sécurité, réuni après le massacre de Palestiniens par un Israélien et une répression meurtrière dans les territoires occupés, il n'a pas apporté d'élément nouveau susceptible de faire évoluer la situation diplomatique au Proche-Orient. Son discours de 1988 devant l'Assemblée générale de l'ONU (à Genève déjà), dans lequel il avait reconnu le droit d'Israël à l'existence, avait été autrement plus important.

Demandant l'envoi de « forces internationales d'urgence » pour protéger le peuple palestinien dans les territoires occupés et réclamant des sanctions contre Israël, M. Arafat a fait vendredi une déclaration inacceptable non seulement par le gouvernement de Jérusalem, mais encore par les Etats-Unis. Parlant de « crimes contre l'humanité », il a tenu des propos maximalistes qui étaient davantage destinés à l'opinion palestinienne et à celle de l'ensemble des pays arabes qu'au reste de la communauté internationale.

A la veille du sommet de Bagdad, des considérations de politique inter arabe ont percé dans son allocution, par exemple quand il a omis de citer la Syrie parmi les pays qu'il juge menacés par l' « expansionnisme » israélien... Le différend entre M. Arafat et le régime du président Assad est loin d'être réglé.

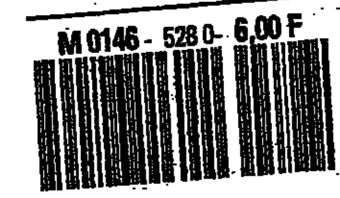
Le président de l'OLP a été écouté avec la plus grande attention en Cisjordanie et à Gaza. Rassemblés autour des postes de radio et de télévision, les Palestiniens ont applaudi avec ferveur. Manifestation d'unité en dépit de divisions certaines. En employant un langage dur, il a, à l'évidence, cherché à s'imposer aux extrémistes dans le monde arabe et à ceux qui, à l'intérieur des territoires occupés, ne suivent pas toujours – tant s'en faut – la politique de la direction de l'« extérieur ».

DE son côté, en déclarant « inutile » la réunion du Conseil de sécurité, avant même qu'elle ne commence, le délégué israélien a renouvelé une attitude de refus systématique qui irrite de plus en plus les Etats-Unis, de loin le meilleur allié de l'Etat hébreu, et place celui-ci dans un isolement diplomatique encore confirmé à Genève. Israël est plus que jamais en position de défensive, et s'y cantonne. Pourtant, l'administration américaine, soulignant son impatience, avait fait, au début de la semaine, un pas notable en direction des Palestiniens en envisageant l'envoi d'« observateurs » de l'ONU dans les territoires occupés. Mais M. Arafat a exigé beaucoup plus que ne sauraient accepter les Américains.

L'heure n'était pas, vendredi, à la recherche de compromis. M. Arafat a voulu se poser en leader incontesté du peuple palestinien. Il n'aura pas marqué de point significatif en dehors du monde arabe, mais ce n'était visiblement pas son but ce jour-là. Aussi n'y a-t-il pas, pour le moment, d'évolution à attendre de la part des parties les plus concernées par le conflit. En tout cas, pas avant la fin du sommet de Bagdad et de longues discussions au Conseil de sécurité.

Lire nos informations page 3.

M 0146 - 528 0 - 6,00 F



Les divergences entre Occidentaux et Soviétiques

L'Allemagne sera au centre des entretiens Bush-Gorbatchev

Le conflit sur l'avenir de l'Allemagne unie dominera les entretiens Bush-Gorbatchev, qui commenceront le 29 mai à Washington. Comme on pouvait s'y attendre, le président soviétique a durci le ton à ce sujet à l'occasion de la visite, vendredi 25 mai, de M. Mitterrand à Moscou. Devant le chef de l'Etat français, qui a défendu l'idée de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN, M. Gorbatchev a menacé de remettre en cause les négociations sur le désarmement conventionnel.

MOSCOU

de nos envoyés spéciaux

Pour M. Gorbatchev, cette rencontre avec le chef de l'Etat français était une sorte de répétition générale, une occasion de tester son discours à quelques jours du sommet de Washington. Le président soviétique aura trouvé en M. Mitterrand un interlocuteur difficile, fermement solidaire des positions occidentales sur le problème allemand et lui rappelant sans cesse que, dans l'épreuve de force engagée sur cette question centrale, l'URSS est en position de faiblesse.

Mais M. Mitterrand avait résolu aussi de ne pas mettre son hôte en difficulté dans la partie publique de l'exercice, c'est-à-dire la conférence de presse conjointe diffusée en direct par une chaîne de télévision soviétique, et d'y faire passer clairement son message : il n'est question pour la France ni de profiter du moment pour chercher à isoler l'URSS ni de l'exclure *a priori* de l'Europe de demain dans laquelle elle a sa place.

On put voir, à l'extrême tension lisible sur le visage de M. Gorbatchev quand vint le tour du président français de s'exprimer sur l'Allemagne, à quel point est crucial ce sujet qui accapara la majeure partie des conversations et dont les deux hommes convinrent que de lui dépendait tout le reste. C'est un constat de désaccord qui fut dressé sur la question de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN.

BERNARD GUETTA et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 5

Dans une lettre aux formations parlementaires

M. Michel Rocard propose une « charte » sur l'immigration

Dans une lettre adressée, vendredi 25 mai, aux responsables des formations politiques de la majorité et de l'opposition, M. Michel Rocard propose l'établissement d'une « charte solennelle » sur l'immigration et l'intégration. Le premier ministre recense un certain nombre de mesures pouvant « faire l'objet d'un très large accord », en vue de la table ronde du mardi 29 mai à l'Hôtel Matignon à laquelle il espère toujours que le RPR et l'UDF seront représentés.



Lire nos informations et l'article de ROBERT SOLÉ « Répertoire pour un consensus », page 7

Dons de sang : des parents aux enfants

Le ministère de la Santé autorisera bientôt pour la première fois les parents à donner, sous certaines conditions, leur sang à leur enfant lorsque l'état de santé de ce dernier imposera une transfusion sanguine. Le « don dirigé » sera possible dès lors que les parents auront confirmé leur accord par écrit . Une telle possibilité, qui rompt avec le principe français de l'anonymat, avait été réclamée récemment par certains médecins sous la pression de parents inquiets des risques de contamination post-transfusionnelle pour leur enfant.

Lire nos informations page 16

Le Gabon ébranlé par l'émeute

Fuyant Port-Gentil, où la tension reste vive après les violences et les pillages, plus de cinq cents Français ont été rapatriés

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

A l'ambassade de France, la salle d'attente est occupée par les « crânes rasés » de l'infanterie de marine qui tapent le carton avec, à leurs pieds, le fusil d'assaut et le casque lourd camouflé. Cela fait partie du dispositif de sécurité. Le téléphone ne cesse de sonner dans le bureau du premier conseiller. Une cérémonie religieuse est organisée, vendredi après-midi à Libreville, à la mémoire de Joseph Rendjambe, l'opposant dont le décès suspect a mis le feu aux poudres. Les Français doivent-ils rester dans les parages ? D'une façon générale, doivent-ils continuer à fréquenter leurs lieux de travail ? « *Il n'y pas de consigne*, répond le conseiller. *Chacun se détermine en fonction de ce qu'il voit autour de lui et de ce qu'il ressent* ».

A l'évidence, les instructions de Paris sont d'éviter une vague de départs ressemblant au lâchage du régime par la France. « *Il n'y a pas d'évacuation massive des Français à Port-Gentil* », assure le conseiller. « *On a demandé aux coopérants et aux agents du consulat de rester sur place, mais les gens du secteur privé et leurs familles doivent avoir les moyens de partir s'ils le désirent.* » Les Transall de l'armée de l'air ont donc ramené, vendredi, plusieurs centaines d'étrangers de Port-Gentil à Libreville. Là, deux avions spéciaux d'Air France ont rapatrié un peu plus de cinq cents Français vers Paris. Vendredi soir, un grand nombre attendaient encore leur départ pour samedi : pour la plupart, des femmes et des enfants dont la présence égayait les hôtels de Libreville, habituellement touchés par le marasme économique. Ces réfugiés, assez traumatisés par la soudaineté de l'événement, ont été souvent conduits à l'aéroport de Port-Gentil sous escorte militaire française. Cent cinquante soldats français avaient pris position, jeudi, dans la capitale économique du pays. D'autres étaient attendus vendredi. Ils contrôlent l'aéroport, un quartier dit « Concession Elf » où s'étaient repliés beaucoup d'expatriés, et les abords du consulat en partie incendié par les émeutiers.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 3

Un entretien avec le président de Lufthansa

« Les compagnies aériennes européennes sont trop petites », nous déclare M. Heinz Ruhnau

M. Heinz Ruhnau, président du directoire de la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa, tranche sur ses pairs : il n'hésite pas à parler politique et à tancer la Commission de Bruxelles.

Jamais enfermé dans la routine et le jargon aéronautiques, il explique, dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, son analyse de la situation en Europe de l'Est et ... son admiration pour le chemin de fer. Il s'efforce de calmer les angoisses françaises vis-à-vis de l'unité allemande.

« Votre compagnie va prendre une participation de 26 % dans le capital de la compagnie est-allemande Interflug. Est-ce que cela signifie un changement de stratégie pour vous?

– Nous avons conclu un accord aux termes duquel Lufthansa acquerra 26 % des actions d'Interflug et l'Etat allemand en conservera 51 %, le reste sera cédé en priorité aux personnels d'Interflug et éventuellement à Lufthansa. La SARL Interflug sera transformée en société anonyme, mais elle demeurera autonome.

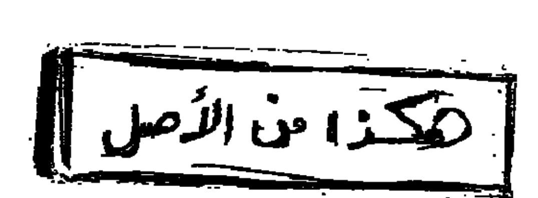
» Je ne peux en dire plus, car les bouleversements sont si rapides à l'Est que toute prévision est fragile. Je suis pourtant convaincu que rien ne sera plus comme avant. Le 1er juillet prochain, la création d'un seul deutschemark accélérera la demande. Dans tous les magasins de RDA, les prix des produits de grande consommation sont en baisse de moitié parce que les gens préfèrent mettre leur argent sur un livret d'épargne où ils profiteront d'un change favorable. Avec cet argent, ils achèteront ensuite des produits de qualité.

» Regardez ce qui est arrivé aux voitures est-allemandes Trabant : en novembre dernier, les carnets de commande s'étalaient sur dix-sept ans pour six millions de voitures. Aujourd'hui, ils ont disparu. Est-ce que cette révolution économique sera accompagnée par des mesures sociales ? Ce serait souhaitable, car il vaut mieux avoir un filet quand on saute des étages d'un immeuble !

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 150 DR; Irlande, 80 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE.
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a cinquante ans

Les déportations de masse en Pologne orientale

LE 27 septembre 1939, alors que la Pologne agonise sous le feu croisé de la Wehrmacht et de l'armée rouge, Ribbentrop, ministre des affaires étrangères de Hitler, arrive à Moscou pour fixer le tracé définitif de la frontière avec l'URSS. Pris de regrets après le partage en zones d'influence prévu par le protocole secret du pacte Molotov-Ribbentrop, qui laissait la Lituanie à l'Allemagne, Staline propose d'échanger la Lituanie contre la rive droite de la Vistule, attribuée tout d'abord à l'URSS. L'Allemand s'empresse d'accepter, et le « traité de frontières et d'amitié » signé dès le lendemain accorde à l'Union soviétique plus de la moitié du territoire polonais d'avant guerre : quelque 200 000 kilomètres carrés et 13 à 14 millions d'habitants, dont 6,5 millions sont des Polonais d'origine. Peu après, Vilnius et sa région (6 000 kilomètres carrés) sont rendues à la Lituanie, qui devient un protectorat de l'URSS, avant d'en devenir quelques mois plus tard une république.

Le reste est aussitôt incorporé à l'Union. Des élections précipitamment organisées se tiennent le 22 octobre 1939, dans la meilleure tradition soviétique : candidats uniques, scrutin sans isoloirs, sous la surveillance de militaires en armes. En Ukraine, c'est le premier secrétaire du PC de la République, Nikita Khrouchtchev, qui supervise personnellement la campagne électorale. L'admission dans l'URSS, demandée par les deux Assemblées ainsi élues – l'une en Ukraine occidentale, l'autre en Biélorussie occidentale – est prononcée début novembre par le présidium du Soviet suprême, qui, le 29 du même mois, attribue la nationalité soviétique à tous les habitants des zones rattachées.

Staline, qui a fait dissoudre le PC polonais en 1938, ne nourrit alors aucun projet de restauration d'un Etat polonais, et Molotov a beau jeu d'ironiser, le 31 octobre, à la tribune du Soviet suprême, sur le *« vilain bâtard du traité de Versailles »* à nouveau disparu de la carte de l'Europe. Sur le terrain, ce choix signifie que la polonité est vouée à l'éradication : les institutions culturelles polonaises sont fermées et une campagne de propagande est lancée pour discréditer la Pologne, *« Etat de seigneurs et de capitalistes »*, *« oppresseur de minorités »* et *« exploiteur des masses laborieuses »*.

« Sans bruit ni panique »

L'administration des nouveaux territoires est confiée au NKVD, la police politique, qui a dès les premiers jours d'occupation procédé à l'arrestation des principaux dirigeants politiques et syndicaux, les plus susceptibles d'organiser un mouvement de résistance clandestin. Mais l'ampleur de la tâche requiert de la méthode, et l'instruction NKVD n° 1223 du 11 octobre 1939, relative aux *« modalités de déportation des éléments antisoviétiques »* y pourvoit en dressant la liste de ces « éléments » : dirigeants des partis « bourgeois » et organisations associées, fonctionnaires de l'Etat, policiers, officiers, magistrats... S'y ajoutent les Polonais capturés lors de tentatives de franchissement de la frontière pour rejoindre l'armée en cours de constitution en France, ainsi que les propriétaires fonciers et les industriels.

Arrêtés individuellement, ils sont justiciables, à l'issue d'un procès sommaire devant un tribunal spécial, d'une peine de trois à cinq ans de *« privation de liberté »* pour *« crime contre la révolution et les intérêts du prolétariat »* ou pour *« activités au service d'un Etat capitaliste »*. Après un séjour plus ou moins long en prison, la destination finale est, pour les survivants, toujours le camp de travail, une des îles de l'archipel du Goulag. On évalue à 250 000 le nombre de ceux qui ont subi ce sort entre octobre 1939 et juin 1941.

Mais c'est une entreprise d'une tout autre nature qui se prépare, dans le plus grand secret, pour le printemps suivant. Pendant la nuit du 8 au 9 février 1940, le NKVD, secondé par l'armée rouge et la milice, procède à une rafle massive dans les territoires pris à la Pologne. Dans la discrétion : l'instruction du 11 octobre 1939 prescrit d'opérer *« sans bruit ni panique, pour éviter les débordements et excès de la part des déportés ou du voisinage »*. Rappel inutile : les hommes de Béria possèdent un solide savoir-faire. Une fois cernés les maisons et appartements, leurs occupants se voient accorder une heure pour rassembler quelques effets personnels et des vivres pour un mois, puis sont acheminés par camions, avant l'aube, vers la gare la plus proche.

Là les attendent des trains formés de wagons de marchandises ou à bestiaux spécialement équipés : des grilles ont été posées sur les ouvertures, les portes condamnées, des bat-flanc en bois installés et des latrines de fortune – un simple orifice dans le plancher – aménagées. Les plus heureux trouveront un petit poêle ou un réchaud.

Trois catégories de victimes

Après un tri pour séparer les hommes valides, dirigés vers les camps de travail, des femmes, enfants et vieillards, les déportés sont entassés à 50 par wagon. Ils sont 220 000 à être ainsi convoyés, par 110 trains, vers les immensités glacées du Grand Nord russe. Le plus souvent, le voyage se prolonge pendant plusieurs semaines, dans les conditions que l'on imagine en cet hiver 1939-1940 plus rigoureux encore que les autres – la température descend jusqu'à – 40 degrés. Les moins résistants, enfants et vieillards au premier chef, succomberont avant d'arriver à destination. Les autres se voient infliger d'épuisantes marches à pied, sur des centaines de kilomètres, avec bivouac en plein air, pour rejoindre leurs lieux de détention.



Contrairement à la Gestapo en zone allemande, le NKVD n'a pas frappé au hasard. Les listes de déportés ont été composées en fonction de critères « sociaux » pour identifier les « éléments antisoviétiques » et autres « suspects » : ce qui reste des fonctionnaires de l'Etat polonais et des propriétaires terriens, les paysans-colons bénéficiaires de la réforme agraire de 1925. Curieusement, la rafle s'étend à tous les gardes forestiers, probablement pour éliminer tout risque d'assistance à la formation de maquis au printemps. Bien que les déportés soient en majorité ethniquement polonais, les Ukrainiens et les Biélorusses sont nombreux dans les wagons : certains villages d'Ukraine ont été vidés de la totalité de leurs habitants.

Puis, sans se tarir tout à fait, le flux s'amenuise jusqu'à la vague suivante, deux mois plus tard, le temps de faire revenir les trains. Réglée selon le même scénario qu'en février, la rafle qui se déroule du 12 au 15 avril 1940 vise maintenant les familles des détenus politiques arrêtés individuellement depuis septembre, mais aussi les paysans aisés et les habitants des zones frontalières avec l'Allemagne. Dans la seule région de Lvov, qui en est proche, ils sont 25 000 à être arrachés à leur domicile ; et ce sont maintenant 160 trains qui emportent quelque 320 000 ex-citoyens polonais vers l'Asie centrale et le Kazakhstan.

Un nouveau répit s'installe jusqu'à la rotation suivante des trains, fin juin 1940 : cette fois-ci, la rafle vise avant tout les réfugiés de la partie occidentale de la Pologne, occupée par l'Allemagne, des juifs en grande partie. 240 000 prennent le chemin de la Sibérie.

Une dernière vague, qui précédera de quelques jours l'attaque allemande de juin 1941, emportera encore vers les camps et l'exil plus de 300 000 déportés : des employés, des ouvriers qualifiés, des cheminots ainsi que nombre de Polonais résidant dans les républiques baltes annexées par l'URSS en 1940.

A chaque rafle, les victimes sont réparties en trois catégories :

– Ceux qui sont « arrêtés », des hommes surtout, seront acheminés, à l'issue d'une condamnation sommaire, vers un des 132 camps identifiés qui s'étendent tout le long de l'arc polaire soviétique, depuis la presqu'île de Kola jusqu'au détroit de Béring. Ceux-là connaîtront les conditions de détention les plus inhumaines : aucun des 3 000 déportés envoyés dans les mines de plomb de Tchoukhotka ne survivra à cette épreuve et seul un nombre infime des quelque 10 000 Polonais affectés aux mines d'or de la Kolyma reviendront vivants.

– Les « déplacés de catégorie spéciale » (*« spetspereselentsy »*), qui jouissent d'une certaine liberté de mouvement, mais sont astreints au travail forcé – exploitation forestière et construction de lignes de chemin de fer dans le Grand Nord, extraction du charbon dans le bassin du Don – et soumis au même régime alimentaire que dans les camps.

– Les « exilés », enfin, femmes, enfants, vieillards, répartis en quelque 3 000 lieux de relégation, qui sont libres de ne pas travailler, mais, laissés à l'abandon, sans ressources, dans un milieu généralement sauvage et hostile, en Asie centrale et en Sibérie, n'ont évidemment pas d'autre choix.

Ce sont donc, au total, plus d'un million de personnes – dont près des deux tiers de Polonais d'origine – qui prennent, en l'espace de quinze mois, le chemin de la déportation. Ce chiffre avoisine le million et demi si l'on y ajoute les détenus politiques arrêtés individuellement et les quelque 200 000 prisonniers de guerre expédiés eux aussi dans les camps et les mines (1).

Une chape de silence

Les souffrances subies – et partagées avec les autres victimes du stalinisme, russes, baltes, tatars... – inspireront après guerre les premières pages, polonaises, de la « littérature des camps » : le froid et la faim, l'absence d'hygiène et la maladie (scorbut, pellagre et typhus), la loi de la jungle que font régner les criminels de droit commun soviétiques, les tristement célèbres ourkas, sont le lot quotidien de ces centaines de milliers de déportés.

Le tribut est à la mesure de ces conditions effroyables : une mortalité de 30 % par an dans les camps, de 15 % à 20 % chez les exilés. Les évaluations du nombre de déportés qui ont péri en l'espace de deux ans varient de 400 000 à 800 000.

Pour une partie des survivants, l'attaque de l'URSS par l'Allemagne annonce la fin du calvaire : Staline, qui a renoué le 30 juillet 1941 avec le gouvernement, en exil à Londres, du général Sikorski, autorise la création d'une armée polonaise sur le territoire soviétique et accorde l'« amnistie » – un terme qui, s'appliquant à des civils déportés sans autre forme de procès, relève de l'humour noir – *« aux citoyens polonais privés de liberté en URSS »*. Mais seulement 115 000 civils et militaires parviendront à quitter l'Union soviétique par l'Iran, en 1943, avec cette armée, celle du général Anders. D'autres trouveront une planche de salut en rejoignant l'armée formée ensuite par des communistes polonais sous le commandement du général Berling. Parmi eux, un jeune officier d'une vingtaine d'années, Wojciech Jaruzelski, dont les parents, également déportés, ont péri dans le maëlstrom. Quelque 400 000 déportés seront rapatriés en Pologne pendant l'immédiat après-guerre, entre 1944 et 1948, mais une soixantaine de milliers d'entre eux devront attendre la mort de Staline et le « dégel » pour pouvoir regagner la Pologne.

Couvert par une chape de silence dans la Pologne communiste, au nom de la « raison d'Etat », peu connu à l'Ouest en dehors des cercles d'émigrés, éclipsé par l'affaire de Katyn, ce dossier honteux de l'histoire des relations polono-soviétiques – ce fut l'une des plus grandes déportations de masse de l'ère stalinienne – a été ouvert à la faveur de la campagne, lancée en 1987 par M. Gorbatchev, sur les *« taches blanches de l'Histoire »*. Ce n'est qu'alors qu'une commission mixte d'historiens a été autorisée à l'étudier. L'essentiel de cette histoire a, il est vrai, déjà été écrit par les témoins des événements et des auteurs indépendants. Mais cette démarche était le prélude à une reconnaissance de la responsabilité des Soviétiques et a servi de fondement à la demande de réparations pour un montant de 4,5 milliards de roubles, formulée début avril 1990 par le gouvernement polonais.

STÉPHANE MEYLAC

(1) Les hommes du rang seulement, les 15 000 officiers et sous-officiers ayant été exécutés à Katyn ou ayant disparu sans laisser de traces.

ÉTRANGER

Devant le Conseil de sécurité réuni à Genève

M. Arafat demande l'envoi de forces de l'ONU dans les territoires occupés

Vedette du jour, vendredi après-midi 25 mai, au palais des Nations à Genève, M. Yasser Arafat ne s'est pas privé de se servir de la tribune qui lui était offerte et d'exploiter les réactions suscitées par le récent meurtre, près de Tel-Aviv, de sept ouvriers palestiniens par un jeune israélien. Le chef de l'OLP, qui prenait pour la première fois la parole devant le Conseil de sécurité, n'a toutefois pas vraiment apporté d'élément nouveau.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Tout en réaffirmant l'attachement de l'OLP à la *« stratégie de paix »* qu'il avait lancée au même endroit – devant l'Assemblée générale de l'ONU – il y a un an et demi, M. Arafat s'est montré particulièrement dur dans ses attaques contre Israël, accusé de pousser l'ensemble de la région à une *« catastrophe sans précédent menaçant la paix et la sécurité mondiale »*. Aussi a-t-il invité la communauté internationale à accentuer ses pressions sur l'Etat hébreu pour sortir de l'impasse actuelle.

M. Arafat a formulé cinq mesures pratiques répondant aux vœux de l'OLP :

– La désignation par le secrétaire général de l'ONU d'un envoyé spécial et permanent chargé de se consacrer au processus de paix et de procéder aux contacts nécessaires afin de trouver une solution pacifique, juste et durable au conflit arabo-israélien. A moins que le secrétaire général ne se charge lui-même de cette mission.

– L'envoi de *« forces internationales d'urgence »* en plus des observateurs de l'ONU déjà stationnés à Jérusalem. Ces forces auraient pour mission de protéger le peuple palestinien, ses biens et les lieux saints et *« de mettre complètement fin à l'occupation israélienne »*.

– L'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution *« claire »* garantissant son exécution pour arrêter l'immigration de colons dans les territoires occupés.

– La convocation immédiate des cinq membres permanents du Conseil de sécurité afin de discuter du processus de paix et de préparer une conférence internationale sur le Proche-Orient.

– L'imposition de sanctions à Israël *« pour les crimes commis contre le peuple palestinien dans les territoires occupés »*.

Dans la foulée, M. Arafat a encore demandé la constitution d'une commission internationale composée de membres du Conseil de sécurité pour enquêter sur place. Il a aussi tenu à réaffirmer que l'Intifada *a* se poursuivrait jusqu'à la reconnaissance des droits des Palestiniens.

Tout en rappelant que son organisation avait répondu *« avec souplesse et sincérité à toutes les initiatives internationales de paix, y compris le plan en cinq points du secrétaire d'Etat américain James Baker »*, M. Arafat n'a pas manqué de reprocher aux Etats-Unis d'apporter *« un soutien illimité à Israël »* et d'avoir *« totalement négligé les droits du peuple et de l'homme palestiniens »*, alors qu'ils se veulent les champions des droits de l'homme.

Malgré l'évolution de la diplomatie de son pays, le représentant des Etats-Unis avait demandé en début de séance un vote sur la prétention palestinienne de s'adresser en tant qu'Etat au Conseil de sécurité. Mais seul Washington s'est opposé à la demande de l'OLP, acceptée par onze voix et trois abstentions (Royaume-Uni, Canada et France).

Nouveau refus israélien

Alors que plus de trente orateurs s'étaient inscrits, les Etats-Unis ne se montraient pas pressés d'intervenir. Dans les milieux proches de la délégation américaine, on indiquait que Washington ne comptait pas voter en faveur de l'envoi d'une mission permanente de l'ONU dans les territoires occupés, donnant la préférence à *« une courte visite »* d'information. De son côté, lors d'une conférence de presse, l'ambassadeur de la Ligue arabe, M. Clovis Maksoud, a apporté son soutien à la proposition de M. Arafat, mais s'est opposé à une mission permanente *« car cela impliquerait la perennité de l'occupation israélienne »*.

Intervenant après M. Arafat, le vice-ministre israélien des affaires étrangères, M. Benjamin Netanyahu, a clairement fait savoir que son pays n'accepterait pas l'envoi d'observateurs dans les territoires occupés. Il a indiqué que les représentants de la presse et d'organisations humanitaires pouvaient observer ce qui s'y passait comme nulle part dans les pays arabes. Après avoir rappelé que le gouvernement et le peuple israéliens avaient été unanimes à condamner le meurtre d'Arabes par un déséquilibré, il a accusé l'OLP et les dirigeants arabes de transformer en héros ceux qui assassinent des juifs. Pour M. Netanyahu, cette réunion du Conseil de sécurité ne sert qu'à *« attiser la violence alors qu'il y a beaucoup d'autres endroits dans le monde où la paix est plus menacée »*. Il a aussi estimé que cela ne faisait que retarder la recherche d'une solution, et que le Conseil de sécurité pourrait mieux utiliser son temps. Il a ensuite accusé l'OLP d'*« avoir besoin que du sang arabe soit versé pour raviver l'intifada qui s'essoufflait »*.

Intervenant dans la soirée, les représentants de la France, de l'Union soviétique et de la Chine se sont, tour à tour, prononcés pour la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient. L'ambassadeur de France, M. Pierre Louis Blanc, a préconisé l'envoi d'une *« mission d'évaluation »*, premier pas vers la mise en place d'observateurs de l'ONU.

M. Arafat devait donner une conférence de presse samedi en fin de matinée, tandis que le Conseil de sécurité ne prendra vraisemblablement aucune décision avant la reprise de ses travaux à New-York.

JEAN-CLAUDE BUHRER

JORDANIE

Le royaume est dans une situation économique critique

La Jordanie, qui se trouve dans une situation économique critique alors qu'elle traverse une série d'épreuves politiques, compte solliciter un « soutien arabe » lors du sommet qui s'ouvre, *lundi 28 mai*, à Bagdad et au cours duquel doit être discutée la question de « la solidarité » avec Amman.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Planté sur l'une des dix-sept collines d'Amman, le chantier du nouveau palais royal est aujourd'hui abandonné. Austérité oblige. Le roi montre l'exemple et, comme on le fait remarquer à Amman, *« on ne peut à la fois continuer à tendre la main et perpétuer des projets à caractère non indispensable »*. Malgré, en effet, les mesures prises par les deux gouvernements qui ont succédé au cabinet de M. Zeid Rifaï – emporté dans la tourmente des émeutes contre la vie chère de l'année dernière, – la situation économique de la Jordanie demeure critique, sans espoir d'amélioration à court terme.

Avec ses trois millions d'habitants et une dette de 8,3 milliards de dollars, la Jordanie figure – par rapport à son produit national brut – parmi les pays les plus endettés du monde. Un record inquiétant pour un Etat aux ressources limitées, qui a dû faire appel l'année dernière au concours du FMI pour tenter de redresser la situation.

L'ensemble du système demeure fragile et l'effort demandé à la population très lourd, en dépit de quelques signes positifs : une stabilisation du dinar à un taux de 0,67 dollar (soit 50 % de moins qu'il y a deux ans), un ralentissement du taux de l'inflation (30,3 % en 1989), qui devrait se poursuivre cette année et se limiter à 15 % compte tenu des résultats du premier trimestre, un meilleur taux de couverture de la balance commerciale – 51 % en 1989 contre 37 % en 1988 – dû tout à la fois au cours élevé des phosphates et de la potasse, qui représentent les deux tiers des exportations jordaniennes, et à une réduction drastique des importations.

Rééchelonnements sans fin

Grâce aux rééchelonnements de ses créances, vis-à-vis du Club de Paris et de Londres, la Jordanie a obtenu un allègement substantiel (555 millions de dollars en 1990) du service de sa dette publique, qui va quand même atteindre cette année 638 millions de dollars. Mais, comme l'affirme un expert, *« on est rentré dans un cycle sans fin de rééchelonnement qui va largement dépasser l'an 2000 »*. Amman a d'autre part obtenu, sur la période juillet 1989 -janvier 1991, un prêt du FMI de 76,7 MDTS, dont 51,8 ont été tirés, et un prêt d'ajustement fonctionnel à l'industrie de 150 millions de dollars de la Banque mondiale. Un autre prêt d'aide à la balance des paiements de 150 millions de dollars est toujours en négociation avec le Japon.

Toutefois, la Jordanie ne peut vivre sans un concours financier extérieur. L'année dernière, le roi n'avait pas craint de faire porter aux pays arabes qui n'avaient pas tenu leurs engagements – décidés en 1978 au sommet de Bagdad – la responsabilité de la situation catastrophique des finances jordaniennes. Si ces pays ont donné 400 millions de dollars en 1989, aucun n'a pris d'engagement pour cette année alors que, selon le ministre des finances, la Jordanie attend d'eux un minimum de 360 millions de dollars – dont trente seulement ont, jusqu'à présent, été versés par les Emirats arabes unis et le Qatar. Malgré deux voyages du roi et une visite du premier ministre, l'Arabie Saoudite n'a toujours pas reconduit les 200 millions de dollars d'aide qu'elle avait versés en 1989, contre 360 en 1988.

Alors que les besoins mensuels en devises du pays s'élèvent à 200 millions de dollars, les réserves nettes de la Banque centrale étaient négatives de 95 millions de dollars à la fin du mois d'avril. Pour répondre à la demande du FMI de voir progressivement supprimer les subventions aux produits alimentaires de base – qui comptent pour près de 10 % des dépenses budgétaires, – le gouvernement envisagerait de remplacer celles-ci par un système d'aide aux consommateurs les plus défavorisés sous forme, par exemple, de cartes d'approvisionnement.

Il semble, en effet, impossible sous peine d'explosion sociale de presser encore les couches de la population les plus touchées par la crise, alors que déjà, selon les chiffres officiels, 20 % des Jordaniens vivent en dessous d'un seuil de la pauvreté calculé au plus juste, que le pouvoir d'achat des ménages a chuté de moitié et, qu'enfin, le chômage dépasse 20 % de la population active. Pour lutter contre celui-ci, le gouvernement a bien pris des mesures de non renouvellement des permis de travail aux étrangers (200 000 officiellement) mais en excluant les deux secteurs dans lesquels ils sont les plus nombreux, l'agriculture – une spécialité égyptienne – et le personnel de maison, où les Asiatiques dominent. Le chômage touche, en outre, en priorité les diplomés et, de ce côté là, il y a peu d'espoir d'amélioration dans la mesure où l'austérité a naturellement entraîné une baisse sensible de l'activité économique et que, depuis deux ans, tous les grands projets d'infrastructure ont été arrêtés. De plus, les rentrées en devises des travailleurs expatriés, surtout dans le Golfe – 350 000, essentiellement d'origine palestinienne, – ne cessent de diminuer et n'ont représenté que 600 millions de dollars l'année dernière.

La situation tendue dans la région, les manifestations de ces derniers jours, dont l'attentat contre des touristes – même s'il s'agit d'un acte isolé – et la montée de l'islamisme ne sont pas des éléments qui peuvent favoriser le doublement en trois ans, comme le souhaitent les responsables, des revenus touristiques de la Jordanie – 400 millions de dollars en 1989 – qui représentent, avec les dépôts des travailleurs émigrés, l'une des principales ressources en devises du pays.

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

ZAIRE

La Belgique gèle les crédits publics

Le gouvernement belge a décidé, vendredi 25 mai, de geler immédiatement les crédits publics destinés à son ancienne colonie africaine, le Zaïre, à la suite des événements sanglants de Lubumbashi au cours desquels une cinquantaine d'étudiants ont été tués par la brigade spéciale du président Mobutu (*le Monde* du 24 mai). Le gouvernement a également décidé, avec effet immédiat, de suspendre la préparation de la réunion d'une commission mixte belgo-zaïroise. Cette réunion, prévue pour le mois de juin, devait permettre de mettre en vigueur les arrangements esquissés par des accords de coopération bilatérale signés à Kinshasa il y a deux mois seulement. Bruxelles prendra aussi des initiatives immédiates pour lancer une enquête *« neutre et indépendante »* sur les événements survenus sur le campus universitaire à Lubumbashi dans la nuit du 11 au 12 mai.

La Belgique devait octroyer un prêt d'Etat à Etat de 350 millions de francs belges (48 millions de francs) pour l'année 1989. *« Ce prêt est gelé, »* a déclaré M. Mark Eyskens, ministre des affaires étrangères, en ajoutant : *« Pour 1990, aucune décision* (sur le montant) *n'avait été prise jusqu'ici, et il n'y aura aucune décision aussi longtemps que la clarté n'est pas faite. »* – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : le garde du corps de Winnie Mandela reconnu coupable de meurtre.** – La Cour suprême de Johannesburg a déclaré, vendredi 25 mai, coupable du meurtre d'un jeune Noir Jerry Richardson, ancien garde du corps de Mme Winnie Mandela, à l'issue d'un procès qui a gravement terni la réputation de l'épouse du chef historique du Congrès national africain (ANC). Jerry Richardson, quarante et un ans, entraîneur du Mandela United Football Club, soi-disant club sportif, sera condamné dans quelques jours pour l'assassinat, le 29 décembre 1988, au domicile de Mme Mandela, d'un jeune Noir de quatorze ans, James « Stompie » Moeketsi Seipei. Au terme de ce procès de trois semaines, la Cour a considéré qu'il avait bien enlevé « Stompie » ainsi que trois autres jeunes Noirs d'une église méthodiste de Soweto, qu'il les avait agressés, tentant également de tuer un autre de ces adolescents. – *(AFP.)*

Le Gabon ébranlé par l'émeute

Suite de la première page

Deux unités de la Légion renforcent les six cents hommes du 6e bataillon d'infanterie de marine, habituellement cantonné dans le camp De Gaulle de Libreville, près de l'aéroport. Mais, en dehors des abords de l'ambassade et de quelques halls d'hôtels, on ne les voit pas. Tout était calme vendredi après-midi sur le front de mer, façade trompeuse de la ville moderne, mais on faisait état d'une certaine tension dans plusieurs quartiers africains.

On remarque le caractère sélectif des cibles des émeutiers lors des deux dernières journées de troubles à Libreville : des bâtiments et des magasins appartenant à la famille du président Bongo ou à ses proches. A Port-Gentil, les manifestants se sont symboliquement acharnés sur la moquette du salon présidentiel de l'aéroport. Le contact entre les chefs des agitateurs, notamment les preneurs d'otages, et les militaires français a été correct dès lors qu'on a compris que ces derniers *« n'avaient pas de mission offensive »*, souligne-t-on à l'ambassade.

Port-Gentil, d'où était originaire Joseph Rendjambe, a toujours été frondeur à l'égard de M. Bongo, l'ethnie minoritaire à laquelle celui-ci appartient, celle des Batekés, n'y étant guère aimée. Cette hostilité ethnique se retrouve à Libreville. En l'état actuel des choses, on ne voit pas quel intérêt le pouvoir aurait eu à éliminer Joseph Rendjambe, opposant notoire, certes, mais parfaitement intégré dans le système. Demi-frère d'un ministre, président de la société éditrice du quotidien national, directeur d'une société d'investissement, membre du conseil d'administration d'une chaîne de radio à Franceville, il n'avait rien d'un leader révolutionnaire. Pour le moment, la tactique du président Bongo semble être d'attendre et de ne rien faire qui puisse raviver les passions. Aucun militaire, aucun policier et pas même un pompier ne sont intervenus lors des troubles de Port-Gentil.

A Libreville, il y a eu une apparente vacance du pouvoir mercredi et jeudi. Le président Bongo n'est rentré dans la capitale qu'après avoir assisté, jusqu'au bout, aux funérailles d'une de ses tantes à Franceville. Il n'a pas cru utile de s'adresser sur-le-champ à la nation, se contentant d'affirmer sa volonté de rétablir l'ordre et de continuer à assumer sa charge au cours d'une brève rencontre avec la presse internationale dans le hall d'un hôtel, vendredi soir.

Certains s'attendent à quelque initiative spectaculaire pour renverser le cours des événements. Mais, si adroit soit-il, le président gabonais peut-il lutter contre le vent de fronde qui souffle sur l'Afrique noire ? La situation au Gabon ne peut s'isoler de tout un contexte continental.

Vendredi après-midi un membre des forces de sécurité nous reconduisait courtoisement mais fermement à notre hôtel pour mettre un terme à nos investigations – non autorisées – en ville. Ayant allumé la radio dans sa voiture, il écoutait pensivement le bulletin d'information : *« Tension en Côte-d'Ivoire, tension au Cameroun, tension au Zaïre... »*.

« Nous sommes au bord de l'explosion à tout instant », reconnaissent deux ministres de l'Union socialiste gabonaise, une des quatre formations contestataires représentées dans le gouvernement de transition, formé fin avril, qui compte six ministres de l'opposition sur un total de vingt-huit.

L'un d'eux, M. Max Ropibia, ministre des petites et moyennes entreprises, a fait trois ans de prison dans les années 70. Avec son collègue, M. Serge M'Ba, ministre de la santé et des affaires sociales, il affirme que leur parti était organisé dans la clandestinité avant l'acceptation du multipartisme il y a quelques semaines. Selon ces deux hommes, la promesse d'élections libres en septembre et l'adoption d'une nouvelle Constitution représentaient des concessions qu'aucun opposant responsable ne pouvait dédaigner et *« le silence que la presse internationale, occupée par les événements d'Europe, a fait là-dessus »* n'était pas de nature à encourager les bonnes volontés.

Mais ces anciens professeurs, beaux parleurs, ne répondent pas clairement quand on leur demande s'ils se sentent solidaires du gouvernement quoi qu'il arrive. D'ailleurs, leur langage a-t-il une chance d'être entendu dans les quartiers populaires de Port-Gentil, où l'on disait, vendredi soir, que la violence avait continué une bonne partie de la journée ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **Lutte ouvrière et les Verts critiquent l'envoi de troupes françaises au Gabon.** – Mme Arlette Laguiller, dirigeante de Lutte ouvrière (trotskiste), estime que *« sous le prétexte classique de protéger ses ressortissants »*, le gouvernement français a envoyé des troupes au Gabon pour *« protéger les intérêts des grosses sociétés »* et *« contribuer au maintien de l'ordre »*. Elle réclame *« le retrait immédiat des troupes françaises stationnées en Afrique »*. Les Verts estiment que *« l'armée française pourra peut-être sauver le président Omar Bongo »* qui *« règne depuis vingt-trois ans sur la Gabon à l'ombre des baïonnettes françaises »*, mais ajoutent qu'une telle politique *« conduit à la catastrophe »*.

Le président Bongo : « Cela a assez duré »

Le président Omar Bongo n'est pas *« préoccupé outre mesure »* par les émeutes anti-gouvernementales qui ont secoué son pays cette semaine, mais estime *« que cela a assez duré et que si ça se répétait, nous mettrions le paquet pour rétablir l'ordre »*. Le chef de l'Etat, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse impromptue dans un hôtel de Libreville, a estimé que les troubles avaient été *« trop rapides pour être spontanés »*. Pour M. Bongo, qui a accusé la presse française de *« désinformation »*, ces troubles, les plus sérieux que le pays ait connu depuis sa prise de pouvoir il y a plus de vingt-deux ans, *« ce n'est pas la fin d'un règne »*. *« Je suis décidé à mettre de l'ordre, je ne suis pas né président, je ne mourrai pas président »*, a-t-il lancé.

Le chef de l'Etat gabonais s'est déclaré disposé à poursuivre les réformes. Il a indiqué à propos du multipartisme qui vient d'être instauré : *« Il paraît que c'est ce qu'il faut faire. Nous l'avons fait. Eh bien, voyez les conséquences, ça commence bien ! »*

Le calme est revenu dans la capitale, mais la situation est toujours tendue à Port-Gentil, deuxième ville du pays. De 600 à 700 femmes et enfants ont été acheminés sur Libreville et bon nombre d'entre eux ont déjà été rapatriés en France. Deux avions sont déjà arrivés à Paris. Il ne s'agit pas pour le Quai d'Orsay, d'une évacuation, mais *« de départs volontaires »*. Le ministère français des affaires étrangères a également affirmé, dans une mise au point, que *« le dispositif militaire mis en place à Port-Gentil et les renforts envoyés à Libreville ne peuvent en aucun cas être interprétés comme une immixtion dans les affaires intérieures gabonaises »*.

Selon plusieurs témoignages, le saccage a été total à Port-Gentil. Des pillages de maisons privées, de bâtiments publics et de sièges d'entreprises ont souvent été commis par des enfants âgés d'à peine douze ans. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

URSS

M. Eltsine en tête pour la présidence de la Fédération de Russie

Le Parlement de la Fédération de Russie votait à nouveau samedi 26 mai pour élire son président et départageait M. Boris Eltsine, candidat des députés réformateurs, et M. Ivan Polozkov, un communiste orthodoxe. Vendredi, M. Eltsine avait manqué l'élection de trente-quatre voix, selon des résultats cités samedi par Tass. L'annonce des réformes économiques a par ailleurs provoqué une ruée sur les magasins d'alimentation.

MOSCOU

de notre correspondant

D'un coup, dans cette élection pour la présidence de la Fédération de Russie, ce fut le suspens. Seul encore en lice des candidats proches de l'appareil, M. Vlasov, venait, vendredi 25 mai en fin de matinée, de se retirer. Cela ne laissait plus face à Boris Eltsine qu'un jeune universitaire « *Indépendant* », M. Morokine, et un conservateur *a priori* trop conservateur pour être crédible, M. Polozkov, premier secrétaire de Krasnodar.

Critique acharné de M. Gorbatchev, le plus populaire des hommes politiques soviétiques avait ainsi des chances de se retrouver à la tête d'une Fédération regroupant plus de la moitié de la population de l'URSS et couvrant les deux tiers de son territoire. Si cela se produisait, c'est tout l'échiquier soviétique qui en serait modifié, et le Parlement de Russie, puis Moscou, puis tout le pays furent soudain pris de fièvre.

Les députés ont voté. Il aurait, pour l'emporter, fallu 531 voix à M. Eltsine. Il en a obtenu 497 contre 473 à M. Polozkov, 32 à M. Morokine et 32 bulletins nuls. On revotait ce samedi. Le suspense était plus grand encore puisque MM. Eltsine et Polozkov, deux Russes, deux « *radicaux* » de leurs camps respectifs étaient au coude à coude et que tout pronostic était hasardeux tant le blocage – tous deux au-dessous de la barre – était possible.

Restait donc, sur toutes les lèvres, une question : pourquoi M. Vlasov, *premier ministre sortant* de la Fédération et conservateur modéré, s'était-il retiré ? Si M. Polozkov était capable de recueillir tant de suffrages, n'aurait-il pas pu, lui, obtenir la majorité requise ? Ce soudain abandon ne devait-il pas, en d'autres termes, s'expliquer par un accord au sommet entre M. Gorbatchev et M. Eltsine ?

Car après tout, si les deux hommes sont liés par une franche inimitié et si le premier dénonçait encore publiquement le second il y a deux jours, il n'en reste pas moins que le président soviétique a besoin d'alliés. Pour conduire le pays à travers les épreuves des réformes économiques et du « *passage au marché* », il faut – lui-même le répète sans cesse – un minimum de consensus national. Il faut que des hommes bénéficiant d'un crédit de confiance dans la population appuient cette politique. Et cette alliance, disait lundi M. Gorbatchev, doit se faire sans exclusive et regrouper « *la gauche radicale et les conservateurs modérés* ».

Ruées dans les magasins

De là à penser que M. Vlasov avait été sacrifié sur l'autel de l'ouverture à gauche, il n'y avait qu'un pas. Beaucoup le franchissaient et le spectacle qu'offraient vendredi les magasins soviétiques ne faisait que renforcer leur conviction.

Du long discours-programme prononcé jeudi par le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, la population a en effet retiré une certitude : les prix vont augmenter, l'un après l'autre et le niveau de vie baisser. Chacun s'est aussitôt rué sur les rayons, raflant tout pour stocker jusqu'aux denrées les plus périssables.

A Kiev, on a vendu en une journée 320 tonnes de pâtes et 140 tonnes d'huile de table. Le premier ministre ukrainien a dû appeler au calme de la tribune du Parlement républicain, et la municipalité de Moscou a de son côté décidé qu'on ne pourrait plus acheter, dans les deux prochaines semaines, de produits alimentaires dans la capitale sans fournir la preuve qu'on y réside.

Il y a déjà plusieurs mois que les Républiques baltes – indépendantisme oblige – ont adopté des mesures semblables. La demande s'était en conséquence répercutée sur Léningrad où l'on fait aussi ses courses sur passeport. C'est la crise, et c'est chacun pour soi.

B. G.

□ **Menace de grève en Ukraine.** – Les mineurs du plus grand bassin houiller de l'URSS, à Donetsk en Ukraine, ont menacé de faire grève pour protester contre le projet de réformes économiques, a déclaré vendredi 25 mai un de leurs représentants. Le premier ministre ukrainien, M. Vitaly Mossol, a déclaré le même jour au Parlement local que son gouvernement « *s'opposerait fermement* » à la réforme. – *(Reuter.)*

ROUMANIE

Un président débordant d'œcuménisme...

Les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mai en Roumanie, publiés vendredi 25, confirment la victoire écrasante de M. Ion Iliescu, candidat du Front de salut national. Il a obtenu 85,07 % des voix. MM. Radu Campeanu, pour le Parti national libéral, et Ion Ratiu pour le Parti national paysan, ont recueilli respectivement 10,64 % et 4,29 % des suffrages.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Américains, Soviétiques, Turcs, Hongrois... C'est promis juré : Ion Iliescu, le président de la République roumaine, sera ami avec tout le monde ! Il serait même très heureux de recevoir le pape Jean-Paul II à bucarest. N'a-t-on pas vu récemment Ion Iliescu se signer au cours d'une cérémonie religieuse ? « *je reste libre penseur*, a toutefois précisé le président roumain au cours d'une conférence de presse vendredi 25 mai, *mais dans mon évolution intellectuelle je suis devenu un libre penseur non athée.* » Si Paris vaut bien une messe, 85 % des suffrages – le score de Ion Iliescu aux élections du 20 mai dernier – valaient bien un signe de croix...

Pour le reste, Ion Iliescu, élégamment vêtu d'un costume gris et d'une cravate « *presque club* », a été encore plus œcuménique que d'habitude : main tendue aux partis d'opposition, appel à tous les techniciens de bonne volonté, nouveau crédo en faveur d'une « *voie roumaine* » de transition vers l'économie de marché. Ion Iliescu n'a pas répondu à une seule question : qui va-t-il décevoir les premiers. Ceux à qui il a promis de tout changer ou ceux à qui il a promis de ne rien changer du tout?

JOSE-ALAIN FRALON

LES RÉSULTATS OFFICIELS :

– Front de salut national (FSN) : 66,31 % (233 sièges)
– Union démocratique magyare : 7,23 % (29).
– Parti national libéral : 6,31 % (29).
– Mouvement écologiste roumain : 2,62 % (12).
– Parti national paysan : 2,51 % (12).
– Alliance pour l'unité des Roumains : 2,11 % (10).
– Parti démocrate agraire de Roumanie : 1,78 % (8).
– Parti écologiste roumain : 1,70 % (8).
– Parti social-démocrate : 1,05 % (2).
– Divers : 8,38 % (5).
Le Front de salut national contrôlera par ailleurs 92 des 119 sièges du Sénat.

Situation « explosive » en Arménie

La situation est « *explosive* », en Arménie où les militants armés « *deviennent de plus en plus forts* », a déclaré vendredi 25 mai le général Iouri Chataline, commandant des forces intérieures soviétiques, cité par Tass. Le général, en route pour Erevan, a déploré que les autorités locales ne parviennent pas à désarmer les nationalistes et rappelé que ses propres troupes « *sont prêtes à assumer cette tâche délicate* ».

Dans le Haut-Karabakh voisin, enclavé en Azerbaïdjan, des échanges de tirs entre la troupe et les Arméniens à Stepanakert ont fait, jeudi soir, au moins un mort - un soldat - et plusieurs blessés. Un officier avait déjà été tué samedi dans la région.

La visite du général Chataline intervient après le premier tour des élections locales du 20 mai. Le Mouvement national arménien est apparu dominant, mais le scrutin a été annulé dans 56 circonscriptions sur 85, où la participation a été trop faible. De nouvelles élections partielles auront lieu dans deux mois. Dans le Haut-Karabakh, dépendant de l'Azerbaïdjan et soumis au couvre-feu, les élections au Parlement arménien se sont déroulées « *secrètement* », dans des appartements ou entrées d'immeubles, a rapporté le quotidien de l'armée *l'Etoile rouge*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **YOUGOSLAVIE : le premier ministre veut former un nouveau parti.** – Le chef du gouvernement yougoslave, M. Ante Markovic, a annoncé vendredi 25 mai qu'il envisageait de former avec son gouvernement un nouveau parti favorable aux réformes politiques et économiques, et distinct de la Ligue des communistes (LCY) au pouvoir depuis quarante-cinq ans.

Par ailleurs, les communistes de Macédoine, l'une des six républiques de la fédération, ont refusé de participer à la reprise, samedi 26 mai à Belgrade, des travaux du quinzième congrès extraordinaire de la LCY, interrompus en janvier dernier après le départ des délégations de la Slovénie et de la Croatie. Le « Parti des transformations démocratiques » (ex-PC) de Macédoine déclare « *inacceptable* » la conception proposée par « *une partie de la direction de la LCY* » (allusion à la Serbie et au Monténégro) qui veut supprimer l'autonomie des ligues des différentes républiques et créer un parti centralisé. – *(Reuter, AFP.)*

POLOGNE

M. Mazowiecki lance un sévère avertissement aux cheminots en grève

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a adressé, vendredi 25 mai, un sévère avertissement aux cheminots en grève dans le nord-ouest de la Pologne, en affirmant que son gouvernement « *ne cédera pas* » à la « *menace* » des débrayages.

« *Face à cette grève qui paralyse une partie du pays, le gouvernement fera preuve de fermeté* », d'autant que cette grève « *commence à prendre l'allure d'un jeu politique dangereux* », a affirmé le premier ministre dans un discours prononcé à Wroclaw devant quelque 2 500 syndicalistes de Solidarité et retransmis à la télévision. M. Mazowiecki a mis en garde les grévistes contre l'exploitation politique de leur manifestation, en ayant visiblement à l'esprit la récupération de la grève par le syndicat OPZZ (proche de l'ancien Parti communiste).

L'exploitation par les « démagogues » de la grève des cheminots peut « conduire la Pologne à une guerre civile », a déclaré par ailleurs Lech Walesa, vendredi, dans un entretien diffusé par Radio-Varsovie, en citant en particulier le syndicat OPZZ et son président, M. Alfred Miodowicz. – *(AFP.)*

□ **Le premier ministre polonais à Paris.** – Le chef du gouvernement polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, fera une visite officielle à Paris lundi 28 et mardi 29 mai.



RFA : conflit au sein de l'extrême droite

M. Franz Schönhuber quitte la présidence des républicains

M. Franz Schönhuber, soixante-sept ans, fondateur et président du parti d'extrême droite ouest-allemand les Républicains, a annoncé, vendredi 25 mai, sa démission en raison de la présence à la direction du parti, d'« une petite clique d'extrémistes de droite ».

BONN

de notre correspondant

Depuis quelques mois, la contestation grondait contre M. Schönhuber dans les instances dirigeantes des « *Réps* ». On reprochait au fondateur du parti son style de direction « *égomaniaque* », et sa tendance à vouloir faire des Républicains une formation plus bourgeoise en effaçant, au moins pour l'image extérieure, les aspérités néo-nazies un peu trop visibles. La fronde interne était menée par le secrétaire général du parti, M. Harald Neubauer, qui, malgré son jeune âge – trente-huit ans, – est déjà un vétéran des groupes d'extrême droite.

Profitant des absences de plus en plus fréquentes de Munich de M. Schönhuber, occupé par ses fonctions de député européen et son engagement dans les campagnes électorales régionales, M. Neubauer avait pris la haute main sur la section bavaroise des Républicains, la plus importante du pays.

M. Schönhuber a attaqué violemment « *la petite clique d'extrémistes de droite qui s'est emparée des leviers de commande du parti, alors que la base est saine dans son immense majorité* ». Mais il a annoncé son intention de reconquérir le parti en s'appuyant sur cette « base » et de poser à nouveau sa candidature à la présidence lors du prochain congrès des Républicains, prévu pour la fin juin.

Cette crise chez les « *Réps* » intervient à la suite d'une série d'échecs électoraux cuisants : les Républicains n'ont obtenu que 1,5 % des suffrages en Basse-Saxe et 1,8 % en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (*le Monde* du 15 mai). En 1989, ils avaient recueilli 7 % des suffrages à Berlin-Ouest et aux élections européennes. Interdits de candidature lors des élections du 18 mars en RDA, il ne cessent depuis de voir leur influence décliner, en raison de leurs querelles internes et de leur absence dans le débat sur l'unification. Le potentiel électoral de l'extrême droite reste cependant de l'ordre de 5 %, selon les sondages.

LUC ROSENZWEIG

ESPAGNE

Un membre du GRAPO meurt en prison après six mois de grève de la faim

MADRID

de notre correspondant

Après six mois de grève de la faim, entrecoupée de périodes d'alimentation forcée, un membre du GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre) en prison, José-Manuel Sevillano, est décédé le vendredi 25 mai, après une longue agonie dans un hôpital de Madrid. Plusieurs autres membres de l'organisation, eux aussi en grève de la faim, sont actuellement dans un état très grave.

C'est le 30 novembre dernier qu'une soixantaine de prisonniers appartenant au GRAPO, une organisation responsable, depuis son apparition en 1975, de plusieurs dizaines d'assassinats, avaient décidé d'entamer un jeûne pour une période indéterminée. Jusque-là regroupés dans un même établissement pénitentiaire, celui de Soria, ils entendaient ainsi protester contre la décision, alors prise par le gouvernement, de les disperser dans différentes prisons aux quatre coins du pays.

Le ministère de la justice allait toutefois se montrer intraitable, estimant que cette dispersion interdirait aux prisonniers de transmettre d'un commun accord, *via* leurs avocats, des instructions aux membres de l'organisation encore en liberté, et ordonna même l'alimentation forcée des grévistes. Ceux-ci étaient dès lors alimentés lorsqu'ils perdaient conscience, ce qui freinait la détérioration de leur état physique, sans toutefois la stopper.

La mort de José-Manuel Sévillano, qui risque d'être suivie de celle de plusieurs de ses compagnons, ne semble pas avoir entamé la détermination du gouvernement.

En attendant, des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises par les responsables des forces de l'ordre, le GRAPO ayant annoncé une vague d'attentats si l'un de ses membres venait à décéder en prison.

THIERRY MALINIAK

DIPLOMATIE

La visite de M. Mitterrand à Moscou

Suite de la première page

Deux mois après les élections en RDA et le démarrage de la conférence « 2 + 4 », les points de vue paraissent plus que jamais irréconciliables : M. Mikhaïl Gorbatchev campe sur ses positions, affirme qu'elles ne sont pas un « bluff », rappelle que l'URSS conserve le droit de maintenir des troupes en RDA et assortit le tout d'une menace : celle de reconsidérer son attitude *« envers tout le processus de négociations en Europe »*, y compris dans les pourparlers sur le désarmement conventionnel à Vienne.

Mettez-vous à notre place, demandait-il en substance vendredi à l'ensemble des Occidentaux, en développant une rhétorique aux prémisses fallacieuses. Si l'Allemagne unie et souveraine décidait d'adhérer au pacte de Varsovie, disait-il, ne penseriez-vous pas que tous les équilibres européens seraient rompus, que tout le processus de dialogue pan-européen en serait définitivement compromis et que les négociations sur le désarmement n'auraient plus de sens ? Au déjeuner, M. Mitterrand avait coupé court à cette argumentation en invitant le président soviétique à regarder la réalité en face et à cesser de faire de la *« politique-fiction »*. Lors de la conférence de presse il se contenta de rappeler le résultat des élections en RDA, le désir de la RFA de rester dans l'OTAN et le principe selon lequel la souveraineté ne se partage pas : *« Un pays ne peut pas être à moitié souverain. »*

Second élément de la panoplie rhétorique de M. Gorbatchev : la duplicité des Occidentaux. On ne peut pas, dit-il, prétendre qu'on fait confiance à l'Allemagne et vouloir à tout prix l'encadrer dans une alliance militaire. Et sur ce, il relance l'idée de la neutralité, l'idée d'une Allemagne sortie des blocs militaires et qui les aiderait à changer de nature pour se transformer en alliances politiques. Il y ajoute une variante : pourquoi, demande-t-il, l'Allemagne unie ne pourrait-elle prétendre au même statut que la France dans l'OTAN, ce qui est encore un moyen de revendiquer le démantèlement de l'organisation militaire atlantique, inacceptable par l'Ouest.

Une complicité malgré tout

Deux positions s'affrontent, et pourtant, malgré la machoire serrée du président soviétique, malgré la fermeté ciselée avec laquelle M. Mitterrand constate le désaccord, on sent une complicité entre les deux hommes.

Chacun dans son rôle, ils jouent le premier acte d'une partie de taille : la définition de l'Europe, de celle qui se cherche sur les décombres de l'après-guerre et du mur. Pour M. Gorbatchev, il importe d'être ferme, menaçant même, pour faire comprendre tant à M. Bush qu'à l'Allemagne qu'il est réellement prêt à l'épreuve de force. S'il devait en arriver là, cependant, cela lui coûterait très cher, à lui et à son pays. C'est toute la bienveillance de l'Ouest à l'égard de la tentative de réformes soviétiques, toutes les possibilités d'appuis financiers occidentaux qui se trouveraient mises en jeu. Ce serait grave, catastrophique même, pour l'URSS, qui a un besoin vital de réduire ses dépenses militaires, d'importer de la technologie, de rebâtir son industrie et de se rebâtir elle-même, surtout, sans que le monde extérieur ne joue la carte de son éclatement.

Ce serait grave, mais l'appartenance à l'OTAN de l'Allemagne unifiée le serait, pense M. Gorbatchev, plus radicalement encore. Ce qu'il craint, c'est qu'un nouveau mur vienne couper l'Europe, que ce mur épouse les frontières occidentales de l'URSS et sépare une Europe de la prospérité d'une Union soviétique abandonnée aux cataclysmes de l'après-communisme.

Dans cette hypothèse-là, non seulement la Russie, rejetée vers la steppe, ne pourrait même plus prétendre au statut de puissance européenne, mais c'est aussi tout le pari européen de M. Gorbatchev qui serait mis en échec par l'Europe elle-même. Pour réussir, le président soviétique a besoin d'accrocher son pays à l'Europe, et ce besoin est tel qu'il est prêt à risquer pour cela la crise en Europe.

M. Mitterrand, lui, pense pouvoir contribuer à éviter cette crise. Surtout pas, bien sûr, en remontant le temps jusqu'à l'alliance russe d'il y a un siècle, puisque la France ne peut aujourd'hui, à aucun point de vue, jouer seule. Sa prospérité, sa stabilité, sa sécurité dépendent entièrement de la force de la Communauté européenne et de l'alliance atlantique dont elle est membre. Ce n'est qu'en tant que membre de ces deux ensembles qu'elle peut agir en faveur de l'unification européenne.

Des garanties pour les voisins de l'Allemagne

M. Mitterrand a redit à Moscou son souhait de voir s'amorcer, autour d'un *« secrétariat »* et de concertations ministérielles, la construction d'une *« confédération »* européenne. Il a cependant souligné que c'est *« à partir »* de la Communauté que la France entendait agir et que ce projet ne se voulait pas concurrentiel des instances de coopération existantes qui pour l'instant remplissent leur mission.

Même si la *« confédération »* est une vision lointaine, M. Gorbatchev aura eu la satisfaction d'y être convié. M. Mitterrand est allé en outre au devant de ses préoccupations de l'heure. Car, s'il a catégoriquement déclaré que l'Allemagne unifiée avait le droit de vouloir rejoindre l'OTAN et que la France n'y *« faisait pas d'objection »*, il a aussi affirmé que ce choix allemand devait s'accompagner de garanties.

Celles-ci devraient être que le dispositif atlantique *« ne s'avance pas »* au-delà des frontières de la RFA, que l'intangibilité des frontières allemandes soit acquise, et qu'on *« se mette d'accord sur le sort des armées stationnées dans les deux parties de l'Allemagne »*, le président semblant établir sur ce point une sorte de symétrie nouvelle entre les forces occidentales en RFA et soviétiques en RDA.

M. Gorbatchev n'a pas pour autant saisi les perches tendues. Il ne songeait, à la veille du sommet de Washington, qu'à convaincre le monde de sa détermination – tout en sachant, et dans le détail, que la France est déjà prête à jouer les pompiers intéressés. Comme la Grande-Bretagne, elle est après tout puissance nucléaire et entend le rester. Si demain le problème de la sécurité de l'Allemagne devait se poser en termes nouveaux, pourquoi ne pas lui proposer une garantie nucléaire franco-britannique ? Mais de cela on n'a pas parlé – du moins, pas en public.

BERNARD GUETTA et CLAIRE TRÉAN

De la Nouvelle-Calédonie à la Lituanie...

Décidé à se faire aussi peu gênant que possible pour son hôte sans pourtant rien renier, M. Mitterrand, face à la presse à côté de M. Gorbatchev, n'eut guère d'autre recours que de prendre un air extrêmement lointain, perdu dans d'autres pensées, lorsque M. Gorbatchev, au terme d'une longue tirade qui l'avait passablement échauffé, finit par comparer la Lituanie à... la Nouvelle-Calédonie.

M. Gorbatchev, devant les caméras de la télévision soviétique, avait plaidé la bonne volonté dans l'affaire lituanienne, en affirmant que les autorités soviétiques avaient fait diligence et ne souhaitaient rien d'autre que le respect des lois (dont l'une prévoit une procédure de cinq ans pour l'accession d'une République à la souveraineté). S'attaquant au passage aux Etats-unis (*« un président américain aurait réglé l'affaire en 24 heures »*, sous-entendu par la manière forte), il présenta comme une édifiante analogie le cas de la Nouvelle-Calédonie, que la sagesse française n'a pas su régler en moins de dix ans. *« Notre Constitution prévoit une période de pas moins de cinq ans, mais je pense que ce sera plutôt le délai français »*, dit-il.

Après quoi il s'en prit avec hargne aux *« aventuriers »* lituaniens, ceux *« qui entraînent le peuple sur la mauvaise voie »* et qui, *« alors qu'une solution politique semblait s'esquisser, n'ont pas voulu faire ce cadeau à Gorbatchev avant le sommet de Washington »*...

C. T.

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Scènes de ménage présidentiel

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

C'est désormais à coups de décrets et de télex que le couple présidentiel argentin poursuit une scène de ménage qui occupe l'opinion publique depuis plus de quinze jours. Le dernier épisode d'une dispute largement médiatisée est passé par la publication, au *Journal officiel*, d'un décret signé par M. Carlos Menem et mettant fin aux fonctions de conseiller présidentiel de M. Jorge Mazuchelli, qui était, en fait, le secrétaire particulier de Mme Zumela Yoma de Menem. Celle-ci répliquait par un télex signé *« Résidence présidentielle »* – où elle demeure seule depuis le 8 mai dernier dans lequel elle confirmait M. Mazuchelli dans ses fonctions.

« Zumela ne se rend pas », titrait alors *Pagina 17*, un quotidien de la capitale. La presse argentine suit avec passion les déboires du couple présidentiel, une *novela* (roman) qui prend de plus en plus la dimension d'une affaire d'Etat. L'éventualité d'un divorce qui, pour d'aucuns, semble la solution la plus indiquée au vu de la dégradation des relations entre le chef d'Etat et son épouse poserait cependant un problème constitutionnel délicat et, bien que le couple présidentiel ne se soit pas marié à l'église, le précédent que créerait une telle situation serait clairement inacceptable pour la hiérarchie catholique.

Ce n'est pas la première fois que Rome doit intervenir dans les querelles des Menem. L'ultime réconciliation du couple, en 1988, après des années de séparation, quand Carlos Menem était déjà lancé dans la course à la présidence, aurait requis la médiation du nonce apostolique lui-même.

Le scandale lève aussi le voile sur de nombreuses intrigues de palais. Il attise la vieille inimitié qui oppose Zumela à son beau-frère, Eduardo Menem, président du Sénat, et trouve ainsi un écho au sein de nombreuses chapelles qui manœuvrent pour le pouvoir au sein du péronisme.

Mme Menem a clairement choisi ses amis parmi les ennemis politiques de son époux : le secrétaire général de la CGT (Confédération générale du travail), Saul Ubaldini, qui, il y a encore quelques semaines, ne ménageait pas ses critiques à l'égard de la politique économique en cours, ou le colonel Mohamed Ali Seineldin, leader de *« Cara pintada »*, la droite nationaliste de l'armée, qui avait donné tant de fil à retordre au gouvernement antérieur. Au-delà des démêlés purement conjugaux – Zumela n'apprécie pas la vie privée mouvementée qui serait celle de son époux, et le couple diverge sur l'éducation à donner à leurs deux enfants, – la première dame argentine se bat aussi pour le pouvoir. Ses ambitions ont été en partie rognées au lendemain de l'investiture de son mari, en juillet dernier. Elle avait annoncé à l'époque vouloir créer sa propre fondation d'aide aux défavorisés. Ses détracteurs l'ont alors soupçonnée de vouloir devenir la nouvelle Evita.

EDITH CORON

COLOMBIE : l'escalade de la violence

Le couvre-feu a été décrété à Medellin à la veille du scrutin présidentiel

Malgré toutes les mesures de sécurité sans précédent prises à Medellin avant le scrutin présidentiel du dimanche 27 mai, la ville, fief bien connu des narcotrafiquants, s'est transformée en poudrière dans la nuit de jeudi à vendredi : vingt-neuf personnes ont été tuées au cours de plusieurs attentats, imputables selon la police aux sicaires des trafiquants de drogue qui se sont juré d'empêcher le scrutin de dimanche, ainsi qu'aux nombreux délinquants qui profitent du climat de terreur qui règne à l'heure actuelle en Colombie. Six civils sont mort sous les balles de mystérieux agresseurs dans le quartier de Manrique, et cinq autres dans un bureau de l'administration des permis de conduire. Les cadavres de cinq autres personnes, bâillonnées et menottes aux mains, ont été retrouvés près de l'endroit où une voiture piégée a explosé, tuant sept personnes (dont trois policiers et un enfant) et en blessant trente autres. Enfin, une femme policier et un soldat ont été tués dans le centre-ville, de même que quatre malfaiteurs, au cours d'un échange de tir avec la police dans le quartier chic d'El Poblado, où un attentat à la dynamite venait de faire trois blessés.

En réaction, un couvre-feu de vingt-quatre heures a été décrété vendredi soir à Medellin. Cette mesure, qui est assortie d'une loi interdisant la vente et la consommation d'alcool, pourra être maintenue en vigueur en fonction de l'évolution de la situation. Dans le reste du pays, la vague de violences est également sensible. Ainsi à Jamundi, dans la grande banlieue de Cali – autre capitale de la drogue – douze personnes (sept militaires et cinq guérilleros) ont trouvé la mort ces dernières vingt-quatre heures. Enfin, dernière tentative d'intimidation des narcotrafiquants, le cartel de Medellin a porté à 1 million de dollars la « mise à prix » de la tête du chef de la police secrète (DAS), le général Miguel Maza Marquez. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BRÉSIL : les Verts interdits.** – Les Verts brésiliens qui ont mené campagne pour la sauvegarde de la forêt amazonienne n'existent plus légalement. La Haute Cour électorale de Brasilia a jugé que le petit parti présidé par le journaliste et écrivain Fernando Gabeira n'avait pas observé *« toutes les dispositions légales »* lors de la dernière élection présidentielle en n'étant pas représenté dans plusieurs Etats du pays. – *(Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan reporte un voyage en Europe pour raisons de santé.** – L'ex-président Ronald Reagan a annoncé, vendredi 25 mai, le report d'un voyage qu'il devait effectuer en Europe le mois prochain. Ses médecins lui ont conseillé de se ménager en raison de l'apparition de nouvelles adhérences aux intestins, conséquence probable, selon eux, de l'extraction d'un polype cancéreux en 1985. M. Reagan prévoit toujours, en revanche, de se rendre à San-Francisco le 3 juin pour y rencontrer le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. – *(AFP.)*

ASIE

BIRMANIE

Les militaires organisent des élections sous haute surveillance

Promises par la junte militaire, les premières élections sur la base du multipartisme, depuis le coup d'Etat du général Ne Win en 1962, ont lieu dimanche 27 mai, mais en l'absence des principaux opposants assignés à résidence ou détenus.

Si quatre-vingt-dix formations sont en principe en lice, l'opposition a été pratiquement décapitée. Personnalité la plus populaire du pays, Mme Aung San Suu Kyi est assignée à résidence à son domicile depuis juillet 1989 et sa candidature a été refusée. Le général Ne Win, officiellement à la retraite depuis juillet 1988, n'en continue pas moins d'inspirer la politique de ses successeurs. U Nu, l'ancien premier ministre renversé en 1962, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans, est également en résidence surveillée et interdit de candidature.

En vertu de la loi martiale toujours en vigueur, les réunions et les meetings politiques sont interdits, de même que les attroupements de plus de quatre personnes. La répression du mouvement étudiant avait déjà fait, en 1988, des milliers de morts. Le nombre de personnes détenues ou disparues depuis se compte également par milliers.

Les relations entre le Japon et la Corée du Sud

La visite de M. Roh Tae-woo à Tokyo a scellé la réconciliation

TOKYO

de notre correspondant

La visite au Japon du président sud-coréen, M. Roh Tae-woo, qui s'est achevée samedi 26 mai, s'est traduite par une réconciliation entre Séoul et Tokyo qui, au-delà du caractère protocolaire et formaliste des « regrets impériaux », pourrait ouvrir la voie à un renforcement de l'intégration régionale en Asie. Prenant la parole, vendredi, devant le Parlement japonais, M. Roh Tae-woo a tenu à marquer qu'une page dans les relations nippo-coréennes était bel et bien tournée, et que les séquelles du passé, – la colonisation japonaise de la péninsule (1910-1945) – ne devaient plus entraver l'affermissement des liens entre les deux pays. *« La malheureuse période que nous avons connue est relativement courte, compte tenu d'une longue histoire d'amitié et de bon voisinage entre nos deux pays »*, a-t-il déclaré.

Allant plus loin et appelant ses concitoyens à oublier le passé, M. Roh a rompu avec un tabou de l'historiographie officielle coréenne depuis la guerre qui fait peser sur le Japon la seule responsabilité de tous les maux de cette période, opinion au demeurant largement partagée par la population coréenne, qui manifeste toujours une attitude d'écorché vif à l'égard des Japonais. *« Les Coréens d'aujourd'hui*, a-t-il dit, *sont conscients que nous étions trop faibles pour nous défendre. Nous ne devons pas nous enfermer dans notre passé et condamner les autres ou éprouver des ressentiments à leur égard pour ce dont nous sommes responsables. »* A Séoul et dans plusieurs villes, les étudiants ont manifesté violemment, accusant le président Roh de *« brader l'honneur national »*.

Tout en soulignant les réticences japonaises à transférer des technologies à la Corée, M. Roh a déclaré : *« Je pense que le développement de la Corée est aussi dans l'intérêt du Japon en ce qu'il contribuera au renforcement de l'économie de l'Asie du Nord-Est en général. »* Une plus forte intégration régionale, dont un affermissement des liens avec Séoul constitue une première étape, est également une des conditions à l'affirmation, par Tokyo, de son poids dans la définition d'un nouvel ordre international.

PHILIPPE PONS

INDE : à la suite de la répression

Limogeage du gouverneur au Cachemire

M. Jagmohan, gouverneur de l'Etat du Jammu-et-Cachemire, a abandonné ses fonctions, vendredi 25 mai, à la demande du gouvernement.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Conseiller du premier ministre indien pour la sécurité nationale et ancien chef des services spéciaux (RAW), M. Girish Saxena lui succède. Cette décision intervient à la suite de la mort, le 21 mai, à Srinagar, d'une centaine de personnes, tuées par les troupes paramilitaires alors qu'elles suivaient le cortège funèbre du *Mirwaiz* Maulvi Farooq, chef religieux musulman de la vallée du Cachemire assassiné par des tueurs non identifiés (*le Monde* du 26 mai).

Exécuteur d'une politique de répression sans nuances, M. Jagmohan, qui avait pris ses fonctions le 19 janvier, était haï par les Cachemiris, qui lui imputaient la responsabilité de la mort de Maulvi Farooq, mais aussi celle des innombrables bavures policières qui se sont produites depuis cinq mois. Sa démission était réclamée par le Parti du Congrès (I) de M. Rajiv Gandhi, mais aussi par la gauche et certains hauts responsables du propre parti du premier ministre, le Janata Dal.

En revanche, le Bharatiya Janata Party (BJP), parti hindouiste de droite, qui est partisan d'une politique « musclée » pour faire taire les revendications autonomistes des Cachemiris, et dont M. Jagmohan était très proche, a estimé, par la voix de son président, M. Advani, que le départ de l'ancien gouverneur était *« une erreur monumentale »*.

D'autre part, en ce qui concerne les efforts diplomatiques pour faire baisser la tension entre l'Inde et le Pakistan, provoquée par la crise du Cachemire, un porte-parole de la Maison-Blanche a indiqué, vendredi, que lors de sa visite à Moscou, le 15 mai, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, n'avait pas réussi à convaincre les Soviétiques de la nécessité d'une initiative conjointe soviéto-américaine.

LAURENT ZECCHINI

EN BREF

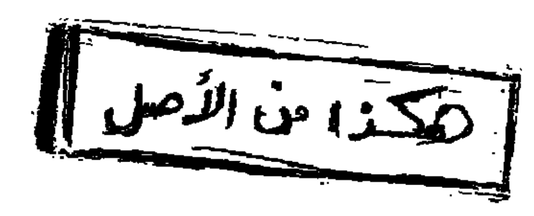
□ **CHINE : Pékin loue la « perspicacité » du président Bush.** – Le premier ministre chinois, M. Li Peng, s'est félicité, vendredi 25 mai, de la *« perspicacité »* manifestée par le président Bush en renouvelant la clause de la nation la plus favorisée à l'égard de la Chine (*le Monde* du 26 mai). Le Japon a également salué la décision américaine. *« Le gouvernement du Japon espère que la partie chinoise prendra acte de cette décision et continuera également à faire des efforts »*, a ajouté, vendredi, le porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères. – *(AFP.)*

□ **LIBERIA : l'armée a repris le contrôle du port de Buchanan.** – Les troupes libériennes ont repris le port minéralier de Buchanan et tué plus de 350 rebelles dans le comté central de Bong, a annoncé, jeudi 24 mai, la radio officielle libérienne. Ce port d'une importance vitale, situé à 144 kilomètres à l'est de Monrovia, avait été investi le 19 mai par les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPLF) de M. Charles Taylor. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : suspension des discussions entre la Contra et le gouvernement.** – La Résistance Nicaraguayenne (RN-Contra) et le gouvernement Chamorro ont suspendu leurs discussions entamées jeudi 24 mai à Managua pour régler le processus de démobilisation de la RN. Cette suspension est intervenue après qu'un des dirigeants de la RN, le *« Docteur Henry »*, eut accusé l'armée d'être à l'origine de l'assassinat de dix-huit anciens rebelles, auxquels elle aurait tendu une embuscade. Par ailleurs le Sénat américain a approuvé vendredi la nomination de M. Harry Shlaudeman comme ambassadeur au Nicaragua, où il succédera à M. Richard Melton, expulsé de Managua en 1988 avec sept autres diplomates américains. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : gouvernement pléthorique et équilibré pour la nouvelle République unifiée.** – La jeune République yéménite s'est dotée, jeudi 24 mai, deux jours après sa proclamation, d'un cabinet de trente-neuf membres appartenant dans leur majorité aux gouvernements des deux anciens Etats et dont la composition reflète un souci d'équilibre entre Sanaa et Aden. Dix nouveaux ministres technocrates font leur entrée dans ce cabinet formé par l'ancien chef de l'Etat sud-yéménite, M. Haidar Abou Bakr El-Attas.

Le poste de vice-premier ministre pour les affaires de la sécurité et de la défense a été attribué à l'ancien ministre sud-yéménite de la défense, M. Saleh Oubeyd Ahmed. Le ministère des affaires étrangères est revenu à M. Abdel Karim El-Iriani, vieux routier de la diplomatie nord-yéménite, secondé par un ministre d'Etat, l'ancien chef de la diplomatie sud-yéménite, M. Abdel Aziz al-Dali. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les propositions de M. Joxe pour la Corse

Un exécutif régional distinct de l'Assemblée aurait des compétences élargies

Le ministère de l'intérieur a rendu publique, vendredi 25 mai, la lettre envoyée aux élus corses, mercredi et jeudi, pour leur soumettre les orientations actuellement retenues par M. Pierre Joxe pour rédiger un projet de loi global sur la Corse qui comporterait d'importants aménagements du statut particulier de l'île (*le Monde* du 26 mai) et pourrait être soumis au Parlement à la session d'automne.

Dans cette lettre, adressée aux parlementaires, aux membres de l'Assemblée régionale, aux présidents du Conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie et du Conseil économique et social de la région Corse, le ministre de l'intérieur dresse d'abord trois constats, auxquels, écrit-il, il a abouti *« avec la plupart des élus »* rencontrés lors des consultations déjà effectuées ces derniers mois. Ces constats sont les suivants :

» 1) *Les compétences dans les domaines cruciaux du développement économique et culturel sont trop souvent partagées de manière incertaine entre les différentes collectivités locales et l'Etat : elles ne sont pas suffisamment concentrées à un échelon de décision capable d'assumer pleinement les responsabilités qui en découlent.*

» 2) *Les adaptations législatives nécessaires n'ont pas pu être menées à bien dans ces secteurs. En effet, le statut de 1982 a rapidement perdu une grande part de son originalité avec la définition du régime général des institutions régionales* (...).

» 3) *La région Corse n'a pas trouvé l'efficacité et l'équilibre correspondant à l'évolution sociale et culturelle de la société insulaire dont chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'originalité et la personnalité.* (...) *Au-delà des clivages de partis et de votes, chacun partage la conviction qu'aucun modèle de développement pré-établi ne peut être imposé à la Corse en méconnaissant son identité culturelle et sociale ».*

En dehors du droit commun

En fonction de ces trois constats, M. Joxe *« pense qu'il convient de revenir aux principes mêmes de la décentralisation ». « Il appartient aux Corses eux-mêmes* (...), continue, le ministre, *de se déterminer sur les conditions de l'indispensable développement de la Corse, dans le cadre d'institutions établissant un lien tangible entre l'exercice des compétences et la responsabilité réelle de ceux qui ont la charge de les exercer ».*

M. Joxe juge donc souhaitable de *« procéder à une nouvelle définition des institutions locales en dehors du droit commun des régions »*. Le ministre fait à ce propos référence à l'article 72 de la Constitution (1).

Pour M. Joxe, *« cette option* (...) *rendrait possible, par exemple, l'élection des membres de l'Assemblée de région sur une base régionale* (...). *Dans le cadre de nouvelles institutions, on pourrait envisager* (...) *de donner à l'exécutif de la région davantage de compétences et donc de responsabilités en le dissociant clairement de la présidence de l'Assemblée elle-même. Les membres de l'exécutif, élus par l'Assemblée, seraient responsables des grands dossiers intéressant l'avenir de la région et, par exemple, présideraient de droit tel ou tel office* (...).

Selon les propositions de M. Joxe, les compétences de la région seraient élargies dans les domaines qui *« à eux seuls justifient l'existence d'un statut particulier : aménagement et développement économique, transports, formation, culture et langue corses. Dans ces domaines, elle se verrait reconnaître la possibilité* (...) *de proposer ou de décider des adaptations nécessaires ».*

Les nouvelles institutions auraient aussi la charge d'élaborer un plan de développement à moyen terme, un schéma d'aménagement spatial, un *« ensemble cohérent de dispositions dans le domaine des transports »* ainsi que des propositions sur la fiscalité. Elles seraient aussi souveraines en matière culturelle et devraient, par exemple, élaborer un plan pour la langue corse *« précisant notamment les conditions de son usage ».*

M. Joxe souhaite que son texte d'orientation soit enrichi par un *« large débat ».* Il précise qu'il a tenu compte des *« nombreuses propositions »* qui ont été formulées ces derniers mois et que si elles paraissent *« parfois contradictoires, elles ne paraîtront pas inconciliables à ceux qui mesurent les enjeux du débat actuel pour l'avenir de l'île et veulent le conduire dans le respect du droit, de la paix publique et de l'identité de la Corse ».*

(1) L'article 72 de la Constitution affirme : « Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les territoires d'outre-mer. Toute autre collectivité territoriale est créée par la loi. Ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi. Dans les départements et les territoires, le délégué du gouvernement a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois. »

□ **M. Giacobbi : la France.** – M. François Giacobbi, sénateur (MRG), président du conseil général de la Haute-Corse, déplore qu'à aucun moment la lettre de M. Pierre Joxe ne mentionne *« la France ou la République »*. M. Giacobbi rappelle que le MRG s'est toujours opposé à toute modification institutionnelle.

□ **M. Rossi : positif.** – M. José Rossi, député (UDF-PR), président du conseil général de la Corse-du-Sud, estime que les propositions de M. Joxe semblent *« aller enfin dans le sens d'une réforme positive et réaliste »*, le statut de 1982 n'ayant *« pas produit* (...) *les adaptations législatives et réglementaires concrètes attendues par la population corse ».*

□ **M. Simeoni : autonomie.** – M. Max Simeoni, député européen, dirigeant de l'Union du peuple corse (UPC), estime que *« la proposition de Pierre Joxe permet la rupture avec le système ancien »*, mais il regrette qu'elle ne fasse *« pas référence à l'autonomie »* telle que l'UPC la conçoit.

□ **M. Zuccarelli : développement économique.** – M. Emile Zuccarelli, président du MRG, député de la Haute-Corse et maire de Bastia, observe que M. Joxe *« propose des modifications institutionnelles »* et affirme : *« Nous n'en voulons pas. Nous demandons simplement un plan de développement économique, social et culturel. Nous ne demandons pas que la Corse sorte de la République ».*

L'autonomie sans le dire

par Jean-Louis Andréani

TOUT en proposant un statut inédit pour une région de France métropolitaine, M. Pierre Joxe, dans la lettre adressée aux élus corses, réalise un assez joli numéro d'équilibriste : le mot « autonomie » n'y figure pas une seule fois, alors que c'est, évidemment, de cela qu'il s'agit.

La prudence formelle du ministre de l'intérieur tient au fait que ce terme fait à une partie des élus locaux corses (RPR et MRG) l'effet d'un chiffon rouge agité devant le mufle d'un taureau. L'octroi d'un réel statut d'autonomie interne à la Corse exigerait, d'ailleurs, des modifications constitutionnelles qui n'entrent pas dans les intentions du gouvernement, pour qui le problème est déjà assez compliqué comme cela (1). C'est pourquoi les propositions de M. Joxe sont conçues comme pouvant s'appliquer dans le cadre strict de la Constitution.

Tel qu'il est rédigé avant d'être passé au crible des observations des élus corses, ce texte constitue, en effet, ni plus ni moins, une variante du statut d'autonomie de gestion qui, dans les TOM, particulièrement en Polynésie, avait précédé l'obtention de l'autonomie interne. La conception qui le sous-tend évoque même certains des aspects de ce statut, car elle renforce l'exécutif corse, dont la faiblesse endémique n'est pas pour rien dans l'immobilisme de l'Assemblée régionale.

Si le mot n'est pas prononcé, il s'agit bien de constituer un « gouvernement corse », issu de cette Assemblée, gouvernement dans lequel chaque « ministre » aurait la pleine responsabilité d'un secteur de la vie de l'île (en dehors, bien sûr, de la police, de la diplomatie et de la défense, entre autres). Ainsi, le futur « ministre » corse des transports détiendrait la présidence de l'office des transports, présidence qui échappe à l'actuelle Assemblée régionale, privée de tout moyen d'action réel dans ce secteur névralgique.

Préserver la paix civile

Bien que cela ne soit pas écrit dans la lettre de M. Joxe, l'idée du ministre est que cet exécutif aurait son propre président, issu lui aussi des rangs de l'Assemblée et dont le poste serait distinct de celui de président de l'Assemblée. Cette dernière fonction deviendrait, toutes proportions gardées, comparable à celle de président de l'Assemblée nationale, avec la dimension honorifique que cela suppose. C'est pourquoi, s'il le souhaite, cette fonction irait comme un gant à l'actuel président de l'Assemblée, M. Jean-Paul de Rocca Serra, le « renard argenté » du RPR insulaire, pour lequel M. Joxe a toujours manifesté beaucoup d'égards, même si les orientations des deux hommes sont substantiellement différentes.

L'analogie avec le régime parlementaire métropolitain trouve évidemment ses limites. Ainsi, dans l'esprit des propositions de M. Joxe, il n'est pas question que le gouvernement puisse être renversé par l'Assemblée. De même, celle-ci n'aurait pas de pouvoirs législatifs, ce qui différencierait ce régime de celui de l'autonomie interne. Toutefois, certains secteurs seraient délégués à l'Assemblée régionale. Dans les domaines restant de la compétence de l'Assemblée nationale, il est envisagé que les députés ne puissent pas légiférer sur la Corse sans avoir, au moins, pris l'avis de l'Assemblée régionale.

Ce montage politico-juridique n'évite pas un écueil : l'application de la proportionnelle intégrale pourrait faire coexister un exécutif stable avec une Assemblée où il serait toujours aussi difficile de dégager une majorité. En fait, M. Joxe sait bien qu'il fait un pari sur la responsabilité des Corses eux-mêmes, dont la prise de conscience a grandement progressé ces dernières années.

Les Corses ont désormais la parole. Les premières réactions politiques sur place sont sans surprise. Toute la question est maintenant de savoir quels sont les contours de l'accord minimal dont M. Michel Rocard estime avoir besoin pour mettre en œuvre cette réforme. Comme il paraît difficile que ce consensus inclue tous les « grands élus » de la Corse, le gouvernement pourrait avoir à faire un choix difficile entre l'audace et le consensus. Avec, toujours, la même obsession : préserver la paix civile sur l'île.

(1) Saisi par l'opposition du projet de statut particulier de 1982 pour la Corse, le Conseil constitutionnel avait déclaré ce projet conforme à la Constitution dans la mesure où il ne portait pas *« atteinte au caractère indivisible de la République et à l'intégrité du territoire national »* (article 2 de la Constitution). En outre, le Conseil constitutionnel demandait que le même régime électoral soit appliqué à tous les conseils régionaux de France : l'Assemblée de Corse *ne pourrait donc pas être la seule élue au* scrutin proportionnel sur une base régionale.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Dérives fascistes

L'UNE des singularités du fascisme est de s'ouvrir à des cheminements politiques très différents, voire antinomiques, avant de les enfermer dans son étroite idéologie. On y vient par la droite, mais aussi, par la gauche ; avec les excès des extrêmes comme avec les craintes et le suivisme du marais.

La plupart de ces voies d'accès ont été décrites. Francis Arzalier s'est penché sur l'une des moins connues. *« Au cours de la dernière guerre, un certain nombre de Bretons, Corses, Basques, Nord-Africains, ont suivi le même parcours, du militantisme régionaliste à la collaboration active avec les occupants nazis ou fascistes »*, écrit-il dans une étude intitulée : *les Perdants* et consacrée à *« la dérive fasciste des mouvements autonomistes et indépendantistes au XXe siècle ».*

Si le sujet n'est pas entièrement neuf, il a cependant été longtemps couvert par le silence, pour diverses raisons, la moindre n'étant pas la difficulté de l'approche : la plasticité originelle du fascisme, évoquée plus haut, et sa diversité qui n'a d'égale que celle des mouvements autonomistes et indépendantistes, exigent un sens aigu de la nuance dans l'examen de données si complexes. Afin de mieux cibler son enquête, Francis Arzalier s'est appuyé sur les cheminements personnels des plus notables incarnations de cette dérive idéologique : l'avocat Hermann Blicker, autonomiste alsacien, qui devint pendant la guerre un *suppôt du nazisme* ; Petru Rocca, *« maître à penser de la corsitude »*, qui fut condamné pour collaboration avec le fascisme italien ; Olivier Mordrelle, *« jusqu'au-boutiste de l'indépendance bretonne »*, qui se mit au service des occupants allemands.

Derrière ces trois figures se dessinent des revendications autonomistes dont l'auteur rappelle combien elles étaient à la fois fondées et combattues par le pouvoir central. (Le tableau qu'il peint de la Corse depuis la conquête française décidée par Louis XV jusqu'à la IIIe République permet de saisir ce qui peut paraître incompréhensible ou anachronique dans l'action des indépendantistes actuels.)

Ces mouvements furent, en réalité, des mosaïques de revendications culturelles, religieuses, politiques, avec comme dénominateur commun *« une extrême confusion idéologique et la cohabitation de militants parfaitement dissemblables par leurs options politiques et sociales, des réactionnaires aux révolutionnaires ».* Au reste, les mêmes contradictions s'observaient au sein d'autres courants régionalistes ou infra-nationalistes en Europe. Aussi bien, si certains autonomistes ont cru trouver leur voie dans le nazisme ou le fascisme italien, d'autres les ont combattus par conviction démocratique et parce que ce type de régime nationaliste, s'il lui arrive d'utiliser les particularismes de l'adversaire, ne saurait les tolérer sous son joug, comme on l'a vérifié dans l'Espagne franquiste.

L'auteur estime indéfendable la thèse suivant laquelle il y aurait *« une pente naturelle qui mène de l'autonomisme au fascisme ».* Selon lui, ceux des autonomistes qui sont venus au fascisme y ont été conduits parce qu'ils partageaient déjà des convictions propres à l'idéologie contre-révolutionnaire. Textes à l'appui, à partir des personnages qu'il a retenus et de quelques autres, Francis Arzalier n'a aucune peine à étayer son jugement. *« L'imprégnation fasciste »* des années 30, qui a touché la plupart des courants politiques a d'autant moins épargné les autonomistes que ceux-ci s'abreuvaient à plusieurs sources.

Et, c'est ainsi que, paradoxalement, d'anciens séparatistes se prêteront à la nazification de l'Alsace, que des nationalistes bretons participeront à la répression contre la Résistance aux côtés des occupants qui avaient pourtant mis un holà à leurs ambitions !

La revendication autonomiste sortira dévalorisée de ces épreuves, sauf là où, comme ce fut le cas en Corse, elle sut ne pas se compromettre aussi gravement.

L'auteur élargit son champ d'étude à la dérive en faveur des puissances de l'Axe des mouvements du monde arabo-musulman. Si la perspective de jouer l'Allemagne contre les colonialismes britanniques et français s'est mêlée, dans certains pays, à un progermanisme plus ancien, le fascisme ne s'est pas durablement implanté sur ce terreau nationaliste. Au terme de ce survol des mouvements identitaires, Francis Arzalier observe que, s'il y a eu des passerelles idéologiques entre eux et le fascisme, on ne saurait ignorer le fossé qui les sépare. *« Chaque fois que la nation, la race, la religion, la langue, tout ce qui fait l'identité, passe avant l'homme, le risque de dérive est présent »*, conclut-il.

La leçon des erreurs du passé, qu'il remémore, reste actuelle. S'il est vrai que les hommes ont *« un besoin d'identité »*, ils ne sauraient se définir, et encore moins se reconnaître pleinement, en quelques signes réducteurs qui isoleraient les uns et excluraient les autres.

Voici l'itinéraire d'un autre perdant, un *« vaincu »*, que retrace Yves Guchet dans son étude sur Georges Valois (rééditée avec quelques modifications). Si Valois est venu au fascisme *via* l'Action française, après avoir côtoyé dans sa jeunesse les milieux anarchistes, c'est parce qu'il croyait pouvoir lutter plus efficacement contre le capitalisme. Et s'il est un *« vaincu »*, c'est parce que : *« une partie au moins de son histoire est celle de l'échec en France d'une certaine forme de fascisme, d'un fascisme qui s'est refusé à la violence ».*

Séduit par l'*« illusion fasciste »*, Georges Valois, qui avait rompu avec la droite monarchiste pour fonder *le Faisceau* en 1925, fut déçu par le fascisme après le succès rapide mais éphémère de son mouvement. Sans doute était-il illusoire de croire que l'ordre fasciste ne se fondait pas sur la violence.

Il ne fut pas davantage entendu comme *« apôtre d'une révolution syndicale et coopérative qui laisse indifférente la classe ouvrière et s'oppose au syndicalisme officiel »*, observe l'auteur.

Georges Valois peut apparaître comme un personnage contradictoire, instable et versatile. Yves Guchet situe sa cohérence dans son aversion pour l'argent et son combat incertain pour l'homme. On peut voir en lui l'illustration d'une de ces époques confuses où certains croient trouver leur voie dans des engagements idéologiques différents et radicaux, au risque de s'enliser ou de se perdre. Il faudrait aussi apprendre à craindre les solutions prétendument salvatrices qu'appellent régulièrement les temps d'incertitude. Il existe – s'en souvient-on ? – des remèdes pires que le mal.

► ***Les Perdants*, par Francis Arzalier. La Découverte, 268 pages, 150 F.**

► ***Georges Vallois*, par Yves Guchet. Editions Erasme, 326 pages, 120 F.**

□ **RECTIFICATIF.** – Rapportant, dans *le Monde* du 8 mai, une déclaration de *M. Jean Pierre-Bloch sur l'entourage du maréchal* Pétain à Vichy, nous avons, par erreur, donné le patronyme du poète Paul Fort à Paul *Faure*, ancien secrétaire général de la SFIO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5268

HORIZONTALEMENT

I. *Un humain plus qu'humain.* Eclaira le monde. – II. Avec lui, il faut jouer le jeu. Qui sont donc bien suffisantes. – III. Est souvent mêlée aux grains. Oiseaux gallinacés ou bien variétés de pigeons. – IV. Cours asiatique. Fait porter. Limite les risques de chute. – V. *Fut à l'origine de* plusieurs tragédies. Pas comme il faut. – VI. Démontre. Sut, éviter le pire. – VII. *Artiste du passé.* Peut servir à dépanner. – VIII. Fit perdre de la hauteur. Agent de destruction. – IX. Une *chose de* taille. Source d'activité. Abréviation. – X. Qui ne sauraient passer avant les autres. Appartient à l'Afrique. Avait des couleurs. – XI. N'est donc plus porté. A ses génies. Qui peut empêcher de progresser. – XII. Est haut placé. Qui ne se replie pas facilement. – XIII. Tirer les ficelles. Se *mouilla. Difficiles* à partager. – XIV. Reçoit une balle. Est *fort.* On peut dire qu'il se déplace à chaque pas que l'on fait. D'un auxiliaire. – XV. Va souvent sur le pot. Est très étendue. Fuma beaucoup.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II					■	■									
III		■						■							
IV							■				■				
V									■						
VI			■		■					■		■		■	
VII											■				
VIII		■						■							
IX				■									■		
X					■					■					■
XI			■				■							■	
XII						■					■				
XIII		■					■				■				
XIV				■				■					■		
XV						■					■				

VERTICALEMENT

1. *Un qui nous en fait voir.* – 2. Interjection. Pousser à *repartir.* Que l'on a donc fait descendre. Abréviation. – 3. Moyen de protection. Peut servir à fixer. Est imprévisible. – 4. Le royaume des petits. Est dans les affaires *étrangères.* – 5. *Cité aquitaine inversée.* Peut appartenir à une veuve. Sûr de plaire. 6. S'intéresse aux faits et gestes d'autrui. Participe. – 7. A son heure. On s'y perd. Article. – 8. Témoigne d'une joie non dissimulée. Peut porter un plateau. Sont *habitués à la neige.* – 9. *Qui ne se laisse pas facilement faire.* Donne de l'appétit. Moyen d'expression. – 10. Fait du mal. Se remarque bien dans le noir. Bâton que l'on trouve dans de nombreuses mains. – 11. Avait des cornes. Eau. Sûr de *trouver un emploi.* – 12. Porte la barbe. A le *corps mou.* – 13. Connu et reconnu. Fut très aimée. – 14. Fut inspiré par la religion. Créait des liens. Etoile qui s'est rapidement éteinte. – 15. Ont *souvent* un verre devant elles. Apporta une correction.

Solution du problème n° 5267

Horizontalement

I. Caméscope. – II. Obèse. Lit. – III. Ur. Saie. – IV. Recoudre. – V. Suer. Eole. – VI. Ivres. Nat. – VII. Eon. Es. Na ! – VIII. Rieuses. – IX. Patate. – X. Hamster. – XI. Stase. Ile.

Verticalement

1. Coursier. As. – 2. Abreuvoir. – 3. Me. Cerne. Ha ! – 4. Essore. Upas. – 5. Seau. Sésame. – 6. Ide. Sets. – 7. Oléron. Sati. – 8. Pi. Elan. Tel. – 9. Eté. Etagère.

GUY BROUTY

POLITIQUE

Les propositions de M. Rocard sur l'immigration

« Contrôler les entrées, casser les filières et respecter les valeurs de la République »

M. Michel Rocard a fait parvenir, vendredi 25 mai, aux participants à la table ronde du 3 avril dernier, invités à celle du 29 mai – majorité et opposition parlementaire, sans le Front national – une lettre établissant la liste des propositions sur lesquelles le premier ministre estime qu'un accord est possible. Voici ces propositions :

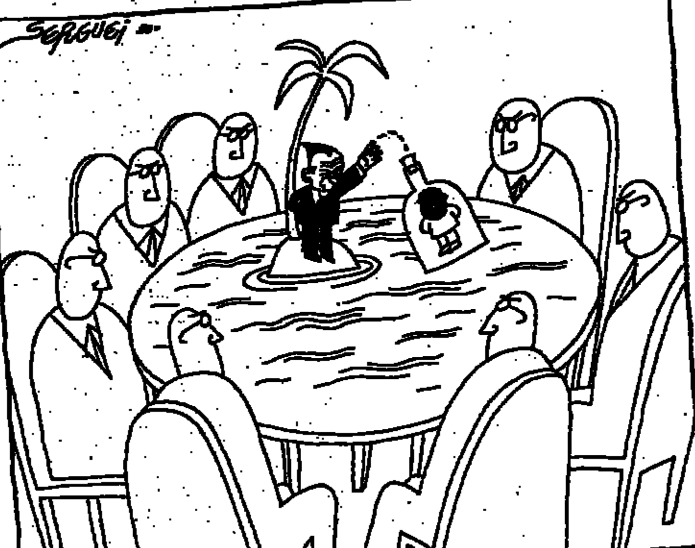
1) Savoir pour agir.

– *« La situation de l'information sur l'immigration est propice à la diffusion de données incorrectes ou fantaisistes, qui alimentent des inquiétudes disproportionnées sur un thème dont la charge symbolique est considérable. »* Pour remédier à ce constat du Haut Conseil à l'intégration, il sera lui-même responsable de l'ensemble des données statistiques relatives à la composition et aux variations des flux d'immigration, à la présence et à la situation juridique des étrangers sur le sol français. Il les tiendra régulièrement à jour, et elles seront reprises dans un rapport annuel public.

2) Prévenir pour maîtriser.

– *L'aide au développement* : accroître encore et, surtout, adapter et diversifier l'aide au développement et à la création d'emplois dans les pays d'émigration ; réévaluer et adapter le système actuel à la réinsertion dans les pays d'origine.

– *Contrôler les entrées* : renforcer les contrôles effectués dans les consulats afin de veiller au respect scrupuleux des conditions de délivrance des visas touristiques, de limiter plus systématiquement leur durée de validité et vérifier plus sévèrement la vraisemblance de la demande ; respecter strictement les conditions mises au droit à regroupement familial ; modifier la procédure d'octroi du certificat d'hébergement afin de donner aux autorités locales les moyens de veiller effectivement aux conditions d'accueil, et au retour, des étrangers de passage ; certaines conventions internationales seront réexaminées à la lumière de ces impératifs.



– *Casser les filières* : la France considérerait comme inamicale à son égard toute attitude d'un Etat étranger qui encouragerait ou faciliterait l'émigration non autorisée de ses ressortissants, ou le transit d'autres ressortissants, vers le territoire français ; les moyens juridiques de lutte contre le travail clandestin et les filières de passage, déjà récemment renforcés, le seront à nouveau en tant que de besoin ; toutes les sanctions prévues devront être appliquées à ceux qui attirent les immigrés clandestins et tirent bénéfice de leur misère ; les moyens de transport privés utilisés pour faire traverser les frontières à des immigrés clandestins seront aussitôt mis sous séquestre, puis judiciairement confisqués ; deux cent cinquante fonctionnaires supplémentaires sont dès maintenant affectés au ministère de l'intérieur pour augmenter rapidement le nombre effectif des reconduites à la frontière ; les attachés humanitaires, nommés depuis 1989 dans certains postes diplomatiques, seront mobilisés pour faciliter les reconduites d'étrangers en situation irrégulière et veiller à ce que leur retour s'opère dans des conditions humaines et juridiques dignes de la France.

– *Mettre fin aux détournements de notre droit* : fidèle à ses traditions, la France continuera d'offir asile à ceux qui sont persécutés en raison de leur action en faveur de la liberté ; elle poursuivra ses efforts pour que ce droit d'asile, strictement défini par la Constitution et les conventions internationales, soit limité à sa véritable destination ; le statut social des demandeurs d'asile pourra être réexaminé en tenant compte du raccourcissement déjà constaté des délais de décision.

3) Le contrat d'intégration.

– *Respecter les valeurs de la République* : la France n'entend pas accepter sur son territoire des pratiques incompatibles avec ses principes fondamentaux, particulièrement à l'égard des femmes ; les conventions bilatérales susceptibles d'avoir pour effet d'autoriser la répudiation ou la polygamie seront réexaminées pour les exclure ; afin de prévenir des pratiques comme l'excision ou l'infibulation elles seront déclarées attentatoires à l'ordre public et, à ce titre, susceptibles d'entraîner l'expulsion pour ceux qui y soumettraient autrui.

– *Des droits pour les communes et ceux qui y vivent* : sous réserve de ces préalables, les étrangers en situation régulière jouissent de tous les droits sociaux qui leur sont reconnus et d'un égal accès à tous les services publics ; dans le domaine de l'éducation, des moyens supplémentaires seront effectivement consacrés aux zones d'éducation prioritaires ; l'enseignement des langues et cultures devra revenir au sein de l'éducation nationale et ne plus dépendre de conventions bilatérales ; en matière de logement, les propositions 19 à 27 du rapport de la Mission d'information parlementaire seront rapidement mises en œuvre (1) ; la politique de la ville et la réhabilitation des quartiers dégradés est à nouveau renforcée par l'accroissement de 200 millions de francs des moyens budgétaires de la délégation interministérielle à la ville ; les modalités de répartition de la dotation globale de fonctionnement aux communes seront réétudiées pour permettre d'assurer la solidarité au profit de celles qui ont les charges les plus lourdes ; l'accueil des étrangers dans les services administratifs sera amélioré, notamment par la présence d'interprètes et, éventuellement, par l'intervention de médiateurs locaux spécialisés ; un « guide de l'intégration » retraçant droits et devoirs et décrivant toutes les formalités à accomplir sera publié et édité en plusieurs langues ; les missions du Fonds d'action sociale seront, le cas échéant, redéfinies à la lumière des conclusions de la commission de contrôle parlementaire en cours.

– *La naturalisation, aboutissement de l'intégration* : pour celles des demandes qui, dans l'état du droit, paraissent pouvoir aboutir favorablement, la procédure de naturalisation sera rendue plus rapide en application notamment des propositions de la commission présidée par M. Marceau Long (amélioration des enquêtes départementales, déconcentration de la procédure, motivation des décisions de rejet).

(1) Il s'agit de l'ensemble des propositions du rapport Marchand (*le Monde* du 17 mai).

Répertoire pour un consensus

par Robert Solé

On peut s'entendre, il faut s'entendre, à propos de l'immigration. C'est le leitmotiv de M. Michel Rocard depuis quelques semaines. Le premier ministre y revient avec la même conviction en présentant son catalogue de propositions, malgré toutes les flèches qui lui ont été décochées à droite et toutes les accusations de *« reniement »* qui lui ont été portées à gauche, y compris à l'Elysée.

Selon M. Rocard, une *« volonté commune »* peut s'exprimer sur le sujet, indépendamment de certains désaccords, et il y voit plusieurs avantages : isoler le Front national, rassurer les Français, adresser un message clair aux pays étrangers et rendre plus efficaces les mesures qui seront prises.

Le chef du gouvernement n'a recensé, en vue de la table ronde du 29 mai – à laquelle il ne désespère pas d'amener l'opposition – que les propositions pouvant *« faire l'objet d'un accord très large »* entre les partis représentés au Parlement. Pour cela, il a puisé dans le récent rapport de M. Philippe Marchand, tout en tenant compte de quelques idées lancées mardi 22 mai au cours d'un débat parlementaire assez affligeant. M. Rocard ne dit pas un mot, évidemment, du droit de vote des résidents étrangers, question explosive – et tout à fait inactuelle – sur laquelle gauche et droite se sont focalisées pour des raisons politiques.

Le catalogue du premier ministre s'articule autour de quatre thèmes : mieux connaître l'immigration, la prévenir pour la maîtriser, réprimer la clandestinité et favoriser l'intégration.

On y trouve quelques propositions rebattues, dont certaines avaient été déjà annoncées ou ont même reçu un début d'application. Comme, par exemple, l'établissement de statistiques précises, publiées dans un rapport annuel, que le Haut Conseil à l'intégration s'est engagé à établir.

A noter aussi, pour mémoire, une proposition qui n'engage à rien et qui est réclamée par tout le monde : l'aide au développement des pays d'émigration. Plus concrète, bien que parfaitement vague pour le moment, est la proposition de *« réévaluer et adapter »* l'aide aux immigrés qui regagneraient leur pays d'origine. Ce ne serait pas la première réforme de ce dispositif qui n'intéresse chaque année qu'un nombre limité de travailleurs étrangers.

De manière plus ambitieuse, le premier ministre propose de mettre rapidement en oeuvre l'ensemble des propositions du rapport Marchand à propos de l'habitat. Cela consiste aussi bien à augmenter les crédits en faveur du logement social que d'accroître les pouvoirs d'intervention du préfet, et d'élaborer un plan pluriannuel de réhabilitation des foyers de travailleurs.

Parallèlement, M. Rocard propose de répartir autrement la dotation de fonctionnement aux municipalités, pour aider davantage celles qui accueillent le plus d'immigrés. Et il se déclare prêt à modifier la procédure d'octroi du certificat d'hébergement pour éviter que des étrangers de passage s'installent définitivement dans certaines communes.

Il n'est pas question d'adopter la proposition farfelue de M. Alain Juppé, visant à exiger d'un travailleur étranger... dix ans de résidence avant de pouvoir faire venir sa famille en France. Le premier ministre se contente de dire qu'en matière de regroupement familial, il faudrait faire *« respecter strictement »* la législation existante. Il estime, en revanche, que le *« statut social »* des demandeurs d'asile pourrait être *« réexaminé »*, compte tenu de l'accélération des procédures. Est-ce à dire que ces candidats au statut de réfugié n'auront plus d'autorisation de travail pendant l'examen de leur dossier ? Toujours dans le but de maîtriser les flux migratoires – et de répondre aux critiques de la droite – le premier ministre se dit favorable à une politique plus rigoureuse en matière de délivrance des visas.

Réprimer davantage le travail clandestin

Depuis le début de 1989, le gouvernement a renforcé le dispositif pour combattre le travail clandestin. M. Rocard propose aujourd'hui d'aller plus loin, avec de nouvelles sanctions contre les employeurs. Il envisage aussi de confisquer les véhicules qui auraient servi au transport des clandestins...

Au chapitre de l'intégration, on notera l'insistance sur les droits des femmes dont il avait été tant question lors de l'affaire du foulard islamique. La France n'hésiterait pas à expulser les auteurs d'excisions ou d'infibulations et serait prête à réexaminer des conventions conclues avec certains Etats pour empêcher des pratiques comme la polygamie ou la répudiation.

M. Rocard n'est pas disposé à examiner une réforme du code de la nationalité, réclamée avec insistance par la droite. Il se contente de proposer l'accélération de la procédure de naturalisation, comme il l'avait annoncé précédemment. Le premier ministre fait allusion cependant à *« une motivation des rejets »*, ce qui serait une grande nouveauté : aux demandeurs déboutés, l'administration serait tenue de justifier son refus.

Gauche et droite sont parfaitement capables de s'entendre sur la plupart de ces propositions et d'établir la *« charte solennelle »* que M. Rocard appelle de ses vœux. Mais le veulent-elles ? Ont-elles politiquement intérêt, l'une et l'autre, à formaliser ainsi un consensus ? C'est toute la question.

Les immigrés de la deuxième génération s'organisent

Le Cercle des Maghrébins en France : une idée qui fait son chemin

Les jeunes issus de l'immigration s'organisent. Ils veulent prendre leur destin en mains, notamment sur le plan économique. Le Cercle des Maghrébins en France, créé début mai, a pour but de tisser un réseau de compétences pour rompre avec la mentalité « d'assistés ».

VILLEURBANNE

de notre envoyée spéciale

Dans un studio d'un immeuble moderne de Villeurbanne, six jeunes gens, assis dans des fauteuils de cuir, discutent passionnément. Quelques photos et reproductions de tableaux modernes décorent les murs. Un ordinateur et quelques disquettes éparpillées occupent la surface d'un bureau. Ils ont entre vingt-cinq et trente et un ans. Leurs parents ont émigré du Maghreb et sont venus travailler dans les usines de la région lyonnaise, il y a vingt, trente ou quarante ans.

Aujourd'hui, ces fils d'ouvriers ont quitté les cités où ils ont grandi, pour habiter des quartiers plus « intégrés ». Cette *« deuxième génération »*, comme on l'appelle, ce ne sont pas toujours des chômeurs ou des délinquants ; ce sont aussi des comptables, des enseignants, des ingénieurs ou des médecins. Cette réalité, disent-ils, est constamment occultée dans la vision commune de la communauté maghrébine. Pourquoi et que faut-il faire pour briser cette image ? Tel est l'objet, justement, de leur discussion.

Mohammed Ould Cheikh, qui habite le studio, a trente et un ans. Il est né à Lyon, comme ses cinq frères et sœurs. Ses parents, originaires d'Algérie, ont émigré en 1952. Directeur commercial d'une petite entreprise de la région lyonnaise, rien, dans son mode de vie, ne le distingue d'un autre jeune homme de sa catégorie sociale et d'origine européenne.

A part sans doute une révolte permanente, non pas contre l'Etat français ou contre les employeurs et les propriétaires qui ne veulent pas employer ou loger des Maghrébins – même quand ces Maghrébins sont, en fait, des Français – mais plutôt contre le fatalisme et le manque de combativité de sa communauté. Celle-ci a tendance à expliquer ses échecs par le racisme et se comporte en *« assistée »*. Il enrage quand il entend des jeunes dire : *« C'est pas la peine de chercher du travail. Les Français n'en trouvent pas, c'est pas à nous qu'on va en donner. »*

Ce sentiment, il le partage avec plusieurs de ses amis, fils comme lui de travailleurs maghrébins. Nous devons prendre en main notre destin, dit-il en substance. La communauté n'est soudée que pour la douleur et l'échec ; elle doit l'être aussi pour la réussite. Pour cela, il faut regrouper toutes les potentialités, les talents qui sont les siens.

De cette réflexion est né le Cercle des Maghrébins en France. L'association, qui s'adresse aux Français d'origine maghrébine et aux immigrés maghrébins, n'a aucune revendication. Elle ne demande non plus aucune subvention . Elle a pour objet, simplement, de tisser un réseau de contacts et de solidarités dans toute la France.

Réunions « Tupperware »

Pour étendre rapidement ce réseau, Mohammed a l'idée de faire des réunions sur le mode Tupperware. Ainsi le 20 mai, l'association qui a été créée le 5 mai, réunissait cent adhérents répartis à Lyon, Paris et Montpellier. Ces réunions ne regroupent que quelques personnes qui s'engagent chacune à organiser d'autres réunions du même type. Celle qui se déroule chez Mohammed en est une. C'est son frère Abdel, ingénieur dans le secteur des plastiques, qui a contacté les quatre nouveaux adhérents : Afid et Fatna, tous les deux comptables, Ayet, décoratrice et Hassan, un ouvrier hautement qualifié dans le bâtiment.

Leur hôte explique le projet de l'association. Il a pour cela le sens de la formule : *« Arrêtons de mendier du poisson ; payons-nous des cannes à pêche »*. Le discours porte d'autant plus que les jeunes qui sont réunis se vivent et se revendiquent comme Français. *« Mis à part,* note Afid, *qu'avec un nom comme le nôtre, on nous refuse souvent un logement, même quand on peut le payer. » « Eh bien, pourquoi ne pas acheter ? Le crédit, c'est aussi fait pour nous »*, dit l'un d'entre eux, qui rappelle que leurs parents ont tous investi dans les pays d'origine dans la construction de superbes maisons qu'ils n'habitent pas. *« Sans doute vivaient-ils dans la perspective du retour ; mais que n'ont-ils investi cet argent en France, ils n'habiteraient plus dans des HLM ! »*

L'organisation de la communauté juive est régulièrement citée en exemple. Sa capacité à mobiliser dans ses rangs et à rassembler autour d'elle, après les événements de Carpentras, suscite une admiration teintée d'amertume. *« Saurons-nous un jour faire la même chose ? »*, demande Hassan, qui en doute vraiment. *« Il nous reste à créer une vraie diaspora nous aussi,* dit Mohammed. *Mais pour peser politiquement, il faut peser économiquement. »* Le regroupement des compétences dans l'association doit déboucher sur des projets économiques. Hassan et son frère ingénieur ont déjà de nombreuses idées.

Et sans doute y a-t-il dans la communauté maghrébine, à Lille, par exemple, un projet qui ne peut déboucher, faute de réunir tous les professionnels nécessaires. Peut-être le technicien manquant se trouve-t-il à Bordeaux et, peut-être aussi, un entrepreneur maghrébin de Marseille serait-il intéressé par l'affaire. Le Cercle des Maghrébins en France, qui projette de publier un bulletin régulier, se propose de mettre en contact toutes ces personnes. Déjà, Mohammed Ould Cheikh et ses amis essaient de recenser toutes les associations maghrébines qui travaillent en France, dans une perspective économique.

Le projet de réunir toutes les compétences de la communauté maghrébine n'et pas nouveau. Il n'a jusqu'à présent jamais abouti. Est-ce parce que l'esprit communautaire n'existe pas face aux divisions nationales ? Ou est-ce parce que la volonté d'intégration est si forte que ne s'adresser qu'à la seule communauté semble un retour en arrière, un repli sur soi ? Quoi qu'il en soit, l'idée fait son chemin.

MARIE-CLAUDE SLICK

POINT DE VUE

Logements sociaux, pratiques raciales

par Laurent Wetzel

« INTÉGRER », c'est d'abord loger. Maire d'une commune de cinquante mille habitants, comptant au moins 20 % d'étrangers et de nombreux Français de couleur (immigrés naturalisés, Antillais, Réunionnais, etc.), j'ai de plus en plus de mal à leur trouver des logements sociaux. Il y certainement un problème de capacité, mais ce n'est pas le seul, puisque certains étrangers et même des Français de couleur se trouvent interdits de séjour dans des logements sociaux inoccupés. Pourquoi ? Révélons-le abruptement :parce que les plus importantes sociétés d'HLM, propriétaires d'immeubles à Sartrouville, mettent en oeuvre en toute immoralité et en toute illégalité une « politique de quotas » à caractère social, qui perpétue d'ailleurs la ghettoïsation.

Un exemple parmi tant d'autres. Je reçois à ma permanence un Réunionnais désireux de quitter sa « tour » – où sont entassés 90 % d'immigrés ou de Français de couleur – pour venir habiter avec sa famille l'immeuble voisin, une « barre »plus agréable avec ses quatre étages. Il offre toutes les garanties requises. Il avait patiemment attendu que son tour vînt sur la liste d'attente. Mon service du logement lui a signifié que sa candidature était refusée sans que figure sur la lettre qui l'en informe la moindre explication. Et pour cause : la Société d'HLM ne nous en a pas fourni.

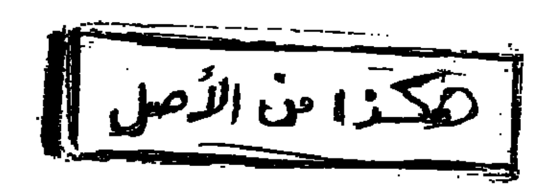
J'appelle alors notre correspondant dans la Société de HLM concernée ; il reconnaît que cette candidature ne posait aucun problème, si ce n'est que le quota de population étrangère dans cet immeuble avait déjà été atteint (ce type de justification m'a parfois été communiqué par un courrier écrit). Je signale que ce n'est pas un étranger, mais un Français ; il m'est alors répondu : *« C'est pareil, c'est un basané ! »*

Imaginez mon embarras pour répondre à ce Réunionnais ! Pour l'instant, il restera dans son ghetto et en incriminera la mairie, alors que seule la Société d'HLM est responsable. Car c'est elle qui décide, en tout état de cause, de l'attribution des logements sociaux. Ni le maire ni le préfet ne peuvent imposer un candidat sur un appartement de leur contingent (20 % pour la municipalité). Ce bricolage ségrégationniste est souvent réalisé avec la complicité des maires, qui pensent résoudre ainsi les problèmes découlant du fameux et fumeux « seuil de tolérance ». Le plus grave, c'est que le gouvernement tolère ces pratiques irrégulières, qui sont parfaitement connues de lui, alors même que les sociétés d'HLM bâtissent leurs immeubles pour 95 % avec de l'argent public.

Aux pouvoirs publics d'assainir la situation en prenant leurs responsabilités. S'ils estiment que cette politique des quotas, contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme,est un mal nécessaire, qu'ils en fixent officiellement les critères et les règles. S'ils considèrent que ces procédés inconstitutionnels ne sont qu'un emplâtre sur une jambe de bois, qu'ils proposent des solutions avouables et susceptibles de régler réellement les problèmes.

Cela ne peut plus attendre. Il ne faudrait quand même pas que la présence de nombreux étrangers, arrivés récemment sur notre territoire, finisse par porter préjudice à l'« intégration » des Français de couleur, par exemple ceux des DOM-TOM, qui ont choisi de vivre dans l'Hexagone.

► Laurent Wetzel est maire (UDF-CDS) de Sartrouville, conseiller général des Yvelines.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Polémique autour du financement de l'Eglise catholique par le contribuable

La révolte des libres-penseurs italiens

Attaques verbales, insinuations, campagne de presse, et enfin saisine de la Haute-Cour en attendant le verdict du Conseil constitutionnel. Cela n'a jamais été le grand amour entre l'Eglise catholique et les libres-penseurs d'Italie, mais le climat s'est tellement détérioré ces dernières semaines, que le pape lui-même a cru devoir jeter son poids dans la bataille. C'est que la querelle est sérieuse, puisqu'il s'agit du nouveau mode de financement de l'Eglise catholique italienne.

ROME

de notre correspondant

Pour la première fois, le gouvernement demande cette année aux contribuables italiens de bien vouloir indiquer sur leur déclaration de revenus s'ils sont d'accord pour réserver 0,8 % de leurs impôts aux œuvres et au fonctionnement de l'Eglise catholique *« C'est un scandale anticonstitutionnel !*, s'écrient les intellectuels, agnostiques, athées et autres incroyants, réunis depuis l'an dernier au sein d'un mouvement spécialement créé pour l'occasion, « La Charte 89 ». *« L'Italie*, disent-ils, *est, jusqu'à preuve du contraire, un Etat laïque. Nous n'avons pas à financer l'Eglise catholique. Qu'elle se débrouille avec le denier du culte ! »*.

Devant l'assemblée plenière de l'épiscopat italien, Jean-Paul II en personne a répliqué le 17 mai : *« Les citoyens qui apprécient les services offerts par l'Eglise sont appelés à assurer librement des ressources convenables, quoique modestes, à la subsistance des prêtres et au fonctionnement des structures nécessaires à la vie religieuse. »* Selon l'évêque de Rome, la proposition de l'Etat est non seulement *« conforme à son caractère démocratique »*, mais également *« au concile Vatican II et au nouveau code de droit canon »*. En clair l'Etat et le Saint Siège, *« après un long et difficile chemin »*, ont signé en 1984 un nouveau concordat. Il doit-être respecté.

Un enjeu de 400 millions de francs

Les sommes en jeu sont énormes, puisque même s'ils demeurent les champions d'Europe de la fraude fiscale, les Italiens ont versé l'an dernier à l'Etat l'équivalent de plus de 50 milliards de francs au titre de l'impôt sur le revenu. Bref, si l'Eglise catholique était choisie par la totalité des contribuables, elle encaisserait environ 400 millions de francs par an. Coquette somme, quand on sait que le seul denier du culte recueilli dans les vingt-cinq mille paroisses d'Italie, ajouté aux revenus annuels propres de l'Eglise italienne (droits d'entrée dans les musées, location d'un parc immobilier, dons divers), *« n'atteignent pas*, selon un spécialiste, *le dixième de cette somme »*.

Il y a plus d'un siècle que l'Etat italien, en vertu du concordat précédent, verse une confortable obole à l'Eglise. Environ 200 millions de francs par an. Les libres penseurs de la Chartre 89 préféraient-ils cette solution « anonyme » ? *« Ce n'est pas le problème »* répond M[e] Roberto Muggia, avocat du groupe. *Avec le nouveau système, l'Etat pourra connaître les opinions religieuses de chacun et cela est inacceptable. »*

Au moment de remplir sa déclaration de revenus, le contribuable n'a qu'un choix limité. Ou il offre ses 0,8 % à l'Eglise catholique, ou alors aux Adventistes du septième jour, à l'Assemblée de Dieu, ou à l'Etat. C'est tout, et c'est trop peu. Les autres confessions, soumises à la vieille loi fasciste de 1930 sur les *« cultes admis »* – n'y figurent, par exemple, ni l'islam, ni les Témoins de Jéhovah – ont choisi de conserver l'ancien système des dons privés, avec possibilité de réduction d'impôts. C'est leur affaire. Mais si les contribuables de ces confessions, ou d'autres, refusent ou oublient de remplir l'une des cases prévues, leurs 0,8 % seront de toute façon distribués à l'une des trois Eglises retenues et ce, de manière proportionnelle au nombre de « voix » obtenues par chacune d'entre elles.

« Pas de miracle »

D'où la fabuleuse campagne de publicité – radio, télévision, presse écrite, tracts, cassettes vidéo dans les églises, panneaux publicitaires, etc. – lancée depuis quelques semaines par l'épiscopat italien. Deux paniers d'osier, l'un rempli de poissons, l'autre de petits pains. Musique légère. Sur l'écran bleu, les paniers tressés se vident peu à peu. Comme par enchantement, la parabole de la multiplication des pains est inversée. Trente secondes de magie, puis une voix *off*, plutôt grave : *« sans ton aide, on ne peut pas faire de miracle. Alors, ne nous oublie pas. »* C'est avec ce message, dont la diffusion a coûté jusqu'ici environ 20 millions de francs, que l'Eglise catholique espère récolter les deux tiers au moins des quatre cents millions en jeu. Qu'en fera-t-elle ? C'est l'autre tollé soulevé par l'initiative du gouvernement italien.

Car s'il est prévu par la loi que l'Etat – comme les Adventistes ou l'Assemblée de Dieu – devra impérativement utiliser les sommes allouées pour des œuvres caritatives, l'Eglise catholique italienne, elle, sera la seule à pouvoir dépenser l'argent comme elle l'entend, pour faire sa catéchèse, financer ses frais de fonctionnement ou la rémunération de ses prêtres. *« N'oubliez pas*, disait récemment M. Margiotta Broglio, président de la commission du concordat, *que si l'immense majorité des Italiens sont catholiques, 20 à 21 % seulement sont pratiquants »*. Certes, mais, laissait entendre tout aussi récemment son homologue religieux, Mgr Attilio Nicora, pour les bonnes œuvres, l'Eglise est imbattable. Ajoutant : *« L'Etat, lui, apparaît de plus en plus inexorablement bureaucratique »*.

Au total, l'épiscopat italien apparaît si sûr de son affaire qu'il a décidé, le 17 mai, au cours de son assemblée, d'augmenter de 20 % les pensions des prêtres et des évêques. Pour les prélats, la rémunération nette passe ainsi à huit mille francs par mois. Et si, malgré tout, cela ne marchait pas ? Si les contribuables fantasques choisissaient par exemple en majorité de confier leur obole à l'Etat ? Pas de problème. Les accords de 1985 ont prévu que, quoi qu'il arrive, le gouvernement italien garantissait à l'Eglise catholique au moins 200 millions de francs par an jusqu'en 1992. La providence, c'est bien, mais rien ne vaut un bon et solide contrat...

PATRICE CLAUDE

SPORTS

Finale de la Coupe Stanley

Wayne Gretzky, le « Rembrandt du hockey »

Les Oilers d'Edmonton (Canada) ont remporté, vendredi 25 mai, la finale de la Coupe Stanley de hockey sur glace à Boston (Massachusetts) malgré l'absence de leur héros, Wayne Gretzky, vendu aux Los Angeles Kings. Meilleur marqueur de tous les temps, Gretzky est immortalisé par une statue de bronze à Edmonton.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Lorsque Wayne Gretzky se regarde dans le miroir de sa Rolls Royce devant sa maison de Enrico Hills à Los Angeles, il peut se dire qu'il est toujours le meilleur hockeyeur du monde. Réaliste, il sait aussi, sans qu'aucune voix n'ait besoin de lui souffler, qu'il ne le restera plus très longtemps.

A vingt-neuf ans, Gretzky, le héros canadien exilé aux Etats-Unis depuis deux ans, a certes été, pour la huitième fois de sa carrière, le meilleur marqueur de la saison, mais son nouveau rival, Mario Lemieux, le centre des Penguins de Pittsburghs qui lui avait ravi ce titre en 1988 et en 1989, a été souvent blessé cette année. C'est ce que soulignent les mauvaises langues, avant d'ajouter que les scores de Gretzky sont en baisse.

Le héros peut commencer à fatiguer, il porte déjà sur sa tête les plus beaux de tous les lauriers. *« The Great One »*, comme on l'a surnommé, avait déjà égalé ou battu cinquante et un records de la ligue « nationale » de hockey (1) lorsqu'il est devenu en octobre dernier le meilleur marqueur de tous les temps, totalisant 1 852 points (642 buts et 1 210 assistances) marqués en 11 saisons et 788 matchs. Dans le Panthéon du hockey, il a ainsi détrôné l'Américain Gordie Howe, héros des années 50 et 60, qui avait dû jouer 1 767 matchs dans les 26 saisons de sa carrière pour obtenir 1 858 points.

Au-delà des records et statistiques, Wayne Gretzyk aura surtout marqué son époque par son intelligence du jeu. Alors que ses prédécesseurs se sont souvent imposés grâce à leur stature et à leur force physique ; le « Rembrandt du hockey », presque délicat avec son 1,80 mètre et ses 77 kilos, a invariablement déjoué des forêts de bâtons et de patins en misant sur ses formidables dons d'anticipation, sa rapidité foudroyante et son extrême agileté sur la glace.

A trois ans, il virevoltait déjà sur la patinoire de fortune que son père, Walter, un modeste employé d'origine polonaise, avait construit dans le jardin de la maison familiale à Brampton, en Ontario, pour ses cinq enfants. A huit ans, il avait déjà à son actif cent quatre buts sur quarante match. Il est devenu célèbre à quatorze ans, trois ans avant de passer « pro ». Adolescent timide, il est engagé en 1979 au sein de l'équipe des Oilers d'Edmonton, admise l'année suivante au sein de la Grande Ligue. Les quatre Coupes Stanley (championnats) que la ville a remportées depuis, c'est à lui avant tout qu'elle les doit.

Propriétaire des Oilers, Peter Pocklington, l'homme d'affaires des grands abattoirs de l'ouest du Canada, ne s'est pas acquitté très longtemps de cette dette morale. Il a « échangé » Wayne Gretzky et deux de ses coéquipiers contre deux joueurs des Kings de Los Angeles, en raflant au passage 15 millions de dollars US. La nouvelle, annoncée le 8 août 1988, a fait l'effet d'une bombe. Le Canada se remettait à peine du mariage de son séduisant héros blond aux yeux bleus avec une starlette du Missouri, Janet Jones, ancienne Miss Dance America, établie en Californie, à qui l'on ne reprochait guère que d'avoir pris des poses suggestives pour le magazine *Playboy*. Wayne Gretzky a donc émigré en Californie. Son salaire a augmenté d'un tiers pour atteindre, dit-on, deux millions de dollars par an. Sans compter les contrats de publicité. Les grandes firmes d'équipements sportifs, d'assurances et de boissons gazeuses (Coca-cola notamment), trouvent que ce génie du bâton, fervent adversaire de la violence au hockey, donne l'*« image saine »* d'un sportif responsable. De son côté, Bruce McNall, le propriétaire des Kings de Los Angeles, n'a pas regretté son investissement ; les ventes de billets ont doublé dans une ville où le hockey laissait plutôt de glace. L'équipe, qui se traînait au bas du classement avant l'arrivée de Gretzky, caracole maintenant parmi les meilleures.

Nouveau père de famille, Gretsky peut sans aucun remords envisager de terminer sa carrière dans le luxe californien. Comme pour prouver que personne n'est irremplaçable, les Oilers ont remporté sans lui les finales de la Coupe Stanley, vendredi 25 mai, aux dépens de Boston (4 victoires à 1). En reconnaissance de ses services rendus, la ville lui a quand même dédié, l'an passé, une statue de bronze, si haute que la gloire de Gretzky peu sembler indéboulonnable.

MARTINE JACOT

(1) Cette ligue est en fait nord-américaine. Elle rassemble vingt et une équipes, sept canadiennes et quatorze américaines.

DÉFENSE

Face à l'instabilité du bassin méditerranéen

M. Chevènement expérimentera en septembre une nouvelle hiérarchie du commandement

A compter du 1[er] septembre prochain, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a décidé de dissoudre la V[e] région militaire à Lyon et, sous l'autorité de ce PC de l'armée de terre, les cinq divisions militaires territoriales de Lyon, Clermont-Ferrand, Marseille, Montpellier et Ajaccio. A cette organisation du commandement se substitue une nouvelle chaîne hiérarchique qui crée, sous la dépendance d'une région militaire de défense « Méditerranée », deux circonscriptions militaires de défense à Lyon et à Marseille. Cette région militaire de défense « Méditerranée » a pour mission de contrôler les risques d'instabilité au Sud.

Selon M. Chevènement, qui a informé, mardi 22 mai, les syndicats du ministère de la défense, cette réorganisation est la première application du plan « Armées 2000 », approuvé l'an dernier par le gouvernement, pour simplifier les structures militaires et donner la priorité aux moyens opérationnels. Plus globalement, ce plan « Armées 2000 » consiste à ramener de trois à deux le nombre des corps d'armée français (non comprise la force d'action rapide), sous l'autorité directe d'un PC de la 1[re] armée installé à Metz et juxtaposé au commandement de la force aérienne tactique (FATAC). Les deux corps d'armée sont basés à Lille et à Baden-Baden (Allemagne).

La région militaire de défense aura pour tâche de coordonner la planification et l'emploi des forces de plusieurs circonscriptions militaires de défense, et elle élaborera les plans généraux de protection pour la défense du territoire. Sous son autorité, les circonscriptions militaires de défense sont plus spécialement chargées des formations qui ne relèvent pas des deux corps d'armée et de la force d'action rapide, de la mobilisation des réserves, des questions d'infrastructure et des relations entre civils et militaires.

M. Chevènement a précisé que la création à Lyon de la région militaire de défense « Méditerranée », avec ses deux circonscriptions militaires de défense à Lyon et à Marseille, est une première expérimentation du plan « Armées 2000 » et que cette réforme sera étendue ultérieurement à deux autres régions militaires de défense : l'une à Metz, dite « Nord-Est », pour les menaces éventuelles en Centre-Europe, et l'autre à Bordeaux, dite « Atlantique », pour la sécurité des approvisionnements de la France. Au total, ces trois régions militaires de défense (avec celle de Lyon) comprennent neuf circonscriptions militaires de défense (avec les deux créées à Lyon et à Marseille), au lieu des vingt-deux divisions militaires territoriales qui composent l'actuelle hiérarchie.

A terme, ces PC de région militaire de défense devraient être interarmées, à l'exception probable de la marine nationale.

□ **Un char américain ou un char allemand pour l'Espagne.** – Le ministère espagnol de la défense a retenu le char américain M 60 (*dans ses versions A 1 ou A 3*) et le char ouest-allemand Lepard comme candidats au remplacment de ses chars américains M 48 et français AMX 30 qui, en attendant le choix final, devraient être modernisés. Le char AMX 30 a été construit sous licence par l'Espagne qui n'a donc pas retenu, parmi les candidats possibles, le nouveau char français AMX Leclerc. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Profanation de Saint-Herblain : l'APM soutient le juge Dubigeon** – L'association professionnelle des magistrats (APM) du tribunal de Nantes a affiché son soutien à la décision du juge d'instruction Gilles Dubigeon de remettre en liberté le 23 mai, les trois skinheads inculpés après la profanation du cimetière du Tillay, à Saint-Herblain, en Loire-Atlantique (*le Monde* du 25 mai). *« Devant l'ampleur des réactions suscitées par la libération »* des trois jeunes gens, l'APM affirme que *« la détention provisoire n'a jamais été conçue comme une sanction immédiate, même si le public et la presse semblent le déplorer »*, et que le rôle du juge d'instruction *« n'est pas de se substituer au tribunal correctionnel »*. Le parquet de Nantes avait fait appel de la décision du juge Dubigeon

□ **PRÉCISION.** – Dans l'article consacré aux skinheads paru dans *le Monde* daté 20-21 mai sous le titre « L'internationale des crânes rasés », nous avons mentionné une librairie parisienne de bandes dessinées, tenue par un Belge, où il serait facile de se procurer des insignes et des disques néonazis. Il ne saurait en aucun cas être question des trois magasins de la société Albums, connus de tous les amateurs de BD.

□ **Deux blessés à Mulhouse lors d'une rixe entre militaires et Algériens** – Deux Algériens *ont été légèrement blessés* dans la soirée du vendredi 25 mai au cours d'une rixe entre immigrés et militaires dans un quartier de Mulhouse (Haut-Rhin) à forte population immigrée. Les cinq appelés du contigent, des Canaques appartenant au 57[e] régiment des transmissions, étaient apparemment ivres au moment des faits. L'Amicale des Algériens en Europe s'est déclarée *« profondément choquée par cet acte raciste et xénophobe »*, qui avait eu un précédent il y a deux ans dans le même quartier

□ **Un mineur en détention provisoire.** – Un jeune homme, âgé de quatorze ans et demi, interpellé au moment où il participait à un vol de voiture, a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Rouen (Seine-Maritime) sur décision du juge d'instruction, vendredi 25 mai. Selon son avocat, Me Philippe Beaudeu, Mustapha F., est aussi soupçonné d'avoir pris part à une agression contre une dame âgée, ce dont il se défend. Le ministre de la justice Pierre Arpaillange avait envisagé la suppression de l'incarcération des mineurs de moins de seize ans en matière correctionnelle (*le Monde* du 14 mars).

TENNIS

Le tirage au sort des Internationaux de France 1990

M. Christian Taittinger, maire du seizième arrondissement de Paris, n'a pas eu la main très heureuse pour les joueurs et les joueuses françaises engagés à partir de lundi 28 mai aux Internationaux de France à Roland-Garros . Pascale Paradis affrontera en effet au premier tour la championne du monde Steffi Graf, Isabelle Demongeot rencontrera pour sa part la Tchécoslovaque Jana Novotna, tête de série numéro onze. Sandrine Testud sera opposée au jeune espoir américain Jennifer Capriati ; Noëlle Vanlottum rencontrera la championne en titre Arantza Sanchez et Cathy Tanvier, Natalia Zvereva tête de série numéro dix.

Chez les hommes si Yannick Noah doit rencontrer un qualifié, les choses seront plus dures pour Henri Leconte qui aura en face de lui le Haïtien Ronald Agénor, et pour Thierry Tulasne face à l'Américain Jim Pugh. Au reste, les huitièmes de finale devraient théoriquement mettre en présence dans le tableau masculin Edberg et Perez-Roldan, Berger et Chesnokov, Agassi et Courier, Chang et Emilio Sanchez, Krickstein et Aguilera, Gustafsson et Gomez, Muster et Jaite, Steeb et Becker ; et dans le tableau féminin Graf et Tauziat, Martinez et Garrison, Sabatini et Novotna, Fairbank et Catarina Maleeva, Fernandez et Reggi, Weisner et Sanchez, Manuela Maleeva et Zvereva, Gildemeister et Seles.

ÉDUCATION

Une lettre de M. Bernard Lugan maître de conférences à Lyon-III

M. Bernard Lugan, maître de conférences à l'université Lyon-III nous écrit après la publication dans notre édition du vendredi 18 mai d'un article intitulé : *« Les ramifications de l'extrême droite à l'université »* :

« Sous la rubrique « affaire Notin » vous écrivez : *« M. Notin n'est pas le seul de sa famille politique à Lyon-III »*, et vous citez mon nom quelques lignes plus loin. Rien ne vous permet de me rattacher à la famille politique de M. Notin. La mienne est celle de la monarchie héréditaire et décentralisée.

Contrairement à ce que vous laissez entendre au moyen de l'artifice de l'amalgame, je ne suis membre ni du Front national ni de son conseil scientifique dont vous avez publié la liste il y a quelques semaines. La seule organisation dont je fus membre – il y a plus de vingt ans de cela – est l'Action française. J'ai donc un point commun avec de multiples responsables politiques actuels.

Le texte de la revue *Identité* que vous citez est tiré d'un interview et non d'un article que je n'ai aucunement écrit. »

[M. Bernard Lugan ne figurait pas parmi les enseignants de l'université Lyon-III par ailleurs membres du conseil scientifique du Front national énumérés dans notre édition du 18 mai.]

□ **Antisémitisme : un universitaire de Nancy suspendu de ses fonctions.** – Un professeur de l'institut universitaire de technologie (techniques de commercialisation) de Nancy a été suspendu de ses fonctions pour avoir proposé à ses étudiants, lundi 21 mai, un exercice de comptabilité utilisant le nom, fictif, d'une *« société Carpentras »* et des factures établies au nom d'un *« monsieur Juif »* et d'une *« madame Antisémite »*. Le recteur de l'académie de Nancy, M. Claude Mesliand, a estimé que, devant cette attitude *« ahurissante »*, *« personne n'aurait compris que l'éducation nationale ne réagisse pas »*. Quant à M. Jospin, ministre de l'éducation, il a déclaré, le 25 mai à Toulouse, qu'un tel sujet d'exercice, après les profanations de Carpentras, était *« au mieux, une preuve de mauvais goût »*.

CULTURE

ROCK

La femme qui était un groupe

Le nouvel album des Pretenders ou les dernières nouvelles de Chrissie Hynde

Chrissie Hynde commence à peine (pour l'instant elle n'a « fait » que la Grande-Bretagne) à vendre *Packed*, le nouvel album des Pretenders et déjà elle voudrait être ailleurs. *Get Close*, le précédent disque, a déjà quatre ans, les amateurs des Pretenders ont appris la patience en treize ans et cinq albums.

A vrai dire, les Pretenders ne sont pas vraiment un groupe. Non seulement Chrissie Hynde (chant, guitare rythmique, auteur, compositeur) est le seul membre d'origine, mais la rotation du personnel a toujours été rapide. Pourquoi, alors, ne pas se produire sous son propre nom ? *« Au moment où le groupe est devenu célèbre, deux membres sont morts coup sur coup* (le guitariste James Honeyman-Scott et le bassiste Peter Farndon, pour cause de surdose en 1982 et 1983). *Ensemble, nous avions inventé un son, et sur les disques ce son n'a pas changé. Par fidélité, par attachement à l'idée même de groupe, je garde le nom ».*

Il est vrai que Chrissie Hynde n'a rien à voir avec la génération de féministes tranquilles et solitaires, apparues à la lisière du rock depuis cinq ans. Américaine d'Akron, Ohio, capitale du caoutchouc, elle en est partie avant que la cité ne révèle au monde les talents tordus de Devo et consorts. Serveuse à Londres, pigiste pour la presse rock, elle s'est retrouvée au cœur de l'explosion de 1976-1977. Elle a formé un groupe, a enregistré une reprise des Kinks, *Stop your Sobbing* et en a vendu quelques dizaines de milliers.

Dès ce premier 45 tours, Chrissie Hynde dessinait sa silhouette de nana-rock, dont elle se moque aujourd'hui sans l'avoir en rien changée, avec seulement en plus les inflexions cockney qui sont venues embrumer son accent du Middle-West : il y a toujours la frange incompatible avec la conduite automobile, l'overdose de mascara, la voix de gorge calme et provocante, la Telecaster arborée comme insigne.

Dans les chansons de *Packed*, l'agressivité est revenue comme aux premiers jours : *« C'est peut-être parce que je n'ai pas été enceinte depuis un bon moment. La maternité, c'est la mort assurée de l'attitude rock'n'roll ».* Chrissie Hynde est mère de famille (deux filles), militante écologiste et végétarienne. Elle tient à ce que ça se sache, surtout parce qu'elle déteste parler de musique et qu'un sujet de conversation alternatif est toujours le bienvenu. Elle a interrompu son maternage par ennui, parce qu'elle allait devenir folle à rester à la maison, et déjà elle se prend la tête entre les mains à l'idée de partir en tournée (elle veut emmener ses enfants, ce qui l'obligera à les retirer de l'école). L'épreuve est presque inévitable, étant donné l'investissement que représente un album comme *Packed*, réalisé par un producteur en vogue (Mitchell Froom) entre Los Angeles et New-York et pour lequel elle a recruté l'excellent guitariste Billy Bremner.


TERRASSON

Chrissie Hynde

« Je fais sauter des Mac Donald's »

Et puis, Chrissie Hynde le reconnaît volontiers : sans sa position de vedette, ses opinions intéresseraient moins de monde. L'an passé, lors d'une conférence de presse organisée par Greenpeace, elle a répondu à la question *« Et vous, qu'est-ce que vous faites pour protéger l'environnement? »* : *« Je fais sauter des Mac Donald's ».* Le lendemain, on pouvait lire dans un tabloïd londonien que Chrissie Hynde appelait ses fans à incendier les fast-foods.

La plaisanterie était d'un goût moyen, suffisamment étrangère à l'humour multinational américain pour que la firme aux deux arches menace la chanteuse de poursuites judiciaires. Sur un registre plus respectable, elle est allée à Moscou présenter Greenpeace aux Soviétiques en compagnie de collègues rock-stars, Annie Lennox ou Peter Gabriel.

Mais on ne trouvera pas de manifeste ou de tract sur *Packed*. Chrissie Hynde ajoute une nouvelle contradiction à toutes celles qui s'accumulent depuis le début de l'entretien : *« Les chansons, c'est moi, c'est plus sérieux que toute la politique »* – elle vient d'expliquer qu'elle n'est pas sûre que le genre humain survivra dans vingt ans.

C'est vrai, Elle seule compte. Elle, sa frange et sa Telecaster. Elle qui de temps en temps se remet au rock parce qu'elle est douée pour.

THOMAS SOTINEL

► The Pretenders : *Packed*. Disque, CD, cassette WEA.

CINÉMA

Fassbinder en son temps

Yann Lardeau publie aux « Cahiers du cinéma » une biographie du cinéaste allemand

Les années 70 ont révélé le nouveau cinéma allemand et Fassbinder, qui venait du théâtre. Il avait fondé une compagnie indépendante. Il était directeur, auteur, metteur en scène, acteur, et avait réuni des gens exceptionnels, fascinés par sa personnalité. *« Il aimait les hommes et ne pouvait pas se passer des femmes »*, raconte Ingrid Caven, qui a été longtemps mariée avec lui.

Entre 1965 et le 10 juin 1982, date de sa mort, Fassbinder a tourné plus de quarante films, certains tirés de ses pièces. En France, c'est *le Marchand de quatre saisons* (1971) et *les Larmes amères de Petra von Kant* (1972) qui le font connaître. Avec *le Mariage de Maria Braun* (1978), il atteint un public plus vaste, international.

Son visage à demi fondu dans le noir, à demi caché par un chapeau, par l'épaisse fumée blanche d'une cigarette, est en couverture du livre de Yann Lardeau publié par *les Cahiers du cinéma*, biographie minutieusement documentée. Yann Lardeau cite des entretiens et des écrits, analyse les films, les fouille, y cherche le secret d'une intelligence jamais en repos, d'une imagination scintillante, extravagante et solide, d'une lucidité aiguë.

De film en film, Yann Lardeau traque une vérité complexe, établit des parallèles, dégage des thèmes, remonte à l'enfance pour expliquer des obsessions. Dans ce domaine, le livre est passionnant, mais on continue à ne pas savoir grand-chose sur Fassbinder.

Yann Lardeau le présente comme un dévoreur, ogre et tyran. Il rapporte des anecdotes sans aucun doute authentiques. Mais racontées avec la même distance que l'exploration des films, elles ne disent pas le pouvoir de cet homme, son charme – au sens fort. Si on ne l'avait pas connu, on se demanderait pourquoi des gens comme Hanna Schygulla, Ingrid Caven, Daniel Schmid, Kurt Raab, Peter Zadek, Peer Raben, qui ne sont pas spécialement fragiles ou masochistes, se seraient laissé mener. Saisir la vérité d'un homme est impossible, sauf à passer par sa subjectivité, à se mettre soi-même en jeu.

On voudrait retrouver la fascination exercée par ce personnage bourru au sourire irrésistible. *« Il avait*, dit Ingrid Caven, *quelque chose d'un enfant. Pas dans le côté naïf, mais dans l'avidité. En même temps, il était un pur intellectuel. Il ne se fiait qu'à son cerveau. Il y a eu beaucoup de malentendus à son sujet, au sujet de ses films. On a dit qu'il était le porte-parole des marginaux, mais, s'il les a montrés, c'est pour décrire la petite-bourgeoisie qui les a marginalisés.*

« Vivre son temps et rien que son temps »

» Une partie de lui voulait se marier, avoir des enfants. Je pense qu'il a décidé de m'épouser parce que je n'y croyais pas puisque je le savais homosexuel. On a beaucoup parlé, à son sujet, de drogue. C'est vrai, il en a lui-même beaucoup parlé et pris. Au début, à Münich, il était sobre. Mais il faut bien resituer ces années 60 et 70 : la grande préoccupation était ce que nous appelions « l'élargissement de la conscience ». Nos expériences n'avaient rien à voir avec la défonce. Ni avec un quelconque romantisme.

» Voir en Fassbinder un romantique suicidaire est faux. Il voulait vivre son temps et rien que son temps, mais de la façon la plus complète, la plus profonde, la plus dynamique. Il a été vraiment l'homme de ces années-là ».

Ces années-là, qui ont été celles des utopies, de la mort des idéologies. Elles n'ont pas amené la révolution rêvée, mais ont bouleversé les mentalités. A ceux qui ne les ont pas connues, le cinéma de Fassbinder raconte l'indicible.

COLETTE GODARD

► « Fassbinder », par Yann Lardeau, Editions les Cahiers du cinéma, 300 p., 130 F.

ARTS

L'inquiétante étrangeté d'Antoine Revay

Un peintre qui ne craint pas de s'adonner des sujets religieux et ne s'en cache pas, un peintre qui ose, comme si la chose allait de soi, exposer des portraits, quelques-uns monumentaux, le cas est trop étrange pour qu'on ne le relève pas. Avec une belle indifférence aux modes, Antoine Revay mène une œuvre sans doute unique dans l'époque actuelle. Pour autant, il ne pratique ni la citation ni le pastiche savant et l'on cherche en vain à qui le comparer dans l'époque.

Ses compositions sacrées sont du reste proches de l'abstraction, composées et rythmées par la vigueur d'une gestualité que l'on dirait expressionniste si son énergie n'était tempérée par l'harmonie des couleurs. Les personnages y sont moins figurés que désignés allusivement par un profil, l'ovale d'un oeil, l'évocation sommaire de leur stature ou d'un mouvement, tout cela enlevé, arraché, sur fond de rouge sang ou de bleu céleste.

Les traces de peinture se nouent et se dénouent, les formes humaines et végétales se font et se défont, si bien que chaque toile paraît comme suspendue entre deux états, celui de la plus grande confusion et celui de la plus claire lisibilité.

Appliquée aux portraits, cette méthode singulière produit des effets inquiétants. Chaque face est comme menacée de déréliction dans ses chairs, sa disparition est inscrite en elle comme une fatalité. Parfois, dans les plus violentes, le style de Revay n'est pas sans quelque parenté avec celui du De Kooning des années 60.

C'est dire que sa peinture mérite d'être vue, inactuelle assurément et donc d'autant plus remarquable.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Vieille-du-Temple, 23, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris. Jusqu'au 2 juin.

THÉATRE

Neige en mai

Rencontre, à l'occasion de Théâtre en mai à Dijon avec la nouvelle génération de metteurs en scène

L'homme de neige, c'est le titre de l'acte III de *Don Juan revient de guerre*, qu'Odön von Horvath écrit en 1935, en exil à Vienne. *Les Hommes de neige*, c'est le titre de la trilogie que prépare un jeune metteur en scène de 25 ans, Stephane Braunschweig, et qui comprend, outre *Don Juan revient de guerre* d'Horvath, crée à Dijon, le *Woyzeck* de Büchner et *Tambours dans la nuit* de Brecht. *« Les hommes de neige, ce sont ces hommes irrécupérables, et dont on voudrait qu'ils fondent »*, dit-il. Comme fond le bonhomme de neige, comme meurt Don Juan, faute d'avoir retrouvé son idéal, à la fin de la pièce d'Horvath.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure (où il a crée en 1984 sa compagnie le Théâtre Machine), formé à l'école d'Antoine Vitez à Chaillot, Stéphane Braunschweig a vingt-cinq ans. C'est dans un monde fumant de ruines qu'Horvath fait revenir Don Juan, au lendemain de la guerre de 1918. Un univers de femmes, trente-cinq en tout dans sa pièce, veuves bien sûr, prostituées, soubrettes, villageoises, autant de rôles qu'Horvath conseille de faire interpréter par un nombre réduit d'actrices, par souci d'économie, mais surtout parce que *« les mêmes types fondamentaux reviennent toujours »*.

Masques et marionnettes

Braunschweig va plus loin : les deux soubrettes qui ouvrent le premier acte, *le Théâtre aux armées*, sont interprétées par des hommes grimés en femmes, qui se masquent, et enfin tournent sur eux-mêmes, avec des gestes mécaniques d'automates. D'emblée, s'impose une atmosphère, un parti pris, tenu et modulé avec une belle rigueur, une acuité qui témoigne d'une intelligence de la scène, sans cette affectation, ou ce trop plein par où pèchent bon nombre de jeunes metteurs en scène.

Tout comme Don Juan traverse un monde d'apparences et de faux-semblants, la mise en scène traverse les formes, fait apparaître et disparaître masques et marionnettes, joue avec finesse du mythe lyrique de Don Juan (la veuve éplorée a les gestes d'Elvire), et colore le jeu des femmes d'une pointe d'expressionnisme, accentuée par le dispositif scénique : de simples panneaux de bois s'ouvrent et se ferment, creusent l'espace, en rythme avec les lumières, d'un jaune, ou d'un bleu intense.

Figures amoureuses et grimaçantes

Avec une belle homogénéité, ces masques sont autant de figures amoureuses et grimaçantes de l'impossible rédemption . Car ce Don Juan-là, de retour de guerre, est un homme meilleur, à la recherche de sa fiancée, que bien sûr, il a abandonnée. Il pense qu'elle l'attend. Il va à sa rencontre, succombe à la séduction, devient marchand d'art, ce qui lui vaut d'être qualifié de « capitaliste » ignorant des masses : l'injure le laisse de glace...

Horvath, un contemporain de Brecht s'amuse alors, à moins qu'il ne se désespère, déjà, des idéologies, avec une lucidité effarante, qu'on redécouvre aujourd'hui, de plus en plus. On peut tirer ce *Don Juan* du côté de la comédie. Braunschweig met en relief et la grimace, et le drame. Soldat survivant, puis bel homme, avec une prestance fatiguée, dans son costume noir, le Don Juan de Yann-Noël Collin arpente ce monde avec un lyrisme sourd, une malignité désespérée. Enchaîné sur la tombe enfin retrouvée de sa fiancée, il meurt sur ces mots : *« le temps se réchauffe. Adieu, homme de neige »*.

Aux cotés notamment de Chantal Morel, Dominique Pitoiset, Eric Da Silva, François Tanguy (le Théâtre du Radeau est venu présenter à Dijon ses *Fragments forains*), et quelques autres metteurs en scène apparus dans les années 80, Braunchweig a participé à des rencontres informelles, organisées par Théâtre en Mai. Deux matinées de travail en commun, avec des questions, des échanges sur leur pratique, leur goût pour ce « théâtre d'art » que défend Michel Deutsch, venu présenter *Inventaire après liquidation*, un ouvrage polémique qui vient de paraître aux éditions de l'Arche.

Il y avait aussi Filip Forgeau, auteur et acteur du *Dealer*, dérive très creuse et racoleuse, le Théâtre de l'Index, et la compagnie dijonnaise, qui a joué avec un charme un peu désuet, et un style beaucoup trop café-théâtre *la Résurrection de Lazare* de Gérard François, un premier texte avec des facilités, mais aussi des moments très attachants. Et des travaux d'acteurs du Centre dramatique national de Bourgogne, co-producteur, avec Artemps, de Théâtre en mai.

La manifestation est un peu la partie émergée du travail qu'entend mener François Lepillouer avec Artemps : favoriser la solidarité entre les jeunes compagnies, vivifier la vie théâtrale dijonnaise, et soutenir certaines aventures, ainsi celle de ce *Don Juan revient de guerre* coproduit avec le Maillon de Strasbourg. Bernard Sobel dans son théâtre de Gennevilliers accueille *les Hommes de neige* la saison prochaine.

ODILE QUIROT

HISTOIRE

La France seule

Une exposition consacrée à la propagande vichyste est organisée aux Invalides

Un couple début de siècle, discrètement colorié au pochoir, pose devant une toile peinte en compagnie de son rejeton. Tous les trois sont affublés d'une tête de Pétain. *« Etes-vous plus français que lui? »*, demandaient les affiches apposées sur les murs de France dès 1940.

Non hélas ! semblent répondre Laurent Gervereau et Denis Pechanski, les organisateurs de l'exposition qui se tient à la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine). La propagande de Vichy est indécrottablement franco-française. Tous les fantasmes hexagonaux, rodés par des décennies de chauvinisme et de nationalisme intégral, se retrouvent dans ce matériel.

L'étranger y est superbement ignoré, alors même que le pays est occupé et subit sa loi. Plus la pression se fait forte, plus les exigences du vainqueur sont pressantes, plus l'imagerie exalte « les vraies valeurs » de la France. De la France seule. Le village, qui symbolise son âge d'or. La terre, bien sûr, qui, *« elle, ne ment pas »*. Son artisanat, creuset où l'antagonisme des classes doit se fondre. La famille, renforcée et multipliée par les vertus d'un corps sain et la présence de la femme au foyer.

Hygiène, union jeunesse

Les grandes figures tutélaires de la Patrie sont convoquées : le maréchal est l'ultime représentant d'une lignée de héros dont l'ancêtre est Vercingétorix. Le culte du chef et son imagerie sont accompagnés de toute une bimbeloterie qui va de la francisque en cristal de Baccarat aux pseudo-images d'Epinal (fabriquées à Limoges) en passant par les services de table ornés, les lampes, les tapis, les presse-papiers et les milles déclarations enflammées ou bêlantes suscitées un peu partout. Même les difficultés matérielles rencontrées par les Français – marché noir, prisonniers à relever, indigents à nourrir – servent la propagande du régime. La France vichyste est à la fois bizarrement autiste et schizophrène. Le monde réel est globalement refusé par une propagande inlassable, tandis que le régime, qui s'engage de plus en plus dans la voie de la collaboration, se trouve impliqué, chaque jour davantage, dans une histoire tragique.

C'est pourquoi les thèmes de la haine, du refus et de l'exclusion seront presque toujours abandonnés aux ultras de la collaboration qui siègent à Paris.

A Vichy on préfère tabler sur les vertus du passé et les mots d'ordre généraux : solidarité, hygiène, union, jeunesse – comme tous les régimes autoritaires, – loyauté, politesse. Parfois les légendes des affiches ont une saveur quasi surréaliste : *« Je tiens mes promesses. Même celles des* autres », lit-on sur l'une d'entre elles, timbrée d'un portrait du maréchal. Enfin, le retour à la terre, tant prôné, s'accompagne volontiers d'un écologisme diffus. Ce discours n'a pas été entièrement occulté. Un demi-siècle plus tard, on en retrouve la teneur générale dans les propos des dirigeants de l'extrême droite française.

Les artistes qui ont servi cette propagande ne semblent pas avoir eu trop d'états d'âme. Ils s'accommodèrent sans problème des changements de régime. Villemot, qui signa les célèbres triptyques « Travail-Famille-Patrie », poursuivra sa carrière de publicitaire à succès (« Orangina », c'est lui), et Phili, qui, en mai 1944, exécute encore une affiche pour Vichy (une « Fête des mères »), dessinera une République révoltée, placardée sur les murs de Paris en août de la même année, après la Libération.

EMMANUEL DE ROUX

► « La propagande sous Vichy », Musée d'histoire contemporaine, Hôtel des Invalides, cours d'honneur, 75007 Paris. Tél. : 45-55-37-71. Jusqu'au 21 juillet. Catalogue illustré, 288 p., 295 F.

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 26 MAI

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Palme d'or, Cannes 1962 : la Parole donnée (1962, v.o. s.t.f.), de Anselmo Duarte, 15 h ; Cannes à Paris Perspectives du cinéma français : Haut Pays des neiges (1990), de Bernard Palacios, l'Amour (1990), de Philippe Faucon, 17 h ; Cannes à Paris Perspectives du cinéma français. A l'ouest de l'Orient (1990), de Damien O'Doul, Mado, poste restante (1989), d'Alexandre Adabachian, 19 h ; Cannes à Paris 29e semaine internationale de la : Pièce touchée (1989, v.o. s.t.f.), de Martin Arnold, Queen of Temple Street (1989, v.o. s.t.f.), de Lawrence Ah Mon, 21 h 15.

DIMANCHE

Palme d'or, Cannes 1966 : Un homme et une femme (1966), de Claude Lelouch, 15 h ; Cannes à Paris Perspectives du cinéma français : la Conquista (1990), de Malgosia Debowska, Farendj (1990), de Sabine Prenczina, 17 h ; Cannes à Paris Perspectives du cinéma français, le Mariage blanc (1990), de Christine Carrière, Plein Fer (1990), de Josée Dayan, 19 h ; Cannes à Paris 29e semaine internationale de la : Animathons (1989-1990), de Ben Gazzara, Beyond the Ocean (1989, v.o. s.t.f.), de Ben Gazzara, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : les Frères Mozart (1986, v.o. s.t.f.), de Suzanne Osten, 20 h 30 ; Shadows in Paradise (1987, v.o. s.t.f.), d'Aki Kaurismaki, 14 h 30 ; le Passeur (1987, v.o. s.t.f.), de Nils Gaup, 17 h 30 ; Moi et Charlie (1978, v.o. s.t.f.), de Morten Arnfred et Henning Kristiansen, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache. Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Jeu, set et match : Une finale inoubliable : Finale Roland-Garros 1985 (1985) de J.-C. Héchinger, J. Pradinas, 14 h 30 ; Leçon de tennis : Quelques règles de tennis (1978), 15 h 30 ; la Balle au mur (1988) de Gil de Kermadec ; l'Année du cinquantenaire. Vaincre à Roland-Garros (1978) de G. Gérard, M. Deville, J.-P. Guntz, 16 h 30 ; Portraits : Roland-Garros 1979 avec... Connors (1980) de Jacques Ribaud, Roland-Garros 1983 avec... Lendl (1983) de l'INSEP, 17 h 30 ; Roland-Garros 1985 avec... Mac Enroe (1986) de l'INSEP, 16 h 30 ; Rétrospective : Tennis : un sport est né (1988) de Gil de Kermadec, Suzanne Lenglen (1921-1936), la Fabuleuse Histoire du stade Roland-Garros (1981) de Solange Peter, 18 h 30 ; la Victoire au finish : Finale Roland-Garros 1984 Lendl-Mac Enroe (1984) de Jean-Claude Héchinger, 19 h 30 ; l'Année Noah : Finale Roland-Garros 1983 Noah-Wilander (1983) de J.-C. Héchinger et J. Pradinas, 20 h 30.

DIMANCHE

Jeu, set et match : Roland-Garros 1981 : Publicités Lacoste (1981-1987), The French (1981-1987) de William Klein, 14 h 30 ; Rétrospective : la Fabuleuse Histoire du stade Roland-Garros (1981) de Solange Peter, 15 h 30 ; l'Année du cinquantenaire : Vaincre à Roland-Garros (1978) de G. Gérard, M. Deville, J.-P. Guntz, Bjorn Borg (1978) de Jacques Ribaud, 16 h 30 ; l'Année Noah : Finale Roland-Garros 1983 Noah-Wilander (1983) de J.-C. Héchinger et J. Pradinas, 17 h 30 ; Portraits : Suzanne Lenglen (1921-1936), Roland-Garros 1979 avec... Evert Lloyd (1980) de Jacques Ribaud, Roland-Garros 1984 avec... Navratilova (1985) de l'INSEP, 18 h 30 ; le Défi de la jeunesse : Finale Roland-Garros 1987 Graff-Navratilova (1987), 19 h 30 ; Sur les traces de Noah : Finale Roland Garros 1988 Wilander-Leconte (1988) de J.-C. Hechinger et F. Boulain, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BOURG-LA-FOLIE (Caraïbes) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALLOWEEN 4 (*) (Brit., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE. Film français de Philippe Clair, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

2 FLICS A DOWN TOWN. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AI DANS LA PEAU. Film français de Jean-Pierre Thorn : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUVELLE VAGUE. Film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TREMORS. Film américain de Ron Underwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SÉANCES SPÉCIALES

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) 10 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 50.

L'ANNÉE DU SOLEIL CALME (Pol.-A.-All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 30.

APARAJITO (Ind., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 15.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 20 h, 22 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 0 h 20.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 16 h 30, 20 h.

FASTER PUSSY CAT, KILL! KILL! (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 45.

LA FEMME FLAMBÉE (**) (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 15.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 45.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 10.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 15.

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) 14 h, 16 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30, 0 h 20.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

REEFER ET LE MODÈLE (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h 15.

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

10, PLACE CHARLES-DULLIN. Atalante (46-01-11-90) : (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; 17 heures dim. (28).

10e FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LA-RUE. Centre culturel André-Malraux (46-86-54-48) ; 20 h 15 (28).

ALERTE 3. Théâtre Hébertot (43-87-23-23) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 15 heures dim. (25).

ALEXANDRE LE GRAND. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 17 heures dim. (29).

HAUTE SURVEILLANCE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) ; (dim., lun.) 19 h 30 (23).

LES LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) ; (dim., lun.) 19 heures (29).

LE MAJORDOME MYOPE. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) ; (dim., lun.) 20 h 30 (29).

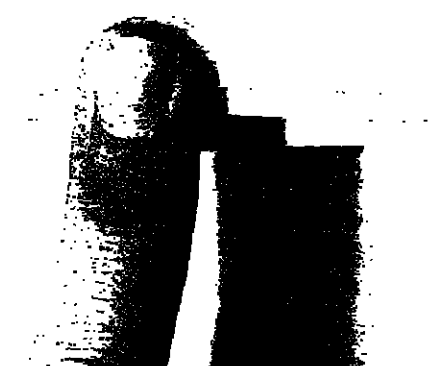
PEAU DE CHAGRIN. Théâtre Berry (43-79-71-70) ; 20 h 45 (29).

LE PLUS HEUREUX DES TROIS. Théâtre visuel international de Vincennes (43-65-63-63) ; (dim., lun., mar.) 20 h 30 (23).

POUSSIÈRES D'AMÉRIQUES. Théâtre Arcane (43-38-19-70) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 17 heures dim. (28).

UBU KIRALY (UBU ROI). Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) ; 20 h 30 lun., mar. (28).

Y A FARID CHOPEL. Splendid St-Martin (42-08-21-93) ; (dim., lun.) 20 h 15 (29).



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MAI 1990 A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 mai à 0 heure et le dimanche 27 mai à 24 heures :

Situation générale et évolution :

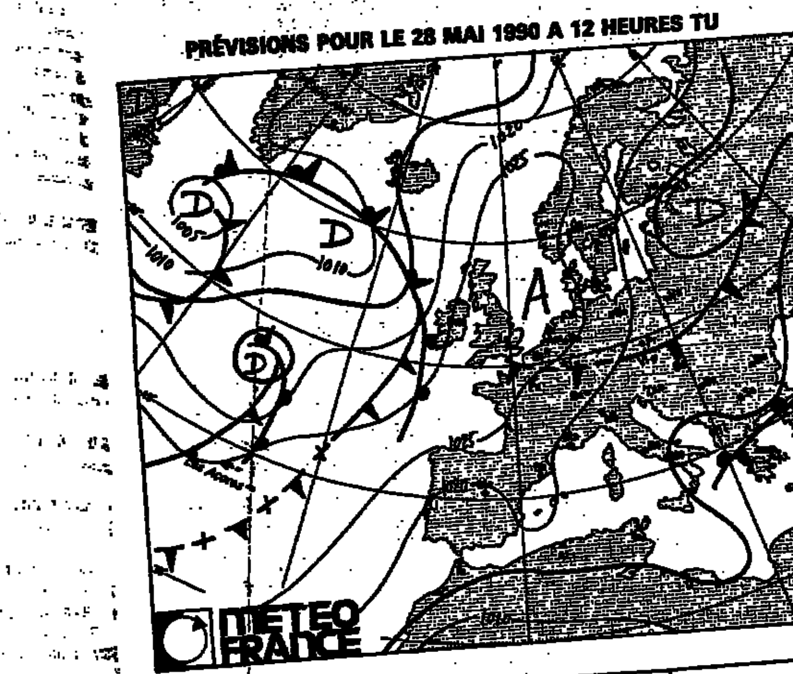
Faible flux d'Ouest à Nord-Ouest anticyclonique, à l'avant d'un thalweg atlantique qui viendra mourir sur l'ouest du pays.

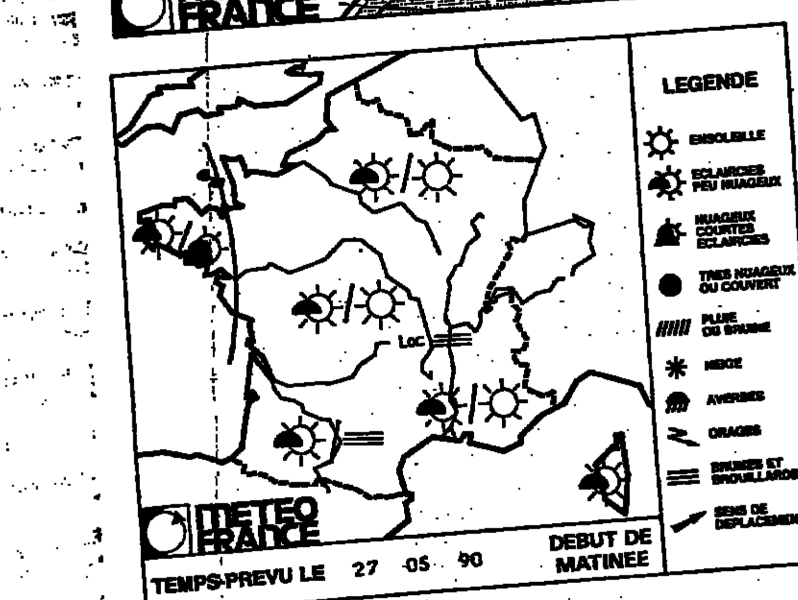
Prévisions pour dimanche :

Passages nuageux, parfois denses, des Pays de Loire à la Bretagne et sur le Cotentin. Partout ailleurs, beau temps, un peu frais sur l'extrême Nord, lourd sur le Sud-Est, ensoleillé dans l'ensemble, malgré quelques nuages passagers. Des foyers orageux isolés se déclancheront en fin de journée, du sud du Massif central aux Alpes.

Les températures minimales à l'aube iront de 4 à 8 degrés du Nord-Est à la Touraine et le Massif central, de 7 à 10 degrés des côtes de la Mer du Nord, à la Bretagne et les côtes Atlantiques, 11 à 16 degré de l'Aquitaine à la Côte d'Azur. Les maximales atteindront 15 à 20 degrés sur la moitié Nord, 19 à 26 degré sur la moitié Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1990 A 12 HEURES TU







TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-05-199

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-05-90 à 6 heures TU et le 26-05-90 à 6 heures TU

FRANCE

	max	min	temps
AJACCIO	23	15	N
BIARRITZ	21	16	B
BORDEAUX	24	13	D
BOURGES	20	7	N
BREST	20	11	N
CAEN	15	6	C
CHERBOURG	14	8	N
CLERMONT-FER.	19	8	N
DIJON	19	7	C
GRENOBLE.SM-H	22	10	D
LILLE	15	6	D
LIMOGES	19	18	D
LYON	21	11	D
MARSEILLE-MAR.	25	14	D
NANCY	18	5	N
NANTES	21	11	N
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS	18	8	D
PAU	22	13	B
PERPIGNAN	25	17	C
RENNES	21	9	N
ST-ETIENNE	19	6	D
STRASBOURG	18	7	D
TOURS	20	8	D
TOULOUSE	23	11	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

	max	min	temps
ALGER	27	16	D
AMSTERDAM	15	3	D
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	32	13	C
BERLIN	16	5	D
BRUXELLES	16	4	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	15	5	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	38	30	D
DJERBA	25	19	D
GENÈVE	20	9	N
HONGKONG	25	22	P
ISTANBUL	25	25	D
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	23	16	D
LONDRES	16	6	D
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	16	6	N
MADRID	28	11	D
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	25	16	C
MONTRÉAL	21	6	D
MOSCOU	22	11	P
NAIROBI	24	14	N
NEW-YORK	26	12	C
OSLO	16	4	D
PALMA-DE-MAL.	27	12	D
PÉKIN	25	14	D
RIO-DE-JANEIRO	28	18	D
ROME	24	18	N
SINGAPOUR	34	25	O
STOCKHOLM	9	3	N
SYDNEY	17	11	D
TOKYO	21	14	N
TUNIS	29	19	N
VARSOVIE	18	6	D
VENISE	23	15	O
VIENNE	18	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 26 mai

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.15 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Enquêtes à l'italienne.
1.25 Série : Mésaventures.
1.50 Téléfilm : L'étrange n° 44.
3.15 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.25 Sport : Rugby.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Samedi 26 mai à 20 h 30 sur A2



Finale du championnat de France : Racing-Agen.

En cas de prolongation, les émissions suivantes seront retardées d'autant.

22.00 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

21.05 Téléfilm : Vincent et Théo.
22.45 Journal.
23.00 Récréation : Montalvo et l'enfant.
0.00 Série rose : Le signe.

CANAL PLUS

20.30 ▶ Téléfilm : Les mouettes.
22.00 Les superstars du catch.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Visitor. ■
0.35 Sport : Boxe.
1.25 Cinéma : l'Ile de Pascali. ■
3.15 Cinéma : Cher Frangin. ■
4.50 Cinéma : L'éclipse. ■■

LA 5

20.40 Téléfilm : Hellinger mène l'enquête.
22.20 Téléfilm : Délit de fuite.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Les fléaux capitaux (rediff.).
0.40 Docteur Caraïbes (rediff.).
1.40 Série : Tendresse et passion (et à 3.10, 4.30, 6.00).
2.05 Série : Voisin, voisine (et à 3.35, 5.00).
3.00 Le journal de la nuit.

M 6

20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
22.25 Téléfilm : Croque-morts Academy.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Série : Le prisonnier.
1.00 Magazine : Culture pub remix.
1.30 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.05 Téléfilm : Vincent et Théo (2e partie).
22.45 Soir 3.
23.00 Recréation : Montalvo et l'enfant.

Dimanche 27 mai

TF 1

15.20 Sport : Automobile.
17.35 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Yehudi Menuhin.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.

20.40 Cinéma : Légitime violence □
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : les Amants du capricorne ■■
0.25 Journal et Météo.
0.45 Concert.
2.25 Téléfilm : Le voyage des innocents.
3.45 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : L'homme qui tombe à pic.
17.35 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes.
22.05 Magazine : Musiques au cœur.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Série : Rush.

FR 3

14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan.
23.00 Cinéma : L'aventure commence à Bombay. ■
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

15.35 Magazine : 24 heures.
16.30 Documentaire : Le grand Rift.
16.55 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
18.00 Cinéma : Cinq jours en juin. ■
En clair jusqu'à 20.30
19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.30 Cinéma : le Maître de musique ■■
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Quelle joie de vivre. ■■
0.00 Mon zénith à moi (rediff.).
0.50 Cinéma : Et la femme créa l'homme parfait. ■

LA 5

19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Comment se faire réformer □
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Fanny Hill. □
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : La Gibraltar du Pacifique.
22.05 Magazine : Sport 6.
22.15 Capital.
22.30 Cinéma : Ce plaisir qu'on dit charnel ■
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Murphy Brown (rediff.).
0.35 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Danse : Carmen.
20.45 Vidéo danse : Le sourire de Reims.
21.00 Cinéma : Les mâles. ■
22.45 Court métrage : La confession.
23.00 Documentaire : France et France (2).

CARNET DU Monde

Décès

– L'association Les Amis de Maurice Ciantar (*JO* du 16 mai 1990) a le regret de faire part du décès de

Maurice CIANTAR,
écrivain,
journaliste,

décédé le 18 mai 1990, à l'hôpital d'Argenteuil.

Ses amis sont invités à suivre la cérémonie mortuaire en la basilique Saint-Denis d'Argenteuil, le lundi 28 mai, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Les Amis de Maurice Ciantar,
La Maison près de la fontaine,
74540 Gruffy.

[– Maurice Ciantar, qui utilisait aussi le nom de Jacques Voragsolles, était né le 4 mars 1915, à Asnières. Il avait commencé sa carrière comme chef du service de presse du ministre du ravitaillement, en 1944, avant de travailler dans de nombreux journaux, ainsi qu'à la radio. Il fut notamment chef du service spectacles de *Combat* (1949-1955), puis premier secrétaire de rédaction à Europe 1 (1955-1957). Il collabora au *Journal de Tahiti* (1964-1965) et fut éditorialiste à France-Culture (1969). Parallèlement, Maurice Ciantar avait publié plusieurs livres, dont des recueils de poèmes. Ses ouvrages disponibles actuellement en librairie sont : *Mille jours à Pékin* (1971), *le Mongolique, Protube ou le poème des poèmes* (1987), *Rouge le combat et noire la mort* (1986). Tous ont été publiés aux éditions du Lérot.]

– Mme Philippe Deveaux,
M. et Mme François Deveaux
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Joly
et leurs enfants,
Mlle Béatrice Deveaux,
M. et Mme Jean-Philippe Deveaux
et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Deveaux
et leur fille.
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Philippe DEVEAUX,
ingénieur ECP,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 24 mai 1990, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis de Villemomble, le mardi 29 mai, à 10 h 45.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Margut (Ardennes).

23, avenue du Général-Leclerc,
93250 Villemomble.

– Les obsèques de

M. Henri LACASSAGNE,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,

ont été célébrées en l'église de Maubourguet, le 25 mai 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, rue du Général-Conrad,
67000 Strasbourg.

– Mme Maurice Oléron,
son épouse,
née Marie Hacquart,
Et sa famille,
M. et Mme Pierre Oléron,
son frère, sa belle-sœur,
Leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

l'intendant général (CR) Maurice OLÉRON,

à Nice le 18 mai 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 22 mai, à Tilly-sur-Meuse, selon la volonté du défunt.

87, avenue George-V,
06000 Nice.
47, rue des Chenaux,
92330 Sceaux.

– Le docteur et Mme Michel de Salzmann,
Mme Nathalie Etievan,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses arrière-arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne de SALZMANN,
née Allemand,

survenu en son domicile, le 24 mai 1990, dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 28 mai, à 8 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Newsky, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu à Genève, dans le caveau de famille.

Remerciements

– Mme Félix Brunau
Et sa famille
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de

M. Félix BRUNAU,
inspecteur général honoraire
des Bâtiments civils
et Palais nationaux,
président fondateur
de la Cité internationale des arts.

Services religieux

– Mme Renée Martinet,
Mme Marguerite Colonieu,
Mme Jean-Claude Martinet,
Mme Frédéric Martinet
et ses enfants, Eloïse, Capucine et Violaine,
M. Pierre Martinet,
font part qu'un office religieux sera célébré en mémoire de

Frédéric MARTINET,
avocat au barreau de Paris,

en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le mercredi 30 mai 1990, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPJERNIK

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a un an, le 27 mai,

Sylvie

disparaissait, nous laissant dans le désarroi et le chagrin.

Alain Lacaze et Marie,
Simone et Pierre Ursault
associent leurs amis à son souvenir.

– Pour le troisième anniversaire de la mort de

M. Maurice TOTAH

et le souvenir de celle de son épouse,

Mme Stella TOTAH,
née Miniane,

décédée le 29 juillet 1989,

une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés.

Communications diverses

– Radio Shalom (94.8), mardi 29 mai 1990, à 20 heures, émission « La lettre et l'esprit » : Alain Suied reçoit François Bott, rédacteur en chef au *Monde*, pour son dernier roman ; Christian Geffray, anthropologue, pour son livre *Ni père ni mère*, paru aux Editions du Seuil.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, samedi 26 mai, à 14 h 30, salle 308. Mlle Anne Dietrich : « Problèmes d'archéologie et d'ethnohistoire liés à la conservation des bois. Etude des bois archéologiques médiévaux du Bassin parisien ».

– Université Paris-X (Nanterre), jeudi 31 mai, à 14 h 30, salle C 24. M. Mohamed Moulfi : « Engels après *le Capital* : philosophie, sciences et socialismes ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

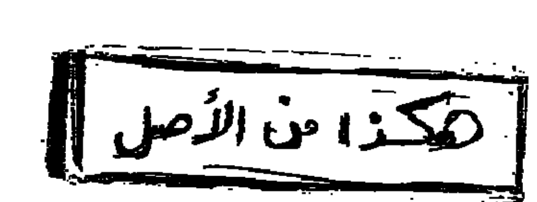
Les Tchèques dans la bataille de France

La revue *Icare* publie le quinzième volume de la bataille de France. Il s'agit, cette fois, de décrire la participation des équipages tchèques aux combats aériens livrés dans le ciel de France. Abandonnés par les Français et les Britanniques à Munich, ces pilotes n'ont pas hésité à combattre le nazisme sous les couleurs de l'armée de l'air française et à y sacrifier leur vie. Une délégation d'anciens combattants de la seconde guerre mondiale ont remis un exemplaire de cette publication au président tchécoslovaque Vaclav Havel, lors de sa dernière visite à Paris.

▶ *Icare*, n° 131. 100 francs franco de port. Tour Essor 93, 14-16, rue de Scandicci, 93500 Pantin. Tél. : 49-42-20-89.

□ **Monument historique itinérant.** – Un train spécial, composé en matériel des années 30 classé monument historique, sera mis en marche, le samedi 9 juin, entre la station Pont-Cardinet et la gare de Paris-Lyon *via* la ligne C du RER, Bercy, Melun, Montereau. Ce train sera successivement remorqué par les 2D2 5525 de 1934 et 2D2 9135 de 1950, elles-mêmes classées monuments historiques. Départ à 12 h 30, retour vers 19 heures. Possibilité de restauration à bord.

▶ **Participation aux frais : 250 F par personne. Inscription avant le 1er juin auprès du COPEF (Cercle ouest parisien d'études ferroviaires), 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Réglement par chèque. Joindre une enveloppe timbrée pour envoi de la convocation**



هكذا من الأصل

RÉGIONS

Le projet de TGV-Transmanche

Le design pour combattre l'angoisse

Le désigner français Roger Tallon aménage avec ses confrères anglais et belges le futur train Transmanche. Pour combattre « l'angoisse du tunnel » révélée par les travaux préliminaires, cela tombait bien : il est lui-même claustrophobe.

Eurotunnel, double angoisse : celle du tunnel et celle du passage sous la mer. Peut-on y remédier, sans demander au voyageur de se bourrer d'anxiolytiques ? De façon un peu inattendue, la réponse est esthétique. Le design comme remède. L'un des grands de la spécialité, Roger Tallon, s'y est attaqué.

« Cette question m'a turlupiné, explique-t-il, *car enfin quelqu'un qui parcourt en métro le trajet Porte-de-la-Chapelle - Mairie-d'Issy fait le même voyage sous terre, environ trente kilomètres. Il y a donc autre chose qui effraie, une peur irrationnelle qui nous vient de loin : la transgression séculaire d'un passage de mer qui d'un seul coup se trouve à pied sec. »*

Tallon retient le message, celui-là même que les psycho-sociologues de l'aéronautique lui avaient déjà livré auparavant. L'angoisse du vol aérien n'est pas une angoisse de mort au premier degré. C'est « Je vais être puni parce que je vole, ce qui n'est pas humain ». Il devient alors logique que l'avion s'écrase, illogique qu'il vole. *« Voler ou passer sous la mer, pour l'inconscient c'est pareil. Il s'agit de faire quelque chose qu'on ne devrait pas. »*

Avec son équipe, il s'intéresse alors aux trains fantômes des fêtes foraines, ces petits wagonnets qui circulent dans le noir, ces monstres qui surgissent et nous effleurent, l'enfer, quoi... Tallon va jouer sur les espaces, les couleurs, les lumières. Et même le son, puisqu'il rêve, pour le Transmanche, d'un téléphone à chaque place comme raccordement au réel. Il a toujours eu pour principe de valoriser la lumière : *« Pour ne pas créer de problèmes, il faut retrouver les conditions naturelles. Cela exclut donc l'artifice. Bien éclairer un appartement, c'est cela aussi. Les Français ne sont pas sensibles à la lumière, regardez les taudis bourgeois : avec les lustres on a remplacé les chandeliers, mais c'est toujours le dix-huitième siècle, la bougie. Dès qu'il n'est plus central mais rejeté à la périphérie, l'éclairage ouvre l'espace. Le volume paraît plus large, on a l'impression que la lumière est produite à l'extérieur, non à l'intérieur. Le claustrophobe que je suis « tient » son issue. »*

Confiance dans l'institution

Cette réflexion élaborée jadis pour le Corail est poussée plus loin pour le Transmanche (1). Il faut faire oublier au passager qu'il est enfermé dans une caisse en tôle, elle-même enfermée dans un tunnel, lui-même enchassé sous les eaux.

Les fenêtres sont regroupées par deux pour former des baies latérales qui, avec l'éclairage interne, produisent une lumière zénithale qui combat la claustrophobie. Dans l'hypothèse d'un transbordement par les quais du tunnel, en cas de panne par exemple, les rames sont aussi éclairées de l'extérieur. Ainsi l'anxieux qui ne perçoit pas de volumes effrayants reste confiant en l'institution qui le transporte. En outre, l'intensité d'éclairement des voitures est invariable, qu'on soit ou non sous la Manche.

Il y a aussi le confort, qui valorise et diminue l'anxiété par le sentiment de sécurité qu'il procure. *« Le ferroviaire étant fédérateur, les différences ethnologiques de perception des couleurs n'ont posé aucun problème »,* assure Roger Tallon. Les sièges de seconde classe seront en velours rosé flanelle et soleil (couleur sécurisante pour les Anglais) ; les premières, plus neutres, dans la gamme qu'affectionnent les nantis : Tallon en est sûr, les riches n'aiment pas la couleur.

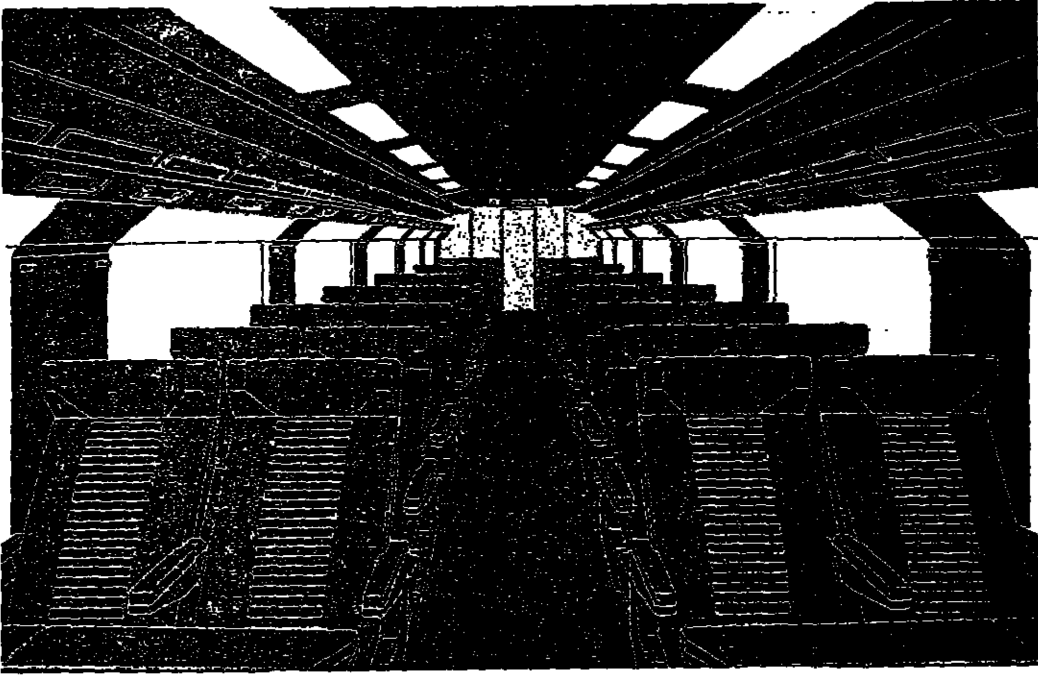


Diagramme d'éclairage de salle du futur TGV-Transmanche

Deux nuances de gris, donc, pour les sièges, qui seront couverts de velours molletonné à grosses côtes et rehaussés de têtières rouge opéra. Les tables des vis-à-vis sont équipées de lampes. En première toujours, les passagers disposeront de coins fumoir à l'extrémité des voitures. Le train comportera plusieurs nurseries et un bar de style anglais. Voyage nouveau style, nouveau règlement. Les contraintes de sécurité vont ici dans le sens d'un confort accru : les voyageurs utiliseront deux porte-bagages aériens, un pour les valises, un pour les journaux. Dans les deux classes, les bas-parleurs installés à chaque place pour la diffusion des messages, la moquette, les repose-pieds et de jolis stores ajouteront à l'agrément de la traversée.

On oublie trop souvent que le Transmanche transportera surtout des Britanniques. L'emprunter sera pour eux synonyme de fête, de quête d'exotisme. Le contraire de l'angoisse, pourrait-on croire. Tallon sourit : *« Ce sont eux les plus angoissés, ils vont changer de nature, perdre leur caractère insulaire. D'ailleurs, ils le disent : les renards pourront-ils prendre le tunnel et leur apporter la rage ? »*

CATHERINE NISAK

(1) Roger Tallon et son équipe ont travaillé sur les premiers TGV, puis le TGV-Atlantique ; il poursuit avec le futur TGV national et les rames à deux étages.

Trois régions mettent en commun leur tourisme

Le tunnel sous la Manche, qui fonctionnera à partir du 15 juin 1993, était une occasion extraordinaire de faire connaître aux Américains et aux Japonais les trois régions qui se trouvent à ses portes : le Nord-Pas-de-Calais français, le Kent britannique et la Flandre occidentale belge. Trois régions ignorées puisque, lorsque l'on interroge les touristes, ceux-ci déclarent avoir entendu parler de Cantorbéry, mais pas du Kent ; de Bruges, mais pas de la Flandre ; de Calais, mais pas de la région la plus septentrionale de la France.

Les responsables du tourisme des trois régions ont décidé de retenir le plus longtemps possible les visiteurs qui emprunteront le tunnel et de s'associer pour y parvenir. *« Nous sommes partis de l'idée que nous pouvions offrir ensemble un triple dépaysement »,* explique M. Bruno Fareniaux, directeur du comité régional du tourisme du Nord-Pas-de-Calais. *« Pour persuader les visiteurs de s'arrêter un moment chez nous, nous pouvons offrir les châteaux si british du Kent et les pubs de Douvres, les abbayes et la bière flamandes, nos chars à voile et nos fêtes nordistes. Nous avons donc discuté ensemble pour mettre au point des circuits et des séjours qui offrent, en plus de Paris, Londres et Bruxelles, les beautés et l'art de vivre de nos trois régions réunies. »*

Cette coopération a pris la forme d'informations croisées dans les brochures officielles, mais aussi d'échanges d'informations techniques sur les moyens de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. Du côté français, on a déjà rénové 1 400 chambres d'hôtellerie classique sur le littoral ; on s'efforce de porter à trois et quatre étoiles les campings ouverts ; on persuade les banques, les stations-service et la SNCF d'améliorer la qualité de l'accueil et la pratique des langues chez leur personnel.

Dans le cadre de l'année européenne du tourisme, les trois régions ont choisi un logo commun. Elles ont décidé de participer ensemble aux Salons du tourisme de Londres, Bruxelles et Paris, d'éditer un « passeport transmanche » mettant en valeur soixante sites et de soutenir soixante événements culturels marquants de part et d'autre du détroit. Un label commun de qualité de service a été mis en place. Il ne manque plus que le tunnel...

ALAIN FAUJAS

Un colloque à Caen

Vivre et apprendre l'Europe

Quatre cent cinquante personnes de douze régions d'Europe se sont réunies du 17 au 19 mai à Caen, à l'initiative de la municipalité. Echanges, projets, ardeur militante.

CAEN

de notre envoyé spécial

Jean-Marie Girault, le maire (UDF) de Caen et sénateur du Calvados, a une conviction : *« L'Europe, ce seront les peuples qui la feront. »* Le premier pas est de se rencontrer. Lorsqu'il a confectionné sa nouvelle municipalité pour les élections de 1989, il est allé chercher un universitaire qui venait justement de créer une Association pour le développement des idées et activités européennes en Normandie (ADIE). Michel Lefranc, qui se veut farouchement « *apolitique* », partage et même devance les idées du maire : *« Je suis fondamentalement et passionnément européen, avant d'être français »,* proclame-t-il.

Ce premier colloque « Girault-Lefranc » a donc vu le jour, avec la participation de quatre cent cinquante élus et spécialistes, dont une majorité d'étrangers (universitaires, médecins, urbanistes, juristes, etc.) venus, outre de Basse-Normandie, de onze régions d'Europe (1), surtout pour se rencontrer et faire concrètement vivre l'Europe dans la connaissance mutuelle et l'échange.

Au-delà des contacts humains et de l'enrichissement réciproque, les participants ont mesuré l'importance de la barrière des langues. Refusant l'irrésistible avancée de l'anglais, ils affirment que la construction de l'Europe « à la base » passe par un apprentissage précoce (5 ans) d'une langue, puis d'une deuxième. Quelles initiatives concrètes prendre ? Par exemple former des enseignants de toutes disciplines à une langue supplémentaire de leur choix, en s'appuyant sur le programme européen Lingua. Ou encore, comme cela commence à se faire dans le cadre des échanges Caen-Portsmouth, utiliser les jeunes avec une nouvelle méthode d'hébergement « au pair » : la vaisselle et la garde des enfants sont remplacées par des cours dans les écoles pour les élèves, les parents, les enseignants... Autre piste : utiliser les retraités de l'enseignement primaire et secondaire d'une ville ou d'une région, dans les cas des jumelages notamment.

Mais l'ambition de Michel Lefranc est de développer, à travers un réseau d'instituts qu'il voudrait créer, une véritable *« éducation à l'Europe ».* Caen joue les initiateurs avec la mise sur pied cette année d'un Institut universitaire européen de région, qui a déjà accueilli deux groupes d'étudiants étrangers. L'originalité de cet institut est un enseignement à triple visée : linguistique (en s'appuyant sur les filières universitaires) ; connaissance de l'Europe ; stage dans un pays de la CEE. A l'étude pour la rentrée : la création d'un diplôme sanctionnant une année de cours, dont un tiers dans la spécialité de l'étudiant.

L'idée a séduit les universitaires qui participaient en nombre à cette rencontre. Ils se sont aussi proposé de créer une banque de données sur les cursus, les activités de recherche et les conditions de vie des étudiants, accessible dans les divers pays de la Communauté comme, plus tard, à l'Est (2). Evoquée aussi, l'organisation d'un programme d'enseignement du management qui s'appuie sur les diverses « cultures » économiques de l'Europe.

Les tâtonnements des travaux en commissions ont mis en évidence chez bien des participants le *« feu sacré »* de l'Europe vécue au quotidien, selon le mot de Michel Lefranc. Le maire-adjoint de Caen voudrait que son initiative soit imitée et que chaque région française noue aussi des contacts avec onze autres régions de la Communauté.

YVES AGNÈS

(1) Province d'Anvers (Belgique), Castille et Leon (Espagne), région de Coïmbra (Portugal), Basse-Franconie (RFA), Luxembourg, comté de Galway (Irlande), Brabant septentrional (Pays-Bas), comté d'Aarhus (Danemark), Crète (Grèce), Devon et ville de Portsmouth (Grande-Bretagne), région de Puglia (Italie). Ces régions font partie pour certaines d'une chaîne universitaire, le réseau de Coïmbra.

(2) Des universitaires de Budapest, Prague et Varsovie étaient présents au colloque.

HAUTE-NORMANDIE

Une ciné-cité UGC à Rouen

A la fin de 1991, Rouen accueillera « Ciné-Cité », le plus grand complexe de cinéma et de loisirs jamais construit en France par UGC. Cet hypermarché du cinéma sera construit sur un espace de deux hectares, en pleine zone portuaire, par la transformation de deux bâtiments industriels actuellement utilisés à des fins de stockage.

L'ensemble abritera 14 salles de cinéma d'une capacité de quelque 45 000 spectateurs. La plus grande salle offrira à elle seule 1 500 sièges de très grand confort, avec un écran géant de 320 mètres carrés. Elle pourra se muer en théâtre ou en salle de concert. Ainsi, « Ciné-Cité » consacrera 10 000 mètres carrés à d'autres formes de loisirs avec une vidéothèque, une brasserie, un restaurant, une salle de gymnastique, un bowling de 19 pistes, un night-club, ainsi qu'un espace important d'activités polyvalentes et d'expositions d'une surface de 2 000 mètres carrés. L'ensemble du projet se chiffre à 150 MF.

Selon Guy Verrecchia, PDG d'UGC, le doublement du nombre des salles rouennaises de cinéma avec la création de « Ciné-Cité » n'est pas un problème, dans la mesure où, contrairement à une idée largement répandue, le septième art n'est pas particulièrement en crise, mais plutôt en évolution constante, *« avec des hauts et des bas ».*

PAYS DE LA LOIRE

Un groupement d'intérêt scientifique pour aider les PMI

Afin de favoriser les transferts de technologie en direction des PMI, quatre laboratoires des pays de la Loire ont décidé de rassembler leurs compétences au sein d'un groupement d'intérêt scientifique : le GEIPDEL (Groupement d'électrothermie des pays de la Loire).

Le GEIPDEL réunit ainsi le laboratoire d'induction de l'IUT de Saint-Nazaire, le Laboratoire central des ponts-et-chaussées de Bouguenais, le centre d'innovation et de transfert de technologie en agro-alimentaire ADRIANT, de Nantes, et le laboratoire de thermocinétique de l'ISITEM de Nantes. L'ENITIAA (agro-alimentaire) de Nantes pourrait s'y rattacher.

La région des pays de la Loire ne disposait pas jusqu'ici de structure coordonnée d'aide à la recherche et au transfert de technologie dans le domaine de l'électrothermie. Le GEIPDEL jouera donc ce rôle d'interface entre la recherche et les PMI. Pour ce faire, les laboratoires partie prenante bénéficieront d'une subvention de 4 millions de francs sur cinq ans dans le cadre du contrat de plan Etat-région.

▶ GEIPDEL, IUT de Saint-Nazaire, 58, rue Michel-Ange, 44600 Saint-Nazaire.

POITOU-CHARENTES

Le conseil régional investit en faveur de l'enseignement privé

La session de printemps du conseil régional Poitou-Charentes a été accaparée par un débat sur l'aide à l'enseignement privé. Le sujet n'est pas nouveau, mais c'est la première fois qu'au nom de la parité entre le public et le privé le président Jean-Pierre Raffarin proposait d'investir dans les locaux.

Expédié le bilan du IXe Plan, escamotés les engagements financiers supplémentaires de 1990... toute l'énergie oratoire s'est concentrée sur ce chapitre, qui a fait monter les socialistes au créneau. Pour eux, la loi n'établit pas la parité, mais la primauté du public, et il n'est pas dans l'esprit de la décentralisation de subventionner l'immobilier privé. Même position du PCF, qui refuse toutefois de se laisser enfermer dans un débat *« entre un laïcisme sclérosé et un cléricalisme désuet ».* Au Conseil économique et social, quelques jours plus tôt, le porte-parole de la FEN avait détendu l'atmosphère en taxant les partisans de l'aide à l'enseignement privé de mauvaise foi !

Au terme d'un débat assez vif, la majorité UDF-RPR l'a finalement emporté. Ainsi la région s'engage-t-elle à financer désormais, à hauteur de 40 %, les établissements techniques et agricoles inscrits au schéma régional de formation. Ceux-ci ne sont pas visés par la loi Falloux, qui ne s'applique qu'à l'enseignement général et limite la participation des collectivités à 10 %.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

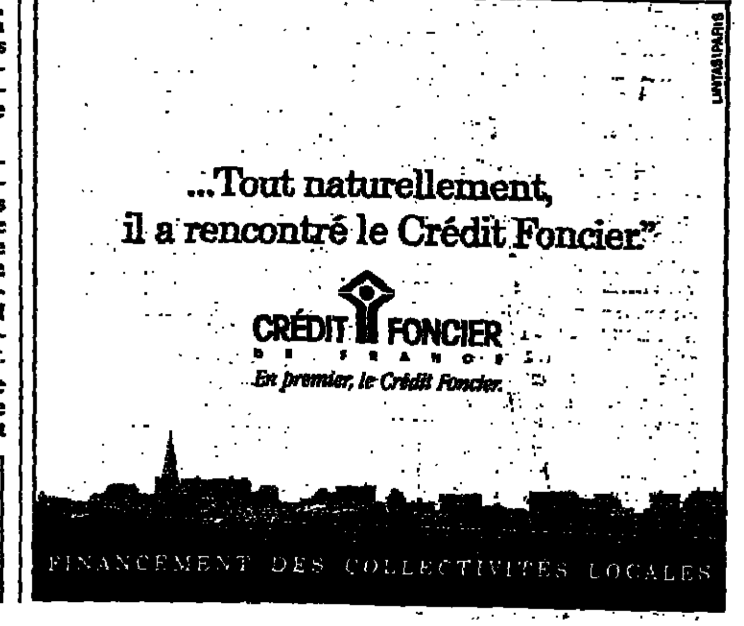
Une vidéothèque d'art lyrique à Aix-en-Provence

Une vidéothèque internationale d'art lyrique sera créée à Aix-en-Provence. La décision en a été prise par le conseil municipal à la quasi-unanimité de la majorité de gauche et de l'opposition de droite. Cette opération avait été envisagée à l'automne dernier par le maire, Jean-François Picheral (PS), et Janine Langlois-Glandier, alors présidente de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

La première source d'archives sera constituée par le fonds vidéo du Festival d'Aix. L'INA en possède des images depuis 1959 (le festival a été créé en 1948). Ce fonds aixois représente plus de quatre-vingts heures, documentaires non compris. De plus, les archives nationales « opéra » (autres que celles d'Aix) représentent quatre cents heures d'émissions. Dans la seconde étape, des accords internationaux seront menés visant à obtenir le dépôt des bandes des scènes lyriques les plus prestigieuses. Un bâtiment rénové de l'ancienne usine des allumettes sera aménagé. Le coût prévisionnel a été estimé à 3 millions de francs.

En année pleine, le coût prévisionnel de fonctionnement est établi à 2,3 millions de francs.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Etienne Banzet, Jean-Claude Chemin, Michel Lévêque. Coordination : Yves Agnès.



Sept amendements rédigés en commun

Accord entre les partenaires sociaux et M. Laignel sur la formation professionnelle

Entre M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, et les partenaires sociaux, la hache de guerre est enterrée. Les deux parties se sont mises d'accord, le 23 mai au soir, sur sept amendements au projet de loi sur le crédit formation, la qualité et le contrôle de la formation professionnelle, qui seront déposés, au nom du gouvernement, au cours de la discussion devant le Sénat, les 31 mai et 1er juin.

Les partenaires sociaux et le secrétaire d'Etat ont élaboré plusieurs modifications considérées comme déterminantes au projet de loi sur le crédit formation. Pour répondre aux préoccupations du patronat et des syndicats qui gèrent paritairement la formation en alternance et, avec les régions, l'apprentissage, un code d'usage sera défini qui lève toute ambiguïté. Les pouvoirs publics ne tenteront pas de mettre la main sur ces dispositifs, contrairement à l'idée qu'on prêtait au secrétaire d'Etat. De plus, des experts siégeront dans les futurs comités d'évaluation, désignés par les partenaires, les conseils régionaux et l'Etat, plutôt que composés d'élus politiques, à la fois juges et partie. Enfin, les procédures de contrôle seront allégées et les organismes de formation n'auront pas à subir la publicité de leurs abus, sauf en cas de récidive.

Moyennant ces engagements, le CNPF, la CGPME et la CFDT, écrit le secrétariat d'Etat dans un communiqué rendu public le 24 mai, « *considèrent que le texte (...) répond positivement à l'ensemble des demandes qu'ils avaient exprimées* ». A la CFDT et au CNPF, on reconnaît avoir obtenu satisfaction sur le fond comme sur la forme, et certains syndicalistes estiment que « *le contractuel a marqué un point* ».

Théoriquement, cette situation nouvelle devrait faciliter le débat au Sénat sur le texte. On peut également supposer que le vote en deuxième lecture par l'Assemblée nationale s'en trouvera simplifié, alors que le résultat, en première lecture, avait été obtenu de justesse, grâce à l'aide de députés non-inscrits, débauchés par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail.

M. Laignel revient de loin. Après la séance du 4 mai à l'Assemblée nationale, ses chances de faire aboutir son texte sans dommages semblaient minces. Les députés, mais aussi les conseillers régionaux, mécontents de n'avoir pas été assez consultés, ne cachaient pas leur mauvaise humeur. Les sénateurs risquaient de mettre en pièces le projet. Pour la première fois depuis 1966, il devenait possible qu'un texte sur la formation professionnelle soit rejeté ou qu'il ne recueille pas l'unanimité des suffrages.

Le CNPF, la CGPME, la CFDT et la CFTC rejoints par la CFE-CGC menaçaient de ne pas participer aux Entretiens Condorcet, organisés par M. Laignel, si celui-ci ne modifiait pas son projet (*le Monde* du 18 mai). La CGT et FO n'étaient pas en reste. Le dossier semble désormais sur la voie du règlement.

ALAIN LEBAUBE.

Baisse du taux de chômage en avril

Les nouvelles inscriptions à l'ANPE ont diminué de 15,7 % en un an

Publiés le vendredi 25 mai, les chiffres officiels du chômage en avril - M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, avait partiellement levé le voile deux jours auparavant (*le Monde* du 25 mai) - font apparaître une baisse de 22 900 en données corrigées (– 0,9 % en un mois et – 2,3 % en un an). En données brutes, le recul, sans précédent depuis le début de la crise, est encore plus impressionnant : on dénombre 2 430 900 chômeurs, soit une diminution de 88 500 en un mois (– 3,5 % par rapport à mars, – 2,2 % en un an). Le taux de chômage régresse de 0,1 point à 9,3 %.

Deux facteurs expliquent ce résultat considéré comme exceptionnel. Les nouvelles inscriptions à l'ANPE plongent de 12,5 % en un mois et de 15,7 % en un an et toutes les causes d'arrivée au chômage diminuent. L'autre raison, moins évidente, tient dans la montée en puissance des nouveaux programmes mis en place dans le cadre des plans pour l'emploi. Les contrats emploi solidarité (14 000) commencent à compenser la chute des TUC alors que les divers stages de formation se développent à nouveau et que les dispositions en faveur de l'emploi aidé, notamment par les exonérations de charges sociales, produisent de plus en plus d'effet.

Malgré ce dynamisme retrouvé, la durée moyenne de chômage (386 jours) s'allonge de 12 jours en un an et les chômeurs de plus d'un an représentent maintenant 32 % du total, contre 31,3 % il y a douze mois. Enfin, contrairement à une idée reçue, le nombre de chômeurs diminue dans les plus faibles qualifications mais augmente chez les employés, les agents de maîtrise (+ 2,3 % en un an) et les cadres (+ 3 % en un an).

A. Le

La Compagnie générale de papier céderait son carton à l'irlandais Jefferson Smurfit

Les acquisitions étrangères se poursuivent dans le domaine du papier-carton. Le groupe irlandais Jefferson Smurfit, 18e papetier mondial, s'apprêterait à racheter la division carton ondulé de la CGP (Compagnie générale de papier), filiale de la holding Novalliance, cotée au règlement mensuel. Le montant de la transaction avoisinerait les 200 millions de francs.

L'opération devrait être annoncée officiellement au début de la semaine prochaine, la CGP se contentant d'indiquer dans un communiqué, publié vendredi 25 mai, qu'elle entendait filialiser sa production de papier-carton ondulé en vue d'une cession « *pour laquelle des négociations sont en cours* ». La CGP, qui veut se recentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée, cède – via la Compagnie générale de carton ondulé créée pour l'occasion – la production de ses usines d'Uzerches et de Chateau-Bernard (25 000 tonnes de papier pour ondulé et 22 000 tonnes de carton et caisses pour ondulé) et celle de l'usine de Ponts-et-Marais (26 000 tonnes de papier et 23 000 tonnes de plaques et caisses).

L'opération est importante pour les deux partenaires. La CGP n'hésite pas à se séparer d'un ensemble qui, l'an passé, a représenté 30 % de son chiffre d'affaires (859 millions de francs en 1989) et 32 % de son résultat net consolidé (48 millions de francs) pour financer son développement dans le packaging. Jefferson Smurfit, pour sa part, réalise sa première acquisition dans l'Hexagone. Le papetier irlandais – surtout présent en Amérique du Nord – avait indiqué en début d'année son intention de renforcer ses positions sur le Vieux Continent.

C. M

Un entretien avec M. Heinz Ruhnau président de la Lufthansa

Suite de la première page

Nous ne changerons pas de stratégie. Nous ne prendrons pas d'autre participation dans des compagnies aériennes de l'Est : nous croyons d'abord au développement interne. Nos trois domaines de croissance resteront l'Europe – et elle ne s'arrête pas à l'Elbe –, l'Asie et le fret.

– Est-ce que la Commission de Bruxelles ne regarde pas d'un oeil méfiant vos fiançailles avec Interflug, au nom de la protection de la concurrence?

– Elle nous a écrit de façon informelle et nous allons lui répondre. Je constate que la Commission ne connaît pas très bien le monde de l'aérien. Elle nous dit : « *tout doit être libéralisé* ». D'accord, nous croyons nous aussi que c'est la bonne voie. Malheureusement, elle ne se préoccupe pas de l'engorgement des infrastructures, des aéroports, des couloirs aériens, de la répartition de l'espace avec les militaires. Une libéralisation sans infrastructures suffisantes aboutira à transférer à d'autres institutions les réglementations.

» D'autre part, nous observons avec un certain étonnement la propension de Bruxelles à réglementer des domaines qui n'étaient pas réglementés. Ils ont projeté d'imposer un nombre d'heures maximales pour les pilotes qui aurait obligé Lufthansa à embaucher 25 % de pilotes en plus, s'il n'avait été abandonné !

M. Bernard Attali a raison

» Je n'ai pas envie de retourner au temps du Roi-Soleil ou de substituer une bureaucratie supra-européenne à nos petites bureaucraties nationales, et je trouve malsain la confusion des pouvoirs qui permet à la Commission, organe politique, de se comporter comme une juridiction antitrust.

Il faudrait qu'elle ait une vision plus juste du monde aérien pour apprécier les conséquences d'une fusion ou d'un rapprochement entre deux transporteurs. Lufthansa réalise la moitié de son chiffre d'affaires hors d'Europe et son concurrent, c'est American Airlines, avec ses centaines d'avions. Si nous voulons supporter le choc, il nous faut avoir une taille comparable. Dans cette optique, le rapprochement Air France-UTA-Air Inter est une excellente décision, tout simplement parce que, lorsque American Airlines vient à Paris, cela représente quelques pour cent de son chiffre d'affaires sur lesquels elle peut perdre de l'argent pendant plusieurs années, alors qu'Air France ne peut se le permettre. Quand la Commission prétend empêcher Air France de se renforcer, elle ne voit que la petite Europe. Il ne s'agit pourtant pas d'une question de gloriole française, mais d'une exigence économique vitale.

» Dans dix ans, il n'y aura pas plus d'une dizaine de compagnies qui compteront dans le monde. Si les Européens ne veulent pas disparaître, ils doivent s'organiser. Le président d'Air France, M. Bernard Attali, a raison. Nos compagnies sont trop petites : nous ne faisons pas 10 % du chiffre d'affaires de Shell !

– Quand Lufthansa desservira-t-elle Berlin ? Est-ce que cette innovation ne fera pas disparaître votre filiale commune avec Air France, Euroberlin France?

– Euroberlin est une entreprise couronnée de succès, qui détient 25 % de son marché. Nous avons signé un accord jusqu'à la fin de 1992. Pourquoi l'abandonnerions-nous ? Tout au plus porterons-nous notre participation de 49 à 50 % pour être à égalité avec Air France dès que ce sera possible.

» Il faut cesser de penser étroitement national, à la façon du dix-neuvième siècle. Il faut avoir l'esprit européen. La coopération franco-allemande ne doit pas se limiter à de belles paroles. Il faut que nous fassions des choses ensemble. Et pas seulement dans l'aviation. Si nous parvenons à démontrer avec Euroberlin que Français et Allemands peuvent gérer efficacement une entreprise commune, le résultat sera fantastique. C'est pourquoi nous réfléchissons comment desservir, à partir de Berlin, d'autres destinations européennes.

– Vous réjouissez-vous de la déconfiture de votre petit concurrent German Wings?

– On ne peut vendre longtemps des Mercedes au prix des Volkswagen...

Créons ensemble

– Pourquoi êtes-vous un chaud partisan du chemin de fer?

– Qui prendra l'avion de Londres à Paris quand le TGV mettra ces deux capitales à deux heures trente l'une de l'autre ? Ce sera la même chose entre Paris et Cologne. Je me félicite qu'il y ait, en Europe, des chemins de fer si performants. Sur les courtes distances, une compagnie aérienne ne gagne pas d'argent. D'autre part, il n'est plus possible de construire de nouvelles autoroutes ni des aéroports supplémentaires pour des raisons d'environnement. Les Verts et les jeunes disent que nous n'avons pas de monde de rechange. Ils ont raison. Nous devons être à leur écoute.

– Que dites-vous aux Français qui redoutent l'Allemagne réunifiée dont les forces aéronautiques sont regroupées dans Deutsche Aerospace ou autour de Lufthansa?

– C'est une peur viscérale qui n'est pas porteuse d'avenir. Qu'est-ce qui va changer ? Est-ce si bouleversant que l'Allemagne passe de soixante à soixante-seize millions d'habitants ? Deutsche Aerospace n'est pas une révolution ; ce qui serait vraiment révolutionnaire, ce serait que nous transformions Airbus en une véritable société européenne. Interflug et son million et demi de passagers ne pèsent pas plus que votre compagnie régionale TAT et n'apportent pas d'atout décisif à Lufthansa, qui transporte déjà 23 millions de personnes par an.

» Arrêtons de parler comme Bismarck et Pétain ! Le temps n'est plus où les Allemands et les Français étaient ennemis. Certes, il ne faut rien oublier, pour que l'Histoire ne se répète pas. Soyons prudents : vous avez aussi vos soucis avec les profanations de cimetières juifs. Mais créons ensemble. Nous n'avons pas d'autre alternative et ce sera une chance pour l'Europe. La véritable après-guerre ne fait que commencer. »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS

□ **M. Brittan dénonce les forteresses aériennes.** – Sir Leon Brittan, le commissaire européen à la concurrence, a dénoncé, vendredi 25 mai à Londres, le comportement des compagnies aériennes qui se protègent de la compétition en s'alliant. « *L'industrie aérienne européenne doit comprendre que nous ne démantelons pas les barrières douanières pour les voir reconstruites par des accords privés* », a-t-il notamment déclaré.

Le FMI débloque des crédits pour l'Argentine

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Après plusieurs mois de négociations avec le gouvernement de Carlos Menem, le Fonds monétaire international (FMI) devait débloquer, vendredi 25 mai, un crédit stand-by pour l'Argentine (1). Celui-ci avait été accordé, en novembre dernier, pour un montant total de 1,4 milliard de dollars. Mais une nouvelle poussée d'inflation avait retardé l'octroi du prêt. Le déblocage d'une tranche de 240 millions de dollars est évidemment bien reçu par les autorités argentines dont la tâche ne sera pas facile. L'inflation entre avril et décembre ne devrait pas dépasser 65 % alors que l'inflation entre avril et mai a déjà atteint 20 %.

Les résultats économiques des deux derniers mois sont cependant encourageants. L'austral, la monnaie nationale, est resté ferme par rapport au dollar, et l'inflation est passé, de 95 % en mars à 11,4 % en avril. Les responsables argentins veulent y voir les premiers succès de la politique de réformes et d'austérité qu'ils ont engagée. Celle-ci est récemment passée par des mesures aussi brutales que la mise à la retraite anticipée de 80 000 fonctionnaires ou la suspension par l'Etat de tout paiement à ses fournisseurs depuis plus de deux mois. Le président de la Banque centrale, M. Javier Gonzalez Fraga, pourra se prévaloir de ces résultats, à Washington, où il assiste à la réunion avec le FMI.

Il y rencontrera aussi des représentants des banques commerciales créditrices de l'Argentine, prémices à une négociation sur 43 milliards de dollars de dette commerciale. Celle-ci inclut 5,8 milliards de dollars d'intérêts accumulés depuis que l'Argentine en a cessé le paiement, il y a plus de deux ans. M. Fraga déclarait récemment que son ambition est « *de payer aussi peu que possible* ». Mais les banques ne l'entendent pas de cette oreille.

ÉDITH CORON

(1) *Un crédit stand-by accordé par le FMI permet à un pays de « tenir » à tout moment des devises du Fonds pendant une durée déterminée et pour un montant déterminé.*

Comme les agents de conduite SNCF

Les contrôleurs aériens de Nice suspendent leur grève

Les *quarante-neuf* contrôleurs aériens de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur ayant décidé de suspendre leur préavis de grève pour les 26, 27 et 28 mai, le trafic devrait progressivement revenir à la normale. Air France invite cependant les passagers à se renseigner avant de se rendre à l'aéroport, à Paris, au 45-35-61-61, à Nice au 93-83-91-00.

A Nice toujours, les agents de conduite de la SNCF ont décidé de suspendre la grève jusqu'au dimanche 26 mai à 14 heures, tandis que les agents des gares ont décidé de poursuivre leur mouvement.

Enfin, le trafic aérien pourrait être perturbé lundi 27 mai par un arrêt de travail des contrôleurs et électroniciens du centre de contrôle d'Athis-Mons, qui régule les flux aériens de tout le nord de la France.

Réduction du déficit commercial américain

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis s'est sensiblement réduit au premier trimestre 1990, revenant à 26,4 milliards de dollars contre 28,7 milliards au quatrième trimestre 1989, soit une baisse de 8 %. Ces chiffres calculés sur les données de la balance des paiements - et non sur celles des douanes - sont les meilleurs enregistrés depuis la fin de 1983. Ils s'expliquent notamment par une progression des exportations plus forte que celle des importations (+ 4,7 % contre + 1,6 % entre le dernier trimestre 1989 et le premier trimestre 1990). La poursuite de la croissance des ventes américaines à l'étranger a surtout concerné les biens industriels et l'agriculture.

EN BREF

□ **Le maire de La Ciotat demande l'évacuation des chantiers navals.** – M. Jean Pierre-Lafond, maire UDF de la Ciotat, a engagé le vendredi 25 mai une procédure en référé auprès du tribunal de grande instance de Marseille pour obtenir l'expulsion des salariés de Lexmar (en grande majorité des membres de la CGT) qui occupent la partie nord du site des chantiers navals. Treize hectares appartiennent depuis janvier 1990 à la commune qui les avait rachetés à la banque Worms (celle-ci agissant au nom de l'Etat), pour 45 millions de francs. La commune veut y construire une cité administrative et un grand parking. Cette action judiciaire, décidée selon M. Lafond après l'échec de négociations entre les pouvoirs publics, la CGT et Lexmar, risque d'accroître la tension à La Ciotat.

□ **General Motors va produire dès septembre des voitures en RDA.** – Le numéro un mondial de l'automobile a confirmé, vendredi 25 mai, qu'il commencerait à assembler des véhicules en RDA dès l'automne prochain. Dans un premier temps, 10 000 modèles Vectra de la firme Opel, filiale ouest-allemande de General Motors, seront montées chaque année dans les usines automobiles d'Eisenach (sud-ouest de la RDA). Cette opération qui devrait aboutir à la fabrication de 150 000 véhicules en 1993 sera réalisée dans le cadre d'une société conjointe avec le constructeur est-allemand Automobilewerke Eisenach (AWE). L'investissement de départ est fixé à 20 millions de deutschemarks. Dès à présent une réduction des effectifs des usines est envisagée : ceux-ci devraient passer de 8970 à 7000 en 1993.

□ **Grève de 7 000 techniciens à l'aéroport de Londres.** – Vendredi soir 25 mai, 7 000 techniciens de British Airways, à l'aéroport de Heathrow, près de Londres, ont commencé une grève sauvage et illimitée pour protester contre une tentative de la compagnie d'imposer de nouveaux plans de travail. La compagnie a décidé d'assurer ses deux cents vols par jour au départ de Heathrow en faisant appel à cinq cents cadres pour assurer le travail courant.

□ **Mme Rolande Ruellan, nouveau directeur de la CNAV.** – Mme Rolande Ruellan, 44 ans, a été nommée directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés lors du conseil des ministres du 23 mai. Administrateur civil, chef de service adjoint auprès du directeur de la Sécurité sociale, Mme Ruellan succède à M. Jacques Le Bihan, 65 ans, qui occupait ces fonctions depuis 1983.

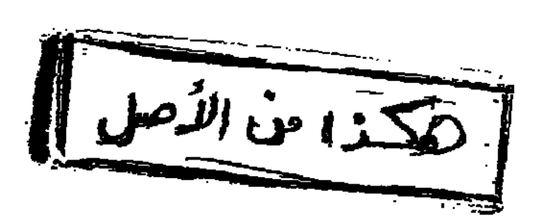
□ **Première société commune nippo-polonaise.** – La première joint-venture (société commune) nippo-polonaise a été créée à Varsovie par deux anciens ministres communistes du précédent gouvernement, a indiqué vendredi 25 mai l'agence officielle PAP. Polnippon doit promouvoir les produits et le savoir-faire japonais sur le marché polonais et servir d'intermédiaire entre le Japon et les pays ouest-européens. La partie japonaise comprend, selon PAP, la société électronique Rid P. Le capital polonais est détenu par quatre actionnaires dont MM. Sekula et Wilczek qui furent vice-premier ministre et ministre de l'industrie du gouvernement Rakowski. – (*AFP.*)

Le Cyclope 1990 est paru

La quatrième édition du Cyclope, *les Marchés mondiaux,* vient de paraître aux éditions *Economica* (500 p., 400 F.) sous la direction de Philippe Chalmin et Jean-Louis Gombeaud. Les auteurs apportent un éclairage détaillé sur l'évolution des grands marchés de matières premières au cours de l'année passée, *ainsi qu'une* analyse en perspective du commerce international, des économies d'Europe de l'Est et d'Afrique.

Année après année, le Cyclope confirme sa place de choix au milieu de la littérature consacrée à chacun des produits de base. Outre des séries statistiques complètes et suivies, cet ouvrage (toujours plus volumineux depuis sa première version en 1986) renseigne clairement sur la stratégie des grandes firmes de négoce et des Etats producteurs.

Les grands marchés industriels ne sont pas occultés, puisque Cyclope ouvre son œil sur l'automobile, la chimie, le ciment et même les semi-conducteurs, que les auteurs considèrent non sans raison comme des matières premières...



هكذا من الأصل

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 18 AU 25 MAI

PARIS

A pas comptés

INDICE CAC 40

+0,5 %

Deux séances de hausse, deux de baisse, cette nouvelle semaine *de quatre jours,* entrecoupée par la fête de l'Ascension ressemble à s'y méprendre aux deux précédentes marquées par le désir des investisseurs de *souffler, sans pour autant se désengager.* Elle *s'achève,* comme la précédente sur une petite bouffée de hausse (+ 0,56 %) agrémentée, en plus, d'un record. L'indice CAC 240, l'un des deux indicateurs de santé de la *place parisienne a culminé mercredi* à 562,90, dépassant enfin son précédent sommet (561,6) atteint le 11 octobre dernier. Le CAC 40, jeune indicateur créé au premiers jours de 1988, clôturait vendredi la semaine à 2111,9, à 0,81 % de sa *meilleure performance* (2129,32) établie voici plus d'un mois, le 20 avril.

La semaine aura été marquée mardi par la fin du mois boursier de mai. Cette liquidation quasi stable (– 0,67 %) a démenti pour la troisième année consécutive le célèbre dicton *«in may sell and go away »,* dont l'équivalent en *français se résume à « en mai, prend l'oseille et tire-toi ».* Après la progression de 11,24 % en avril, due en grande partie au retour massif des investisseurs étrangers sur le marché, les gestionnaires ont consolidé leurs positions sans prendre trop d'initiatives. Un *peu comme si, à ce niveau,* il *fallait,* pour l'instant, avancer à pas comptés afin de ne pas vaciller à la moindre déconvenue.

Ainsi, après une séance sans grand intérêt lundi (– 0,38 %), le marché devenait très actif le lendemain, *dopé par le nouveau record* du Dow-Jones à New-York. Tant et si bien que la dégradation du commerce extérieur français (4,3 milliards de francs de déficit en avril) annoncé ce jour-là eut peu d'effet. L'indice CAC 40 *enregistrait son meilleur score de la semaine* (+1,09 %) et poursuivait sur sa lancée durant une grande partie de la séance le lendemain. Toutefois, au fil des heures, la perspective *imminente d'un jour férié jeudi et surtout d'un grand pont pour* beaucoup d'intervenants freinait les ardeurs (+0,39 %). Vendredi, comme prévu, dans un marché amorphe et déserté, les valeurs se dépréciaient de 0,54 %. Seule des applications sur près de 1,6 % *du capital de Michelin retenaient* l'attention.

Lafarge et Elf très actifs

Lafarge et Elf-Aquitaine auront été parmi les titres les plus actifs de la semaine. *La signature, mercredi, par le groupe pétrolier d'un accord de coopération* avec les autorités soviétiques ouvrant pour la première fois directement à une firme occidentale l'exploration et la production de gisements d'or noir en URSS a été *saluée sur le moment par la Bourse. Mais, la dégradation* du climat politique au Gabon, où le pétrolier français a des intérêts importants, a terni l'événement. Elf perdait 3,6 % vendredi et sa *filiale Elf Gabon après avoir dégringolé* de plus de 10 %, limitait les dégâts en ramenant la chute à – 5,7 %.

Chez Lafarge, la sérénité a du mal à revenir car *« personne n'y voit très clair »* et n'arrive à interpréter les mouvements boursiers. *Seul événement concret cette semaine, le renforcement* de l'autocontrôle du groupe à 5,3 % après l'achat par l'Espagnol Asland de 1 % du capital de sa maison mère. Mais, cette acquisition n'a en soit rien de *révolutionnaire. Elle était prévue depuis un an,* lors de la reprise par le cimentier français de cette entreprise ibérique. L'assemblée générale de Lafarge, réunie le 30 mai prochain, lèvera-t-elle un pan de ce voile mystérieux en *obligeant un éventuel nouvel actionnaire à se manifester ?*

Cette crainte du *« raider caché » ne hante plus le groupe* Bouygues depuis le réaménagement de son capital. Evoquant ce thème, lors de l'assemblée annuelle lundi, le président du numéro un mondial du BTP, M. Martin Bouygues a *révélé que les actionnaires « amis » détenaient* désormais 48,6 % du capital de la société et 54,2 % des droits de vote.

La perspective de ces rendez-vous annuels avec leurs actionnaires devrait accélérer le dénouement dans l'affaire Paribas-Mixte. Un accord serait en *bonne voie prévoyant un désengagement du groupe de M. Fournier* dans Paribas où il ramènerait sa participation à moins de 10 %. Dans le même temps, *la Compagnie financière de la rue d'Antin céderait* 12 % à 15 % des 40 % qu'elle détient dans la Mixte.

Le chapitre des OPA s'est enrichi de deux offres, l'une amicale, l'autre inamicale, portant à chaque fois sur des firmes dotées d'actifs immobiliers. *La première* concerne le *rachat par Magnant, entreprise rassemblant des* investisseurs autour du promoteur M. Jean-Claude Aaron, des Entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP). Cette firme a été cédée par le groupe Axa pour la somme de *3,2 milliards de francs (4 066 francs par action).*

Une contre-offre, faite par *la Samvac, société marseillaise dirigée* par M. Jean-Claude Pick, sur la Cofifa (Compagnie financière France Afrique) a bloqué la transaction que s'apprêtait à faire la BNP avec la famille Fleury Duval. Ces derniers proposaient de reprendre au prix de 2 019 francs *l'action les 57 % détenus par la banque.* L'offre concurrente est à 2 100 francs. Elle valorise à 545 millions de francs la Cofifa, cet ancien holding de tête de la BIAO qui possède deux immeubles, l'un à Paris, l'autre à Dakar.

Plusieurs annonces d'évolution de participations ont rythmé la semaine à commencer *par le renforcement du groupe Pinault dans la CFAO (33,13 %),* et l'arrivée de la Financière Strafor comme actionnaire de référence dans la firme d'outillage Facom avec 16,5 % du capital.

DOMINIQUE GALLOIS

Matériel électrique

	25-5-90	Diff.
CGE	633	+ 2
CSEE (ex-Signaux)	392,50	– 13,60
Générale des eaux	2 722	+ 39
IBM	672	+ 20
Intertechnique	1 356	+ 56
ITT	320,50	+ 5,70
Legrand	4 490	+ 40
Lyonnaise des eaux	735	+ 16
Matra	410	+ 2
Merlin-Gerin	6 260	+ 280
Moulinex	127	– 0,50
PM Labinal	1 101	– 53
Radiotechnique	710	– 11
Schlumberger	318,50	+ 3,70
SEB (1)	1 312	+ 18,50
Sextant-Avionique	671	– 7
Siemens	2 430	– 90
Thomson-CSF	127,10	+ 0,10

(1) Coupon de 27,50 F.

Pétroles

	25-5-90	Diff.
BP-France	159	+ 2,80
ELF-Aquitaine	711	+ 7
Esso	701	+ 54
Exxon	270	+ 2
Petrofina (2)	1 900	+ 69
Primagaz	826	+ 1
Raffinage (Fr. de)	226	+ 1
Royal Dutch (1)	430,30	+ 15,70
Sogerap	525	– 7
Total	701	– 21

(1) Coupon de 9,90 F.
(2) Coupon de 68 F.

Alimentation

	25-5-90	Diff.
Beghin-Say	931	+ 56
Bongrain	3 440	+ 80
BSN	887	+ 11
Carrefour	3 740	+ 69
Casino	152	inch.
Euromarché	3 950	– 150
Guyenne et Gasc.	1 127	+ 17
Moët-Hennessy	4 630	– 151
Nestlé	35 080	+ 80
Occid. (Gle)	779	+ 4
Olipar	381	– 12
Pern.-Ricard (1)	1 267	– 49
Promodès	4 200	inch.
St-Louis-Bouchon	1 585	+ 9
Source Perrier	1 759	+ 14

(1) Coupon de 13 F.

Valeurs diverses

	25-5-90	Diff.
Accor	990	inch.
Air liquide	740	+ 7
Arjomari	2 545	– 15
Bic	599	– 8
Bis	718	+ 18
CGIP	1 460	+ 18
Club Méditerranée	648	– 11
Essilor	2 471	– 6
Euro-Disney	105	– 2,50
Europe 1	1 416	+ 4
Eurotunnel	50,90	+ 0,90
Groupe Cité	910	+ 40
Hachette	417	– 17
Havas	684	+ 7
Navigation mixte	1 900	– 40
Nord-Est	201,50	+ 3,50
L'Oréal	5 450	– 40
Saint-Gobain	585	– 17
Sanofi	1 035	+ 16
Saulnes Châtillon	338,10	+ 8,10
Skis Rossignol	1 080	+ 20

Banques, assurances

	25-5-90	Diff.
Bad Equipement	328	+ 16,90
Bancaire (Cie)	645	– 7
Cetelem	637	– 2
CCF	249,70	+ 2,80
CFF	1 407	+ 10
CFI	496	+ 4
Chargeurs	1 093	+ 6
CPR	475,50	+ 1
Eurafrance	2 101	– 77
Hénin (La)	646	+ 26
Locafrance	513	– 7
Locindus	847	– 1
Midi	1 378	– 31
Midland Bank	168	– 2
OFP	1 920	– 75
Paribas	680	– 19
Prétabail	1 195	+ 3
Schneider	1 134	+ 4
Société générale	618	– 4
Suez (Cie fin.)	472	– 2,60
UAP	625	– 7
UCB (*)	226,20	+ 1,20

Métallurgie

	25-5-90	Diff.
Alspi	563	– 12
Avions Dassault-B	498	– 13
De Dietrich	2 000	+ 94
Facom	1 760	– 160
Fives-Lille	430	inch.
Marine Wendel	445,10	+ 20,10
Penhoët	607	+ 15
Peugeot SA	839	+ 6
Sagem	1 440	+ 51
Strafor	1 285	inch.
Valeo	641	– 7
Vallourec	402,20	+ 11,20

Produits chimiques

	25-5-90	Diff.
Inst. Mérieux	4 690	– 60
Labo. Bell	2 751	+ 21
Roussel-Uclaf	2 327	– 57
BASF	995	+ 5
Bayer	1 000	– 8
Hoechst	965	+ 5
Imp. Chemic.	113	+ 4,60
Norsk Hydro	177,10	+ 0,10

Filatures, textiles

	18-5-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 635	– 45
BHV	770	+ 19
CFAO	631	+ 24
Damart	3 439	+ 269
DMC	605	+ 6
Galeries Lafayette	1 890	+ 92
La Redoute	3 200	+ 80
Nouvelles Galeries	771	+ 22
Printemps	707	+ 29
SCOA	29,10	– 1,90

Bâtiment, travaux publics

	25-5-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 039	+ 8
Bouygues	665	– 9
Ciments français	1 752	+ 25
Dumez	648	– 23
GTM	1 605	+ 54
Immob. Phénix	116,30	+ 8,30
J. Lefebvre	1 023	– 46
Lafarge	472	+ 4
Poliet et Chausson	621	+ 20
SGE-SB	257	+ 5

Mines d'or, diamants

	25-5-90	Diff.
Anglo-American	188,50	+ 1,50
Amgold	488,50	+ 36,50
Buf. Gold M.	85,30	– 0,20
De Beers	142,40	– 3,80
Drief. Cons.	63,20	+ 2,10
Gencor	16,10	+ 0,60
Harmony	40,80	+ 0,40
Randfontein	32,60	+ 3,50
Saint-Helena	58,70	+ 2,80
Western Deep	200,20	+ 5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18-5-90	Cours 25-5-90
Or fin (kilo en barre)	66 400	66 900
– (kilo en lingot)	66 450	67 450
Pièce française (20 fr.)	414	398
• Pièce française (10 fr.)	388	380
Pièce suisse (20 fr.)	425	436
Pièce latine (20 fr.)	386	383
• Pièce tunisienne (20 fr.)	388	382
Souverain	492	498
• Souverain Elizabeth II	505	497
• Demi-souverain	377	386
Pièce de 20 dollars	2 380	2 306
– 10 dollars	1 270	1 186
• – 5 dollars	840	775
– 50 pesos	2 500	2 536
• – 20 marks	537	535
– 10 florins	398	404
• – 5 roubles	280	276

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Suez Financ.	2 693 383	126 486 749
Elf Aquitaine	1 326 808	943 703 849
C.F.A.O.	1 105 082	775 374 235
C.G.E.	1 197 563	755 327 041
Lafarge Cop.	1 551 861	724 977 619
Eaux (Gén. des)	256 523	682 540 923
FACOM	272 642	533 395 116
Saint-Gobain	856 414	515 362 529
Total	614 093	467 987 071
Carrefour	122 979	449 459 781
LVMH	97 477	433 915 334
BSN	468 699	410 602 649
Peugeot S.A.	433 535	367 636 280
Paribas	494 244	343 882 017

(*) Du vendredi 18 mai 1990 au mercredi 23 mai 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Saupiquet	+17,6	FACOM	– 8,8
Bolloré	+11,9	CFAO	– 7,0
Esso	+10,8	Coles	– 5,4
SCOA	+ 8,5	Labinal	– 5,4
CMB Pack. SA	+ 8,4	Euromarché	– 4,1
Comptoir Entr.	+ 8,4	OFP	– 4,0
Immob. Phénix	+ 8,0	Axa Midi Ass.	– 3,9
Damart SA	+ 7,3	Pechiney Intl.	– 3,9
BAFIP	+ 7,1	Pechiney CIP	– 3,6
Beghin-Say	+ 6,9	Salvepar	– 3,5
Ineetal	+ 6,4	Hachette	– 3,4
Merlin-Gerin	+ 5,4	Bic	– 3,3
Cap Gem. Sog.	+ 5,2	Av. Dassault	– 3,1
		Dumez	– 3,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mai 1990
Nombre de contrats : 27 596.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,50	102,52	102,54
+ bas	–	102,34	102,36	102,54
Dernier	–	102,40	102,38	102,54
Compensation	–	102,40	102,40	102,44

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 mai	22 mai	23 mai	24 mai	25 mai
RM	2 835 664	4 915 072	–	3 227 963	–
Comptant R. et obl.	8 274 877	4 688 660	–	7 152 776	–
Actions	219 139	412 726	–	320 683	
Total	11 329 680	10 016 458	–	10 701 422	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	102	102,8	–	103,3	–
Étrangères	94,8	95,8	–	96,4	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	552,5	554,9	–	562,9	562,9
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 092,21	2 115	–	2 123,34	2 111,90

NEW-YORK

Chaud et froid

INDICE DOW JONES

+0,03%

Le chaud et le froid auront soufflé successivement à Wall-Street cette semaine. Après avoir battu à *trois reprises,* lundi, mardi et mercredi, son précédent record et culminé à 2856,26 points, le Dow Jones a *abandonné durant les deux séances* suivantes et principalement vendredi la presque totalité de ses gains. Cet indice des valeurs vedettes a clôturé la semaine à 2 820,92 en baisse de 34,63 points par rapport à la veille. A *l'origine de ce mouvement, de nouvelles* inquiétudes quant à l'instabilité des taux d'intérêt, malgré de nouveaux signes de ralentissement de la croissance. De plus ce mouvement a été amplifié par une vague de ventes, à la veille du long week-end du *Memorial Day.*

Dans ces conditions d'un vendredi à l'autre, le bilan est quasi nul, le Dow Jones s'étant apprécié de 0,03 %.

Les hausses ininterrompues jusqu'à mercredi ont été stimulées par la diminution lente mais persistante des taux d'intérêt obligataires. Les statistiques publiées tendaient à confirmer *une croissance économique* molle mais saine, sans pression exagérée de l'inflation: les commandes de biens durables ont chuté de 4,1 % en avril et la croissance du produit national brut (PNB) au premier trimestre a été révisée à 1,3% contre 2,1%, précédemment annoncée. Toutefois, un premier point d'ombre est apparu jeudi avec la légère hausse des taux sur les bons du Trésor à trente ans. Les prises de bénéfice se sont accentuées vendredi, la faiblesse des titres de haute technologie troublant les investisseurs. Ces valeurs avaient en effet contribué en grande partie à la récente reprise de la Bourse new-yorkaise.

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Alcoa	65 3/4	65
ATT	42 1/8	41 5/8
Boeing	77 1/8	81 3/4
Chase Man. Bank	26	25 3/4
Du Pont de Nemours	40 1/2	39 1/4
Eastman Kodak	40 1/8	40 1/2
Exxon	48 1/8	46 1/2
Ford	47 1/8	46 5/8
General Electric	68 1/4	68 3/8
General Motors	47 7/8	48 7/8
Goodyear	35 3/4	34 1/2
IBM	116 1/4	116 3/8
ITT	56 1/4	55 7/8
Mobil Oil	62 1/4	60 3/4
Pfizer	60 1/8	62 1/2
Schlumberger	56 3/4	55 1/8
Texaco	59 7/8	57 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	153 1/2	150 1/2
Union Carbide	19 1/4	19 7/8
USX	33 5/8	33 7/8
Westinghouse	72 7/8	34 7/8
Xerox Corp	49 1/8	48 1/2

LONDRES

Moins 0,15%

A un début de semaine enthousiaste en raison d'une faible progression des crédits bancaires en avril, a succédé une forte baisse après l'annonce d'un déficit de 1,78 milliard de livres de la balance des paiements courants britanniques en avril. L'indice Footsie des cent principales valeurs s'est finalement déprécié de 0,15%, dans un marché peu actif, notamment à l'approche d'un long week-end de trois jours. La semaine précédente, les valeurs avaient progressé de 4,3 %, anticipant une entrée rapide de la livre dans le système monétaire européen (SME).

Indices « FT » du 25 mai : 100 valeurs 2.265,6 (contre 2.269,1) ; 30 valeurs, 1.800 (contre 1.793,3) ; Fonds d'Etat 78,25 (contre 78,74) ; mines d'or 211,2 (contre 207,1).

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Bowater	504	512
BP	322	318
Charter	418	425
Courtaulds	321	335
De Beers (*)	15,50	15
Glaxo	797	785
GUS	13,50	13,50
ICI	11,50	11,63
Reuters	11,47	11,57
Shell	459	453
Unilever	673	667
Vickers	216	227

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 1,1 %

Les querelles sur l'union monétaire inter-allemande ont fait fléchir la bourse de Francfort qui a perdu 1,1%. Le marché a été désagréablement influencé par la surenchère du parti social-démocrate SPD, principale formation d'opposition de RFA, sur le traité inter-allemand sur l'union économique, monétaire et sociale, alors que son assentiment est indispensable à une prompte ratification du texte.
De plus, des nouvelles négatives en provenance des entreprises ont contribué à assombrir la tendance. Le groupe de chaudronnerie lourde Deutsche Babcock a ainsi averti ses actionnaires qu'il finira l'exercice sur une perte. Thyssen (sidérurgie, mécanique) a annoncé des résultats semestriels en léger retrait.
Indices du 25 mai: DAX 1.823,17 points (contre 1843,59); Commerzbank 2.242,80 points (contre 2281,7).

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
AEG	296,50	298
BASF	296,20	292,50
Bayer	299,50	296,80
Commerzbank	297	276,50
Deutschebank	775,50	775
Hoechst	287,50	284,10
Karstadt	687	686
Mannesman	363	361,50
Siemens	746,10	719,30
Volkswagen	588	591

TOKYO

Rétablissement confirmé

INDICE NIKKEI

+2,5 %

Ouvrant lundi à 31 987 yens pour cloturer à 32 793 yens, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo confirme le rétablissement engagé il y a trois semaines. Un autre signe traduit ce retour d'optimisme: les volumes ont franchi, vendredi, la barre du milliard de titres traités, faisant de cette journée l'une des plus animées depuis le début de l'année.

«C'est la fermeté du yen qui tire le Nikkei et non le contraire» estime Joel Jeuvell, de la Société Générale Securities, la maison de titres japonaise de la banque française. Le yen a en effet repris du poids vis-à-vis du dollar. La devise américaine, qui valait 154 yens lundi, était cotée en fin de semaine moins de 150yens.

La prudence reste pourtant de mise. Le potentiel de croissance reste limitée. *« Les taux sur le marché obligataire demeurent attractifs »,* poursuit l'analyste de la banque française.

L'attitude des locomotives du marché, les grands fonds d'investissement est également source d'interrogations. Ne vont-ils pas être tentés de sortir du marché une fois que le seuil des 33 000 aura été franchi et reporter leurs intérêts sur l'Europe ? Pour l'heure, ils investissent la Bourse de Tokyo. Fidèles à leurs traditions, les quatre grands (Nomura, Daiwa, Nikko, et Yamaichi) se sont réunis vendredi et ont décidé de pousser une dizaine de titres dont les noms n'ont pas été précisés.

La publication des résultats des entreprises cotées (+10%) a été un non événement. *« La nouvelle a été conforme aux attentes des analystes »,* explique l'un d'entre eux. Elle n'a eu aucun effet sur les cours. En définitive, les valeurs exportatrices ont fait les frais du regain de vigueur du yen. Sony par exemple a perdu 200 yens. En revanche, les actions des sociétés orientées vers le marché japonais se sont bien comportées, en particulier les compagnies d'électricité comme Kansai Electric et les chantiers navals (Nippon Kokan, Mitsui...).

de notre correspondant
BRUNO BIROLLI

	Cours 18 mai	Cours 25 mai
Akai	1 070	1 030
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 720	1 770
Fuji Bank	2 750	2 850
Honda Motors	1 820	1 800
Matsushita Electric	2 260	2 160
Mitsubishi Heavy	978	1 070
Sony Corp.	8 680	8 550
Toyota Motors	2 420	2 470

Valeurs à revenu fixe

	18-5-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	100,05	– 0,15
8,80 % 1977	117,70	– 1,40
10 % 1978	100 15	– 0,85
9,80 % 1978	99,90	+ 0,08
9 % 1979	98,65	– 1,05
10,80 % 1979	101,10	+ 0,05
16 % 1982	100,37	– 0,09
CNE 3 %	3710	+ 38
CNB bq. 5 000 F	99,58	– 0,12
CNB Paribas 5 000 F	100	– 0,10
CNB Suez 5 000 F	100,20	inch.
CNI 5 000 F	99,58	– 0,07



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'amélioration du marché de l'ecu se confirme

L'amélioration du marché des titres en écus pourrait amener prochainement le Trésor français à rouvrir une de ses transactions libellées dans la devise européenne. Il est fort question d'une nouvelle tranche de titres fongibles qui s'ajouteraient aux obligations 9 ½ % de dix ans de durée. Lorsque cet emprunt a vu le jour, le 10 avril, le rendement qu'il procurait aux investisseurs était de près de 1 % supérieur à celui des fonds d'Etat de même durée libellés en francs français. Le coût très élevé du service de cette dette avait alors conduit à limiter le montant de l'opération à environ un demi-milliard d'écus. Vendredi, au lendemain de l'Ascension, les titres en écus ne rapportaient plus que 57 points de base (soit 0,57 %) de plus que ceux en francs.

On sait que la baisse des rendements de l'écu est essentiellement due à la perspective d'une adhésion de la livre sterling au système monétaire européen. Le franc français ne bénéficie pour sa part d'aucun soutien de ce genre et, d'une manière générale, les spécialistes estiment maintenant peu probable que les taux d'intérêt qui y sont liés diminuent bientôt. C'est ainsi que s'explique la multiplication récente d'emprunts non swappés en eurofrancs français. N'espérant pas de meilleures conditions, les débiteurs qui tiennent à lever des fonds en francs ne cherchent pas à différer leurs projets. Le Crédit commercial de France, la banque la plus dynamique dans ce compartiment, sollicite le marché pour 750 millions de francs d'euro-obligations dont elle entend conserver le produit tel qu'elle l'aura recueilli. Sa transaction sera rémunérée au taux facial de 10,25 % l'an durant six ans. A son lancement, mercredi 23 mai, elle rapportait 69 centimes de plus que les fonds d'Etat comparables.

Une seconde émission en eurofrancs français a été lancée la semaine passée, dont le produit est certes swappé, mais qui, pour autant, ne contredit pas les prévisions générales. Le débiteur, Interfinance crédit national, a, en effet, conclu un contrat d'échange qui ne concerne que le mode de rémunération de son emprunt de 500 millions de francs. Au lieu d'un taux fixe, il lui faudra servir un intérêt variable, de 0,10 % inférieur à la référence du Pibor, le taux offert sur le marché de Paris. Telle qu'elle se présente aux investisseurs, la transaction que dirige le Crédit commercial de France est assortie d'un coupon de 10,25 % l'an pour une durée de trois ans. Les obligations sont assimilables à celles émises il y a environ un mois pour un même montant par l'intermédiaire de Paribas. Parallèlement, Interfinance s'est adressé à un autre marché, celui du franc luxembourgeois qui, par le truchement de la Kredietbank, lui a fourni l'équivalent d'une cinquantaine de millions de francs français à des conditions encore meilleures puisqu'il ne lui en coûtera, après swaps que le taux du Pibor moins 0,15 %. Le marché luxembourgeois offre fréquemment de bonnes possibilités d'arbitrage mais pour des montants restreints.

Une mésaventure en francs suisses

Un emprunteur international venant à lever des fonds en francs suisses court un risque souvent insoupçonné de lui. Il s'expose à essuyer publiquement le refus d'une partie de la communauté financière locale si son projet ne suscite pas l'approbation générale.

Une telle mésaventure vient d'arriver à un des meilleurs débiteurs du monde, la Banque européenne d'investissement. Cet organisme a fait mardi dernier la proposition suivante : 200 millions de francs de titres de dix ans de durée, émis à 102 % du pair et rémunérés au taux facial de 7,25 % l'an. Ces conditions sont très exiguës, trop pour autoriser l'espoir d'un placement rapide des obligations auprès des investisseurs. Plus d'une douzaine de banques ou de groupes bancaires parmi les plus puissants du pays, le Crédit suisse et la Société de banque suisse en tête, ont décliné l'invitation de l'Union de banques suisses qui assure le secrétariat de l'opération et qui cherchait à les y associer.

Il n'est pas rare que, pour des raisons diverses, des situations semblables se produisent dans d'autres compartiments du marché international des capitaux. Toutefois, normalement, ces discordances ne sont pas étalées au grand jour et, partant, elles ne menacent pas le prestige de l'emprunteur. Si le marché suisse est plus transparent que d'autres sur ce point, cela tient au fait qu'il est encore solidement anoré sur son sol national. Ainsi, la plupart des émissions en francs suisses offertes en souscription publique sont effectuées par l'intermédiaire de groupes de banques, de syndicats de prise ferme, qui garantissent le placement de l'emprunt. Lorsqu'un débiteur confie un mandat à une des principales banques du pays, celle-ci est tenue d'inviter tous les membres d'un consortium dont la composition, connue de tous, est presque immuable. Mais ceux qui sont conviés ont toute liberté de se dérober. Le nombre de ceux qui acceptent est un des éléments qui permet de juger de la réussite d'une opération. Sur l'euromarché, il n'existe pas officiellement de syndicat fixe, déterminé d'avance.

Deux débiteurs français de premier plan se présentent actuellement sur le marché suisse. Leurs obligations bénéficient de la garantie de la République française. L'ensemble des grandes banques suisses a participé à leurs transactions pourtant lancées à des conditions dépourvues de toute trace de générosité. La Caisse nationale des télécommunications cherche à drainer pour 200 millions de francs suisses en une opération qu'à son choix elle pourra rembourser dans huit ans déjà (à 102 %) ou qu'elle pourra prolonger jusqu'à dix ans, et pour laquelle elle servira un taux d'intérêt de 7,25 %, le prix d'émission étant de 101,25 %. Cet emprunt est placé sous la direction du Crédit suisse. Pour sa part, la Caisse centrale de coopération économique émet à 101,75 % du pair, sous la direction de l'Union de banques suisses, pour 150 millions de titres remboursables à son gré d'ici dix ans à 101 % et dont la durée de vie sera de quinze ans au maximum, la rémunération faciale étant également de 7,25 % l'an.

De toutes les émissions internationales de la semaine passée, celle qui a eu le plus grand retentissement a été lancée pour le compte de la banque américaine Citicorp. Il s'agit d'une gigantesques opération de titrisation, d'un montant global de plus de 1,4 milliard de dollars, destinée à se placer auprès d'investisseurs institutionnels dans le monde entier. La transaction dont la direction était assumée par Salomon Brothers, reprenait en gros la formule des emprunts planétaires de la Banque mondiale. C'est dire que son profil est plus semblable à celui d'un emprunt américain que d'un euro-emprunt et qu'en particulier les obligations sont nominatives. Les investisseurs d'Europe continentale qui tiennent à l'anonymat des titres au porteur n'ont pas été convaincus du mérite de l'affaire. C'est pourtant dans l'ensemble une assez belle réussite, car environ la moitié des titres ont trouvé preneurs hors des Etats-Unis, surtout au Proche et en Extrême-Orient.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Regain de santé du yen

Les responsables du groupe des sept peuvent être satisfaits. Eux qui en avril avaient qualifié d'*« indésirable la poursuite de la baisse du yen »* après sa chute du début de l'année ont pu voir au cours des derniers jours la monnaie nippone se raffermir contre l'ensemble des devises. Le dollar, surtout, est retombé vendredi 25 mai au dessous de la barre symbolique de 150 yens . Un tel niveau n'avait pas été enregistré depuis début mars. La convalescence la bourse de Tokyo n'est certainement pas étrangère à cette reprise du yen.

Comme il est de rigueur depuis désormais plusieurs mois, les tendances sur les marchés des changes sont très ténues . Elle sont d'autant plus difficiles à analyser que de complexes transactions croisées entre le dollar, le mark et le yen dominent l'activité des cambistes.

Le cours du dollar n'a donc pas fluctué violemment, mais son niveau du vendredi 25 mai était nettement supérieur, en Europe, à celui du vendredi précédent ; 1,6807 DM à Francfort contre 1,6512, et 5,6595 francs à Paris contre 5,5645. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que l'annonce d'une révision en nette baisse de la croissance américaine au premier trimestre (à 1,3 % contre 2,1 % précédemment estimés) provoque une décrue du billet vert, il n'en a rien été. Il faut dire que malgré ce net ralentissement, le déflateur des prix, bon indicateur de l'inflation, a crû de 5,7 % en rythme annuel au cours des trois premiers mois de l'année, ce qui laisse présager que le marché obligataire américain pourrait prochainement offrir des rendements plus attrayants.

Vendredi, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle révisait en baisse, de 2,6 % à 2,4 % ses prévisions de croissance pour 1990. Selon ses responsables, les taux d'intérêt devraient également être plus élevés en moyenne cette année que ce qu'ils avaient précédemment prévu : 8 6 % contre 7,7 % pour les obligations à 10 ans. L'effet de la révision en baisse du PNB a largement été largement estompé par les déclarations de l'un des responsables du département du Trésor, selon lesquelles le dollar est actuellement sous-évalué. La poursuite d'une forte pression mark, liée aux dissensions qui se font jour parmi les dirigeants allemands à propos du traité d'union monétaire, contribue également à la fermeté du billet vert.

Malgré la fermeture de plusieurs places européennes à l'occasion de la fête de l'Ascension, la communauté n'a pas été en manque d'événements monétaires. La lire italienne tient toujours la vedette dans le SME, en dépit de la baisse du taux d'escompte (de 13,5 % à 12,5 %) dans la péninsule annoncée le 19 mai. La monnaie italienne n'a pas décroché de son plafond, obligeant la banque centrale à intervenir contre le mark et le franc afin d'éviter que la marge limite de fluctuations autorisée dans le système ne soit franchie. A Paris, 1000 lires s'échangeaient le 25 mai à 4,5835 francs, tout comme le vendredi précédent.

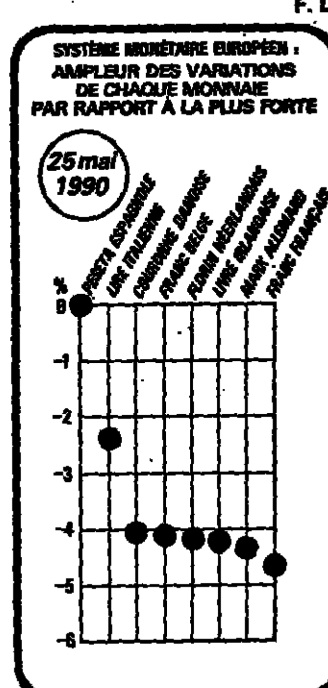
En matière de fermeté, la livre britannique n'est pas en reste, les cambistes réagissant toujours de manière positive à la perspective de son entrée prochaine dans le SME, récemment évoquée par le chancelier de l'Echiquier M. John Major. Le sentiment est suffisamment favorable pour que l'annonce d'un mauvais résultat commercial en avril (le déficit s'est élevé à 1,78 milliards de livres) ne soit pas venu *« casser »* la tendance. Contre mark, le redressement de la livre est impressionnant puisqu'en moins de deux semaines, le sterling est passé de 2,73 à 2,84 marks. Face aux espoirs de baisse des taux, après deux années de hausse, M. Major a même du déclarer vendredi que *« bien qu'il y ait de nombreux signes que l'économie est sur la bonne voie, il en faudra beaucoup d'autres avant que quiconque puisse espérer un relâchement des taux d'intérêt »* .

La Belgique dans la zone mark

Le troisième événement, enfin, est venu de la Belgique qui a fait état de sa volonté de raccrocher son franc, et donc celui du Luxembourg qui lui est attaché, à la monnaie allemande. Si on lui ajoute le poids des franc belge et luxembourgeois, ainsi que celui du florin néerlandais qui lui est lié depuis lontemps, la zone mark représente donc près de la moitié du panier de l'ecu (le mark entre dans sa composition à hauteur de 30,1 %, le florin de 9,40 %, et les franc belge et luxembourgeois de 7,90 %).

Le franc français, pour sa part, n'a pratiquement pas varié au cours d'une semaine très calme et n'a ni bénéficié de la faiblesse du mark, ni souffert de l'annonce d'une creusement du déficit commercial en avril, après les excellents résultats des trois premiers mois de l'année. De 3,3698 francs le 18 mai, le mark fléchissait à 3,3652 francs le 25.

F. L.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 MAI AU 25 MAI 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6910	–	17,6616	70,2242	59,4530	2,9384	51,3681	0,0810
	1,6900	–	17,9856	71,1490	60,6060	2,9326	53,9083	0,0824
Paris	9,5744	5,6620	–	397,61	336,62	16,32	2,9954	4,5883
	9,3964	5,5600	–	395,58	336,97	16,3058	299,73	4,5865
Zurich	2,4080	1,4240	25,1501	–	84,6611	4,1128	75,2842	1,1540
	2,3753	1,4055	25,2793	–	85,1818	4,1217	75,7682	1,1585
Francfort	2,8443	1,6820	29,7068	118,12	–	4,8571	88,9241	1,3630
	2,7885	1,6500	29,6762	117,39	–	4,8387	88,9488	1,3600
Bruxelles	58,6593	34,63	6,2928	25,0211	21,1851	–	18,3082	2,8063
	56,6290	34,90	6,1338	24,2418	20,6666	–	18,3827	2,8111
Amsterdam	–	1,8915	33,4069	132,83	112,45	5,4620	–	–
	3,1349	1,8550	33,3633	131,98	112,42	5,4399	–	1,5290
Milan	2086,69	1234	217,94	866,57	733,65	35,6338	652,39	–
	2050,39	1213,25	218,13	863,21	735,30	35,5792	654,04	–
Tokyo	253,23	149,75	26,4483	105,16	89,0309	4,3243	79,1700	0,1214
	258,06	152,70	27,4642	108,64	92,5454	4,4780	82,3180	0,1259

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 mai, 3,7810 F contre 3,6411 F le vendredi 18 mai.

MATIÈRES PREMIÈRES

Consolidation pour le diamant

« Une année de consolidation », c'est ainsi que le président du groupe diamantaire sud-africain De Beers, M. Julian Ogilvie Thompson a qualifié le cru 1989. Les ventes de pierres brutes, dont son groupe assure 80 % du commerce mondial, ont reculé de 2 % pour s'établir à 4,086 milliards de dollars. Le relèvement de 15,5 % des prix du diamant de joaillerie à partir de mars n'a pas empêché ce tassement. La demande a, en particulier, baissé pour les pierres de deux carats, et les stocks détenus par la De Beers ont au total augmenté de 473 millions de dollars.

S'agissant des diamants taillés pour les ventes de détail, le marché s'est montré plus soutenu, les transactions progressant pour la septième année consécutive et pulvérisant un nouveau record. *« Toutefois*, a déclaré M. Thompson, *trois années de croissance exceptionnelle de plus de 10 % ont cédé le pas à une évolution plus normale des ventes. Celles-ci affichent en dollars une progression globale de 4 %, le freinage étant en bonne partie du au raffermissement de la devise américaine »*. Si les Etats-Unis sont restés le premier marché mondial pour les diamants polis, la croissance a été faible, à l'image de l'activité économique ralentie outre-Atlantique. Le Japon a, en revanche, confirmé son grand appétit de pierres. L'allègement de la taxe sur les articles de joaillerie dans ce pays a encouragé les achats de ménages nippons.

Détenant un quasi-monopole sur le diamant, la De Beers a créé au printemps une nouvelle société de droit helvétique, De Beers Centenary, qui rassemble tous les intérêts étrangers du groupe hors Afrique du Sud, à savoir ses participations au Botswana, en Namibie, dans sa filiale de commercialisation londonienne CSO (Central Selling Organisation) et dans quelques autres firmes. Les actifs sud-africains ont été maintenus dans l'actuelle De Beers Consolidated Mines. Cette séparation traduit pour les dirigeants du groupe la volonté de mieux coordonner leur activités internationales qui représentent 80 % du bénéfice total.

Réintroduire le Rhinocéros noir

S'agissant de la production minière proprement dite, elle a atteint l'an passé 24,8 millions de carats, en progression de 2 %. Les géologues de la De Beers ont donné leur feu vert pour l'exploitation d'une nouvelle grande mine à Venetia, au nord du Transvaal. Au cours de la durée d'exploitation à ciel ouvert (prévue pour une vingtaine d'années), 4 millions de carats de diamants de qualité moyenne devraient être extraits. Autour de la zone minière, De Beers a, en outre, acquis 20 000 hectares en vue de la création d'une réserve géologique pour réintroduire, en particulier, le Rhinocéros noir...

En Namibie, dont l'indépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud a été proclamée en mars, la mine d'Auchas, sur la rive Nord de l'Orange, devrait prochainement fournir de gros diamants de qualité gemme. La nouvelle mine d'or de Navachab, dont le groupe Sud Africain possède 23 % du capital, est aussi entrée en activité.

En Afrique du Sud et en Namibie, le groupe a multiplié ces derniers temps ses recherches en vue d'exploiter les fonds marins. *« De nouveaux navires ont été acquis pour éprouver ces métodes et nous espérons qu'ils formeront, à plus long terme, la base d'une flotte d'exploitation minière »*, indique le dernier rapport annuel de la De Beers. Profitant de l'abrogation récente des clauses discriminatoires de la loi sur les mines et les usines, la direction de la société a nommé 29 salariés noirs à des postes d'encadrement, jusque-là réservés au personnel blanc. *« Dans nos mines d'Afrique du Sud*, précise De Beers, *les noirs représentent près du quart des ouvriers professionnels et plus de la moitié des apprentis »*. M. Ogilvie Thompson ne manque pas une occasion de rappeler l'attachement personnel des fondateurs de la De Beers et de ses dirigeants (dont naguère M. Harry Oppenheimer) à une émancipation des Noirs. On en est encore loin, même si les discours se veulent progressistes. La De Beers soutient officiellement *« les développements politiques remarquables en Afrique du Sud »*.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 25-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 516 (+ 21) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 572 (+ 28) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 475 (– 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	2 487 (+ 69) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	658 (+ 40) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 464 (– 13) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	330 (– 55,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	284 (+ 0,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	182,30 (+ 2,2) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Indécision inquiète

Cette semaine, et comme les précédentes, les marchés ont guetté les signes qui pouvaient parvenir des grands pays *« à point d'interrogation »*, à savoir l'Allemagne avec sa fusion et les Etats-Unis avec leur conjoncture et leurs problèmes budgétaires. De l'autre côté du Rhin, l'un des membres du directoire de la Bundesbank (Buba), M. Wilhelm Noelling, président de la banque centrale du Land de Hambourg, affirmant que le gouvernement n'avait pu tenir compte de l'avis de ladite Bundesbank concernant le projet d'union économique et monétaire avec la RDA, a laissé entendre que la Buba pourrait relever ses taux directeurs *« pour des raisons psychologiques »*, pour manifester son indépendance et pour marquer sa détermination de stabiliser les prix.

Mais, à Francfort, on estime que le point de vue de M. Noelling n'est pas partagé par les autres administrateurs de la Buba, d'autant qu'il appartient au parti social-démocrate, opposé, on le sait, aux modalités de l'union monétaire décidées par le gouvernement de coalition. Le président de la Bundesbank lui-même, M. Karl Otto Poehl, a déclaré au magazine économique *Capital* qu'il ne pensait pas que le risque d'inflation soit particulièrement aggravé par l'unification des deux Etats allemands. *« Si les prix restent stables, et cela est vraisemblable, les perspectives à long terme seront certainement favorables à la baisse des taux d'intérêt »*, a-t-il déclaré. En attendant, la Bundesbank a alimenté le marché en liquidités, au taux inchangé de 7,80-8,10 %, ce qui a apaisé les opérateurs. Toutefois, le rendement des obligations d'Etat à 10 ans s'est élevé à 8,73 % contre 8,67 % il y a huit jours.

Aux Etats-Unis, le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady, a inquiété les marchés en affirmant que le sauvetage des caisses d'épargne américaines en difficulté coûterait de 90 à 130 milliards de dollars, au lieu de 73 milliards de dollars prévus précédemment. En conséquence, il a demandé au Congrès davantage de fonds pour éviter à la RTC, l'organisme chargé de liquider ou de vendre les caisses d'épargne insolvables, de se trouver en rupture de paiement à la fin de 1990 ou au début de 1991. Le rendement des emprunts du Trésor à 30 ans s'est néanmoins maintenu aux environs de 8,65 % .

Le Matif hésitant

Intégrant toutes ces données, le MATIF de Paris s'est montré hésitant, oscillant entre 102 et 102,80, le rendement de l'OAT à dix ans ne variant guère à 9,50 % .

Sur le marché obligataire, l'atmosphère se ressent de l'ambiance générale, c'est-à-dire que l'indécision et l'attentisme continuent de régner, les émissions se plaçant en fonction des sentiments des opérateurs et souscripteurs . Ainsi, Paribas rencontre un succès plus que modéré pour son emprunt d'un milliard de francs en dix tranches, à 10,10 % nominal et 9,95 % réels pour le compte de sa filiale la Compagnie bancaire : la rémunération est considérée comme satisfaisante, mais la Commpagnie bancaire a déjà émis beaucoup et les quotas de beaucoup de souscripteurs sont pleins, comme ils le sont déjà pour le Crédit Local de France (CLF). Le Crédit Lyonnais a reçu un assez bon accueil pour son émission de titres subordonnés à intérêt progressif (TSIP), nouvelle version des titres perpétuels non remboursables, avec faculté de remboursement par l'émetteur à la huitième année, puis chaque année à la fin de la douzième année. Si le remboursement n'est pas demandé, le taux de base (PIBOR unmois), déjà majoré de O,10 % à l'émission, est rehaussé de 0,90 % entre 8 et 12 ans, de 1,50 % entre douze et dix-sept ans, et de 1,75 % à partir de la dix-huitième année. Le montant de l'émission a été porté de 800 millions de francs à un milliard de francs.

Pour la semaine prochaine, il est prévu un emprunt Crédit Foncier de France de 2 milliards de francs et un emprunt d'Air France de 1 à 1,5 milliard de francs, qui constitue un bon test pour le marché aux prises avec l'appréciation d'un risque industriel. Relevons, enfin, un fait intéressant. La Banque d'Italie a abaissé d'un point son taux d'escompte, le ramenant de 13,50 % à 12,50 %, pour deux raisons. La première est que la lire est trop forte, menaçant de crever son cours plafond par rapport aux autres devises du Système monétaire Européen, la Banque d'Italie étant obligée de vendre des lires et d'acheter des francs français et du mark, pour soutenir ces deux dernières devises.

Il est vrai que les rendements offerts dans la péninsule ont de quoi séduire les détenteurs de capitaux. La seconde raison est qu'un point de moins est une aubaine pour le Trésor italien, croulant sous le poids de la dette publique. Cette mesure, toutefois, n'a eu aucun effet sur la tenue de la lire, toujours aussi demandée. Après tout, 12,50 %, c'est toujours mieux que 8.50 % à 9.50 % allemands et français. De plus, lorsque la banque centrale abaisse ses taux, elle donne confiance dans sa monnaie. Résultat : la Banque d'Italie a continué d'intervenir en faveur des autres devises.

FRANÇOIS RENARD

هكذا من الأصل

Le Monde

Pour le 31 mai
Préavis de grève dans le métro et le RER

Le syndicat autonome « traction », majoritaire chez les conducteurs de métro et de RER, a déposé un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 31 mai, afin de *« protester contre la multiplication des agressions physiques sur l'ensemble du réseau ferré de la RATP »*, a annoncé vendredi 25 mai un communiqué de ce syndicat. Celui-ci ajoute que la direction de la RATP et les pouvoirs publics sont *« restés insensibles »* aux arrêts de travail auxquels il a déjà appelé au cours du mois de mai sur ces mêmes revendications.

Une circulaire du ministère de la santé

Les parents pourront donner leur sang à leur enfant

Le ministère de la santé autorisera bientôt et pour la première fois les parents à donner, sous certaines conditions, leur sang à leur enfant lorsque l'état de santé de ce dernier impose une transfusion sanguine.

Dans le cadre du 27e congrès national de la fédération française des donneurs de sang bénévoles, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a abordé, samedi 26 mai à Grenoble, les difficiles questions éthiques que soulèvent dans le domaine transfusionnel, compte tenu notamment de la pénurie nationale de plasma, les prochaines échéances de 1992.

L'évolution des techniques médicales, l'épidémie de sida ou encore l'approche des échéances européennes, bouleversent depuis quelques années déjà le monde de la transfusion sanguine française, bâti sur le concept du monopole transfusionnel et sur quelques grands principes éthiques au premier rang desquels le bénévolat, l'absence de profit et l'anonymat.

En définissant pour la première fois un cadre officiel pour le don de sang « dirigé », une prochaine circulaire ministérielle relative à l'autotransfusion témoigne à sa manière de la nécessaire évolution des textes. Depuis peu, quelques médecins, des spécialistes de néonatologie notamment, s'inquiétaient du refus opposé aux parents préoccupés par les risques de contamination post-transfusionnelle de leur enfant (par le virus du sida en particulier) et désirant, lorsque la chose était immunologiquement possible, donner un peu de leur sang pour leur enfant lorsque l'état de santé de celui-ci nécessitait une transfusion.

Regrettant l'attitude de certains de leurs confrères qui, en la matière, ne respectaient pas les circulaires en vigueur, certains praticiens en avaient récemment appelé au ministre de la santé (« Le Monde sciences-médecine » du 23 mai).

La modification des textes officiels n'aura donc guère tardé. On indique en effet aujourd'hui, dans l'entourage de M. Claude Evin, qu'aux termes d'une circulaire qui sera diffusée dans les tout prochains jours, un tel don dirigé parents-enfant sera possible dès lors que les parents volontaires, dûment informés (des risques encourus comme des bénéfices escomptés), auront confirmé leur accord par écrit.

Cette décision ministérielle mettra un terme à une situation confuse et mal comprise, tant des parents volontaires que des médecins concernés. Elle ne réglera pas pour autant l'ensemble des problèmes. On prend notamment soin de souligner, dans l'entourage du ministre de la santé, que le don dirigé d'un parent pour son enfant ne peut être en lui-même garant de sécurité.

« On peut ainsi penser qu'un donneur, certain de l'anonymat, répondra avec moins de réticence aux questions préalables au don et concernant sa vie sexuelle (nombre de partenaires, homo ou bisexualité, etc.) qu'un père pressé par son épouse de donner son sang immunologiquement compatible pour leur enfant », souligne-t-on au ministère.

On met aussi en relief les conséquences psychologiques que pourrait avoir chez les parents une contamination post-transfusionnelle de l'enfant, contamination dont ils seraient alors responsables.

Atteinte à l'éthique?

Une telle ouverture vers le don dirigé, qui rompt avec le principe de l'anonymat, sera longuement commentée et sans doute critiquée chez les membres des fédérations de donneurs qui pourront voir là une atteinte à leur éthique.

A Grenoble, M. Evin a précisément rappelé tout l'attachement qu'il porte à l'éthique de l'organisation transfusionnelle française.

Il a notamment souligné le risque actuel de voir la France ne plus être en situation d'autosuffisance nationale pour ce qui concerne le plasma. *« On ne peut parler d'autosuffisance sans aborder la question des importations*, a déclaré M. Evin. *Je n'ignore pas les polémiques qui se sont ouvertes à ce sujet. J'observe que dans certains cas, les importations sont indispensables quand l'offre est insuffisante. D'autres importations correspondent à des ajustements quantitatifs. C'est le cas du plasma dont j'ai estimé qu'il était nécessaire d'autoriser les entrées en France, mais sous certaines conditions. Ne sont autorisées que les demandes dûment justifiées lorsque le plasma importé est produit par un organisme clairement identifié qui obéit aux règles éthiques de la transfusion (bénévolat et non-profit) et qui effectue sur chaque don les mêmes contrôles que ceux imposés par la réglementation française. La transfusion sanguine doit prendre en compte le fait que l'autosuffisance ne se joue plus seulement à trois partenaires (donneurs, établissements de transfusion, pouvoirs publics) mais à quatre. Les producteurs européens ont, depuis l'adoption de la directive européenne du 14 juin 1989, le droit de proposer leurs produits sanguins sur l'ensemble du territoire de la Communauté »*.

JEAN-YVES NAU

FOOTBALL : en demi-finale de la Coupe de France

Marseille est éliminé par le Racing

La saison de football s'achève par le gag de l'année : l'Olympique de Marseille, champion de France 1990, demi-finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions contre les Portugais de Benfica, a été éliminé en demi-finale de la Coupe de France sur son terrain du stade vélodrome, vendredi 25 mai, par la modeste équipe du Racing Paris 1 (3-2) qui évoluera pourtant en deuxième division la saison prochaine !

Les Marseillais, privés de leur libéro brésilien Carlos Mozer, ont sans doute connu là leur défaite la plus humiliante depuis l'arrivée de Bernard Tapie, en 1986.

Les buts du RP1 ont été inscrits par Aziz Bouderbala (37e), Michel Milojevic (82e) et Abdel Aïd (88e), ceux de l'OM étant l'œuvre de Bruno Germain (3e) et de Franck Sauzée (60e). Le RP1 affrontera Montpellier en finale, samedi 2 juin, au Parc des Princes. En cas de victoire, l'équipe de la capitale disputera donc la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe la saison prochaine tout en évoluant en deuxième division du championnat de France !

Cette situation serait d'autant plus paradoxale que du temps où le club était financé par le groupe Matra de M. Jean-Luc Lagardère (jusqu'à la fin de la saison dernière) et qu'il s'appelait « Matra Racing » il n'avait jamais pu, malgré la présence de nombreuses vedettes internationales, se qualifier pour une compétition européenne. Il lui a fallu attendre le retrait de Matra et l'arrivée à maturité d'une génération de jeunes formés au club pour connaître la réussite.

Avant le match contre Marseille, M. Jean-Louis Piette, président du club, avait mis un terme aux rumeurs de disparition pure et simple du RP1 en confirmant sa participation au championnat de deuxième division, probablement sur le terrain de Jean-Bouin, voisin du Parc des Princes.

Ph. Br.

□ **Robert Herbin démis de ses fonctions.** – Le directeur technique de l'AS Saint-Etienne Robert Herbin a été démis de ses fonctions par le président du club André Laurent, au lendemain de l'élimination des Verts de la coupe de France et d'une mauvaise saison en championnat. Robert Herbin a fait l'essentiel de sa carrière à Saint-Etienne, en tant que simple joueur, capitaine de l'équipe, puis entraîneur, et dernièrement directeur technique

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1990 a été tiré à 489 880 exemplaires.

Avec deux magazines hebdomadaires et un canal spécialisé

L'information sur les programmes du câble devient un marché

Comment s'y retrouver dans le maquis des chaînes – souvent plus de vingt – diffusées sur les réseaux câblés ? Conscients du casse-tête posé aux quelques 300 000 abonnés français, les opérateurs des réseaux lui ont apporté dès l'automne dernier une première réponse, sous forme de magazines distribués gratuitement. Mais, bimensuels et peu pratiques, ceux-ci ne répondaient pas complètement aux besoins.

C'est pourquoi deux nouveaux hebdomadaires consacrés aux programmes du câble vont voir le jour. Le premier, *TV Câble hebdo*, est lancé à 140 000 exemplaires par le groupe Hommel (*Télé K7*, *TV Hebdo*), majoritaire dans une nouvelle société créée avec deux opérateurs, Communication Développement (groupe Caisse des dépôts) et la Lyonnaise des caux. En 68 pages en couleur, pour un prix de 9,50 francs au numéro ou de 290 francs l'abonnement annuel, il développe les programmes hebdomadaires de 36 chaînes, avec des versions adaptées à chaque réseau.

Le troisième grand opérateur national, la Générale des eaux, a choisi pour sa part de s'allier avec *l'Express* pour lancer en juillet *Télécâble*. Cet hebdomadaire de 68 pages en couleurs, tiré à 100 000 exemplaires, sera vendu 9 F le numéro ou 30 F l'abonnement mensuel.

Puisqu'il s'agit de télévision, les trois opérateurs ont aussi décidé d'informer en images leurs spectateurs. C'est ainsi que la SPDV (société qui édite déjà la chaîne d'information Canal Infos) lance *TV Guide*. Ce nouveau programme pour les réseaux câblés (il en touchera 25 dès juin, et 55 d'ici à la fin de 1990) informe en permanence le public sur tous les programmes des heures qui suivent et de la soirée. Composé de modules de quatre minutes, *TV Guide* pourra être diffusé intégralement sur un canal ou partager en alternance le canal Mosaïque des réseaux. Personnalisé aux couleurs de chaque réseau, *TV Guide* accueillera aussi leurs messages, complétant ainsi son rôle d'instrument de promotion et de fidélisation auprès des abonnés.

Avec un budget de 2,5 millions de francs annuels, *TV Guide* appartient à une nouvelle génération de programmes vidéographiques, tels *Canal Infos* ou *Canal Bis* (météo, informations pratiques) qui marient images fixes et textes, diffusés à bas prix par satellite.

A l'occasion du lancement de *TV Guide*, la SPDV fondée par l'Agence France Presse et Communication Developpement (qui conservent respectivement 20 % et 35 % de la société), accueille dans son capital la Lyonnaise et la Générale des eaux (20 % chacune) ainsi que le Club Méditerrannée (5 %).

M. C.-I.

□ ***« L'Union » de Reims* : le Livre CGT veut étendre la grève dans la presse régionale.** – La Fédération des travailleurs du Livre (FILPAC-CGT) a appelé, le 25 mai, *« les travailleurs des entreprises de presse quotidienne régionale et départementale à des arrêts de travail d'une à deux heures »* pour protester contre le lock-out décidé à *l'Union* de Reims depuis le 22 mai (*le Monde* du 24 mai). Les négociations ayant été rompues depuis le 24 mai, le quotidien de M. Philippe Hersant était absent des kiosques, samedi 26 mai, pour la huitième fois. Selon la direction, le conflit a déjà coûté 7 millions de francs à l'entreprise. M. Pierre-Jean Bozo, directeur général de *l'Union* de Reims, a déclaré qu'il était *« prêt à reprendre les négociations »*.

Premier meeting de M. Le Pen après l'affaire de Carpentras

« La victime, c'est le Front national »

déclare son président

DIVONNE-LES-BAINS
de notre correspondant

S'exprimant devant près de quatre cent cinquante convives, dont deux cents venus de la Suisse voisine – réunis vendredi 25 mai, à l'initiative du Cercle national des Français de l'étranger, au centre nautique de Divonne-les-Bains (Ain), M. Jean-Marie Le Pen a très longuement évoqué l'affaire de Carpentras en se livrant, pendant plus de quarante minutes, à ce qu'il a appelé *« une mise au point de l'actualité »*.

Le président du Front national estime que son parti et lui-même sont *« victimes d'une campagne de désinformation, de calomnies et de mensonges, soigneusement orchestrée par le monde politique et le monde médiatique »*. *« Il faut savoir à qui le crime – odieux – de Carpentras profite*, a-t-il souligné. *D'évidence, ce n'est pas à nous. »* M. Le Pen a évoqué l'éventualité d'une *« provocation de toutes pièces »*, arrivant à point nommé *« pour gommer la déliquescence morale de la classe politique. »*

« Les foudres meurtrières de Mme Duras »

« Ce qui est essentiel, a-t-il ajouté, *c'est que l'on puisse accuser le Front national de l'avoir fait, ou, du moins, de l'avoir inspiré. La classe politicienne a désigné du doigt les innocents que nous sommes. Ce discours est un discours de forfaiture. » « S'il est un parti qui a le respect des morts*, a insisté le dirigeant d'extrême droite, *c'est bien le Front national puisque, intrinsèquement, la patrie, c'est la terre des pères. »*

Le président du Front national, qui s'est défendu de n'avoir *« jamais rien dit qui incite à la haine raciale »*, s'en est pris au communisme : *« Le PC n'est pas raciste. Il extermine quelles que soient les races et les religions avec la même efficacité. »* M. Le Pen n'a pas oublié le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, coupable à ses yeux d'un *« manque de conscience professionnelle répugnant »*, parce qu'il a *« désigné d'emblée les coupables avant de procéder à l'enquête d'usage »*.

« Quoi qu'il en soit, a conclu M. Le Pen, *cette opération tournera à la confusion de ceux qui l'ont imaginée ou qui s'en sont rendus complices. Le Front national est la seule force d'alternance possible, qui saura aller vers le pouvoir de façon rassurante. »*

M. Le Pen a aussi ironisé sur les *« foudres bégayantes, nocturnes et meurtrières de Mme Marguerite Duras »*, qui, dans *le Nouvel Observateur* (daté 24-30 mai), écrit : *« Chaque matin, dans ma tête, je tue Le Pen de toutes mes forces. » « Que ne dirait-on pas si Le Pen avait comme seule obsession de tuer M. François Mitterrand »*, a-t-il lancé avant de conclure, en déclenchant l'hilarité générale : *« Mais personne, chez nous, ne pense à faire ce que le Bon Dieu finira bien par faire un jour. A chaque jour suffit sa peine. »* Avant cette réunion, quelques centaines de personnes avaient manifesté, dans le calme, contre la venue de M. Le Pen.

LAURENT GUIGUON

□ **Mme Germon dément que son mari ait été sympathisant du Front national.** – Dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* le 22 mai, M. Jean-Marie Le Pen affirmait que Félix Germon – dont le corps a été exhumé et empalé par les profanateurs du carré juif du cimetière de Carpentras – était *« un sympathisant du Front national »*. Interrogée sur cette affirmation du dirigeant d'extrême droite au cours du journal de la Cinq, le 23 mai, la veuve de Félix Germon a répondu : *« Ce sont des mensonges, monsieur. Mon mari ne s'est jamais occupé de politique. Il a toujours fait son devoir de citoyen, comme moi, en votant selon ses opinions. »*

□ **Un conseiller régional du Front national porte plainte contre M. Joxe.** – M. Jacques Bompard, président du groupe FN du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, a porté plainte, vendredi 25 mai, contre le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, pour incitation au meurtre. *« Une heure après la découverte de l'horrible profanation de Carpentras et avant que toute enquête policière ait commencé, le ministre de l'intérieur dénonçait les coupables, l'extrême droite »*, écrit cet ancien député Front national dans sa plainte déposée auprès du procureur de la République à Carpentras. Pour M. Bompard, *« le gouvernement socialiste s'est comporté vis-à-vis du FN exactement de la même manière que Hitler faisait en 1936 »*.

Mort de Jacques Loeb dessinateur de BD

Le dessinateur Jacques Loeb est mort d'un cancer à l'âge de cinquante-huit ans. Auteur de bandes dessinées, il a été aussi le scénariste-fétiche des plus grands noms de la BD française, de Pichard à Druillet, d'Alexis à Gotlib.

[Lob – de son vrai nom Jacques Loeb – a commencé sa carrière comme dessinateur humoriste (*Hara Kiri*, *Plexus*, *Planète*, *Fiction*). Puis, dès le début des années 60, il s'est lancé dans le scénario et il a collaboré avec les plus grands. C'est lui qui écrivit pour Pichard *Tenebrax* (1964), puis toute la série des *Blanche Epiphanie*. Il a aussi collaboré avec Jije pour *Jerry Spring*, avec Bielsa (*les Mange-Bitume*), Gigi (*les Soucoupes Volantes*), Druillet (*Delirius*), Alexis, Gotlib et Solé (*SuperDupont*). Il est également l'auteur avec Rochette de la longue saga du *Transperceneige* (1982), qui devrait être prochainement portée à l'écran, probablement par Bob Swain. En 1988, il publiait avec Beaudoin Carla dans *A Suivre*. Deux ans avant, dans *Okapi*, il créait pour les enfants Arlette et Charly. Périodiquement aussi Lob reprenait son crayon et réalisait seul des BD : *l'Homme au landau* et *Batmax* dans *l'Echo des Savanes* ou Roger Fringant dans *Metal Hurlant*.

Jacques Loeb avait reçu le Grand Prix de la ville d'Angoulême pour l'ensemble de son oeuvre en 1986. Le Salon international de la BD et le CNBDI (Centre national de la BD et de l'image) lui rendront hommage à partir du 21 juin dans une exposition consacrée aux Grands Prix de la ville d'Angoulême.]

« TAK » fête les mères

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Le maire du Tampon, M. André Thien Ah Koon, député (non inscrit) de la Réunion, sait entretenir sa clientèle électorale. Grâce à un « marketing » politique impitoyable, il peut se permettre de *« faire la bise à 85 % des femmes de la commune »*. Parfois, les hommes non plus n'échappent pas au baiser du député, qu'on a même vu embrasser des journalistes, correspondants sur la commune.

A l'occasion de la Fête des mères, monsieur le maire, qui est politiquement proche de son compatriote réunionnais, M. Raymond Barre, se dépenses donc en « bisous » et dispense aussi force cadeaux à près de dix mille mères de familles tamponnaises.

A la manière d'un ancien président de la République, « TAK » sort son accordéon personnel pour chaque distribution et joue un « séga » (musique traditionnelle de la Réunion) devant les mères enchantées. Son morceau favori est une vieille chanson réunionnaise, *Galopé mon cheval de bois*. TAK, lui, fait plutôt donner les chevaux-vapeur de sa grosse voiture pour sillonner la commune et jouer au Père Noël au mois de mai.

ALIX DIJOUX